



Third Session
Fortieth Parliament, 2010

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Special
Senate Committee on*

Anti-terrorism

Chair:

The Honourable HUGH SEGAL

Thursday, May 13, 2010
Monday, May 31, 2010

Issue No. 1

Organization meeting

and

First meeting on:

The study on matters relating to anti-terrorism

INCLUDING:

THE FIRST REPORT OF THE COMMITTEE
(Rule 104 — Expenses incurred by the committee
during the Second Session of
the Thirty-ninth Parliament)

WITNESSES:
(*See back cover*)

Troisième session de la
quarantième législature, 2010

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial spécial sur l'*

Antiterrorisme

Président :

L'honorable HUGH SEGAL

Le jeudi 13 mars 2010
Le lundi 31 mai 2010

Fascicule n° 1

Réunion d'organisation

et

Première réunion concernant :

L'étude sur les questions relatives à l'antiterrorisme

Y COMPRIS :

LE PREMIER RAPPORT DU COMITÉ
(L'article 104 du Règlement — Dépenses encourues par
le comité au cours de la deuxième session
de la trente-neuvième législature)

TÉMOINS :
(*Voir à l'endos*)

THE SPECIAL SENATE COMMITTEE
ON ANTI-TERRORISM

The Honourable Hugh Segal, *Chair*

The Honourable Serge Joyal, P.C., *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

* Cowan (or Tardif)	Marshall Nolin
Furey	Smith, P.C.
Jaffer	Tkachuk
* LeBreton, P.C. (or Comeau)	Wallin

* Ex officio members
(Quorum 4)

LE COMITÉ SÉNATORIAL SPÉCIAL
SUR L'ANTITERRORISME

Président : L'honorable Hugh Segal

Vice-président : L'honorable Serge Joyal, C.P.

et

Les honorables sénateurs :

* Cowan (ou Tardif)	Marshall Nolin
Furey	Smith, C.P.
Jaffer	Tkachuk
* LeBreton, C.P. (ou Comeau)	Wallin

* Membres d'office
(Quorum 4)

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, Thursday, May 27, 2010:

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Di Nino:

That the Special Senate Committee on Anti-terrorism be authorized to examine and report on matters relating to anti-terrorism.

The question being put on the motion, it was adopted.

Le greffier du Sénat,

Gary W. O'Brien

Clerk of the Senate

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat*, le jeudi 27 mai 2010 :

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyée par l'honorable sénateur Di Nino,

Que le Comité sénatorial spécial sur l'antiterrorisme soit autorisé à examiner les questions relatives à l'antiterrorisme et à en faire rapport.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Thursday, May 13, 2010

(1)

[English]

The Special Senate Committee on Anti-terrorism met at 11:02 a.m. this day, in room 705, Victoria Building, for the purpose of holding its organization meeting, pursuant to rule 88.

Members of the committee present: The Honourable Senators Furey, Jaffer, Joyal, P.C., Marshall, Nolin, Segal, Smith, P.C., Tkachuk and Wallin (9).

In attendance: Dominique Valiquet, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

The clerk of the committee presided over the election of the chair.

The Honourable Senator Furey moved:

That the Honourable Senator Segal do take the chair of this committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Segal took the chair.

The Honourable Senator Segal moved:

That the Honourable Senator Joyal, P.C., be deputy chair of this committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Wallin moved:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be composed of the chair, the deputy chair and one other member of the committee, to be designated after the usual consultation; and

That the subcommittee be empowered to make decisions on behalf of the committee with respect to its agenda, to invite witnesses, and to schedule hearings.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Marshall moved:

That the committee publish its proceedings; and

That the chair be authorized to set the number of printed copies to meet demand.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Tkachuk moved:

That, pursuant to rule 89, the chair be authorized to hold meetings, to receive and authorize the publication of the evidence when a quorum is not present, provided that a member of the committee from both the government and the opposition be present.

The question being put on the motion, it was adopted.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le jeudi 13 mai 2010

(1)

[Traduction]

Le Comité sénatorial spécial sur l'antiterrorisme se réunit aujourd'hui, à 11 h 2, dans la salle 705 de l'édifice Victoria, pour tenir sa séance d'organisation, conformément à l'article 88 du Règlement.

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Furey, Jaffer, Joyal, C.P., Marshall, Nolin, Segal, Smith, C.P., Tkachuk et Wallin (9).

Également présent : Dominique Valiquet, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

La greffière du comité préside à l'élection à la présidence.

L'honorable sénateur Furey propose :

Que l'honorable sénateur Segal soit élu président du comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Segal occupe le fauteuil.

L'honorable sénateur Segal propose :

Que l'honorable sénateur Joyal, C.P., soit élu vice-président du comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Wallin propose :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure se compose du président, du vice-président et d'un autre membre du comité désigné après les consultations d'usage; et

Que le sous-comité soit autorisé à prendre des décisions au nom du comité relativement au programme, à inviter les témoins et à établir l'horaire des audiences.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Marshall propose :

Que le comité fasse publier ses délibérations; et

Que le président soit autorisé à déterminer le nombre d'exemplaires à imprimer pour répondre à la demande.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Tkachuk propose :

Que, conformément à l'article 89 du Règlement, le président soit autorisé à tenir des réunions pour entendre des témoignages et à en permettre la publication en l'absence de quorum, pourvu qu'un représentant du gouvernement et un représentant de l'opposition soient présents.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

The Honourable Senator Wallin moved:

That the committee ask the Library of Parliament to assign analysts to the committee;

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to retain the services of such experts as may be required by the work of the committee; and

That the chair, on behalf of the committee, direct the research staff in the preparation of studies, analyses, summaries and draft reports.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Joyal, P.C., moved:

That, pursuant to section 7, Chapter 3:06 of the *Senate Administrative Rules*, authority to commit funds be conferred individually on the chair, the deputy chair and the clerk of the committee;

That, pursuant to section 8, Chapter 3:06 of the *Senate Administrative Rules*, authority for certifying accounts payable by the committee be conferred individually on the chair, the deputy chair, and the clerk of the committee; and

That, notwithstanding the foregoing, in cases related to consultants and personnel services, the authority to commit funds and certify accounts be conferred jointly on the chair and deputy chair.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Wallin moved:

That the committee empower the Subcommittee on Agenda and Procedure to designate, as required, one or more members of the committee and/or such staff as may be necessary to travel on assignment on behalf of the committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Furey moved:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to:

- 1) determine whether any member of the committee is on "official business" for the purposes of paragraph 8(3)(a) of the Senators Attendance Policy, published in the *Journals of the Senate* on Wednesday, June 3, 1998; and
- 2) consider any member of the committee to be on "official business" if that member is: (a) attending an event or meeting related to the work of the committee; or (b) making a presentation related to the work of the committee; and

That the subcommittee report at the earliest opportunity any decisions taken with respect to the designation of members of the committee travelling on committee business.

The question being put on the motion, it was adopted.

L'honorable sénateur Wallin propose :

Que le comité demande à la Bibliothèque du Parlement d'affecter des analystes au comité;

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à faire appel aux services des experts-conseils dont le comité peut avoir besoin dans le cadre de ses travaux; et

Que le président, au nom du comité, dirige le personnel de recherche dans la préparation d'études, d'analyses, de résumés et de projets de rapport.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Joyal, C.P., propose :

Que, conformément à l'article 7, chapitre 3:06, du *Règlement administratif du Sénat*, l'autorisation d'engager des fonds du comité soit accordée individuellement au président, au vice-président et à la greffière du comité;

Que, conformément à l'article 8, chapitre 3:06, du *Règlement administratif du Sénat*, l'autorisation d'approuver les comptes à payer au nom du comité soit accordée individuellement au président, au vice-président et à la greffière du comité; et

Que, nonobstant ce qui précède, lorsqu'il s'agit de services de consultants et de personnel, l'autorisation d'engager des fonds et d'approuver les comptes à payer soit accordée conjointement au président et au vice-président.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Wallin propose :

Que le comité autorise le Sous-comité du programme et de la procédure à désigner, au besoin, un ou plusieurs membres du comité, de même que le personnel nécessaire, qui se déplaceront au nom du comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Furey propose :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à :

- 1) déterminer si un membre du comité remplit un « engagement officiel » au sens de l'alinéa 8(3)a) de la politique relative à la présence des sénateurs, publiée dans les *Journaux du Sénat* du mercredi 3 juin 1998; et
- 2) considérer qu'un membre du comité remplit un « engagement officiel » si ce membre : a) assiste à une réception, à une activité ou à une réunion se rapportant aux travaux du comité; ou b) fait un exposé ayant trait aux travaux du comité; et

Que le sous-comité fasse rapport, à la première occasion, de ses décisions relatives aux membres du comité qui voyagent pour les affaires du comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

The Honourable Senator Marshall moved:

That, pursuant to the Senate guidelines for witnesses expenses, the committee may reimburse reasonable travelling and living expenses for one witness from any one organization and payment will take place upon application, but that the chair be authorized to approve expenses for a second witness should there be exceptional circumstances.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Wallin moved:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to direct communications officer(s) assigned to the committee in the development of communications plans where appropriate and to request the services of the Senate Communications Directorate for the purposes of their development and implementation; and

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to allow coverage by electronic media of the committee's public proceedings with the least possible disruption of its proceedings, at its discretion.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Joyal, P.C., moved:

That each committee member be allowed to have one staff person present at in camera meetings, unless there is a decision for a particular meeting to exclude all staff.

The question being put on the motion, it was adopted.

The committee discussed meeting on Mondays from 1:00 to 3:00 p.m.

The chair made a statement indicating that the Subcommittee on Agenda and Procedure would report back to the committee with a proposed agenda.

At 11:20 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Monday, May 31, 2010

(2)

[English]

The Special Senate Committee on Anti-terrorism met at 1:00 p.m. this day, in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Hugh Segal, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Furey, Jaffer, Joyal, P.C., Marshall, Segal, Smith, P.C., Tkachuk and Wallin (8).

L'honorable sénateur Marshall propose :

Que, conformément aux lignes directrices du Sénat concernant les frais de déplacement des témoins, le comité rembourse les dépenses raisonnables de voyage et d'hébergement à un témoin par organisme, après qu'une demande de remboursement aura été présentée, mais que le président soit autorisé à permettre le remboursement de dépenses à un deuxième témoin de ce même organisme en cas de circonstances exceptionnelles.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Wallin propose :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à diriger, au besoin, les agents de communications affectés au comité dans l'élaboration des plans de communications et à demander l'appui de la Direction des communications du Sénat aux fins de la préparation et de la mise en œuvre de ces plans; et

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à permettre la diffusion des délibérations publiques du comité par les médias d'information électroniques, de manière à déranger le moins possible ses travaux et à sa discrétion.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Joyal, C.P., propose :

Que chaque membre du comité soit autorisé à être accompagné d'un membre de son personnel aux séances à huis clos, à moins qu'il en ait été décidé autrement pour une réunion en particulier.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Les membres du comité discutent de la possibilité de se réunir les lundis, de 13 heures à 15 heures.

Le président indique que le Sous-comité du programme et de la procédure soumettra au comité un projet de calendrier.

À 11 h 20, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le lundi 31 mai 2010

(2)

[Traduction]

Le Comité sénatorial spécial sur l'antiterrorisme se réunit aujourd'hui, à 13 heures, dans la salle 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Hugh Segal (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Furey, Jaffer, Joyal, C.P., Marshall, Segal, Smith, C.P., Tkachuk et Wallin (8).

In attendance: Dominique Valiquet and Jennifer Bird, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; Elizabeth Laforest, Communications Officer, Communications Directorate.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, May 27, 2010, the committee began its examination on matters relating to anti-terrorism.

WITNESSES:

Canadian Security Intelligence Service:

Charles Bisson, Deputy Director, Operations.

Integrated Threat Assessment Centre:

Monik Beauregard, Director.

Royal Canadian Mounted Police:

Assistant Commissioner Gilles Michaud, National Security Criminal Investigations.

National Defence:

Linda Goldthorp, Director General, Director General Intelligence Production.

The chair made an opening statement.

Mr. Bisson, Ms. Beauregard, Mr. Michaud and Ms. Goldthorp each made a statement and answered questions.

At 3:10 p.m., the meeting was suspended.

At 3:13 p.m., the meeting resumed.

The Honourable Senator Joyal moved:

That the committee adopt the draft first report, prepared in accordance with rule 104.

The question being put on the motion, it was adopted.

The committee discussed future business.

At 3:25 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Également présents : Dominique Valiquet et Jennifer Bird, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; Elizabeth Laforest, agente de communications, Direction des communications.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 27 mai 2010, le comité entreprend son étude sur les questions relatives à l'antiterrorisme.

TÉMOINS :

Service canadien du renseignement de sécurité :

Charles Bisson, sous-directeur, Opérations.

Centre intégré d'évaluation des menaces :

Monik Beauregard, directrice.

Gendarmerie royale du Canada :

Commissaire adjoint Gilles Michaud, Enquêtes criminelles relatives à la sécurité nationale.

Défense nationale :

Linda Goldthorp, directrice générale, Direction générale de production de renseignements.

Le président ouvre la séance.

M. Bisson, Mme Beauregard, M. Michaud et Mme Goldthorp font chacun une déclaration, puis répondent aux questions.

À 15 h 10, la séance est suspendue.

À 15 h 13, la séance reprend.

L'honorable sénateur Joyal propose :

Que le comité adopte l'ébauche du premier rapport, préparé conformément à l'article 104 du Règlement.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le comité discute de ses travaux futurs.

À 15 h 25, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Barbara Reynolds

Clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Tuesday, June 1, 2010

The Special Senate Committee on Anti-terrorism has the honour to table its

FIRST REPORT

Your committee, which was authorized by the Senate to consider any matters relating to anti-terrorism, reports, pursuant to Rule 104, that the expenses incurred by the committee during the Second Session of the Thirty-ninth Parliament are as follows:

Professional and Other Services	\$ 3,198
Transport and Communications	0
Other Expenditures	0
Witness Expenses	<u>9,132</u>
Total	\$ 12,330

During the session, your committee held 11 meetings, during which it received evidence from 47 witnesses. A total of 27.3 hours was spent in meetings.

Respectfully submitted,

Le président,

HUGH SEGAL

Chair

RAPPORT DU COMITÉLe mardi 1^{er} juin 2010

Le Comité sénatorial spécial sur l'antiterrorisme a l'honneur de déposer son

PREMIER RAPPORT

Votre comité, qui a été autorisé par le Sénat à engager des dépenses afin d'étudier toutes questions relatives à l'antiterrorisme, rapporte, en vertu de l'article 104 du Règlement, qu'il a engagé les dépenses suivantes au cours de la deuxième session de la trente-neuvième législature :

Services professionnels et autres	3 198 \$
Transports et communications	0
Autres dépenses	0
Dépenses des témoins	<u>9 132</u>
Total	12 330 \$

Au cours de la session, votre comité s'est réuni à 11 reprises, pour un total de 27,3 heures, et a entendu les témoignages de 47 témoins.

Respectueusement soumis,

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, May 13, 2010

The Special Senate Committee on Anti-terrorism met this day at 11:02 a.m., pursuant to rule 88 of the *Rules of the Senate*, to organize the activities of the committee.

[English]

Barbara Reynolds, Clerk of the Committee: Honourable senators, there is a quorum. As the clerk of your committee, it is my duty to preside over the election of the chair. I am ready to receive a motion to that effect. Are there nominations?

Senator Furey: It is with great pleasure that I nominate Senator Segal as chair of the committee.

Senator Joyal: I move that the nominations be closed.

Ms. Reynolds: It is moved by the Honourable Senator Furey that the Honourable Senator Segal do take the chair of this committee. Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Agreed.

Ms. Reynolds: I declare the motion carried. I invite the Honourable Senator Segal to take the chair.

Senator Hugh Segal (Chair) in the chair.

The Chair: Thank you. I am delighted and honoured to be of service to the committee and the work that we will do for the country collectively and in the national interest. If I may, I will proceed with motion 2 on the agenda for the election of a deputy chair. I move that the Honourable Senator Joyal be deputy chair of this committee. I move that we close nominations. All in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Opposed? Mr. Deputy Chair, congratulations.

Senator Joyal: Thank you, Mr. Chair.

The Chair: I hope it is not to be too heavy a burden to carry.

Senator Joyal: With you in the chair, it will be light.

Senator Wallin: Who will keep you in line?

The Chair: Motion 3 is that the Subcommittee on Agenda and Procedure be composed of the chair, the deputy chair and one other member of the committee, to be designated after the usual consultation; and that the subcommittee be empowered to make decisions on behalf of the committee with respect to its agenda, to invite witnesses, and to schedule hearings. Do I have a mover of the motion?

Senator Wallin: I so move.

The Chair: It is moved by Senator Wallin. All in favour?

Hon. Senators: Agreed.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 13 mai 2010

Le Comité sénatorial spécial sur l'antiterrorisme se réunit aujourd'hui, à 11 h 2, conformément à l'article 88 du *Règlement du Sénat*, pour organiser ses travaux.

[Traduction]

Barbara Reynolds, greffière du comité : Mesdames et messieurs les sénateurs, nous avons le quorum. Il m'appartient en tant que greffière de votre comité de procéder à l'élection du président. Je suis prête à accueillir les motions à cet effet. Y a-t-il des propositions?

Le sénateur Furey : C'est avec grand plaisir que je propose que le sénateur Segal soit élu président du comité.

Le sénateur Joyal : Je propose de clore les propositions.

Mme Reynolds : Il est proposé par l'honorable sénateur Furey que l'honorable sénateur Segal soit élu président du comité. Vous plaît-il, mesdames et messieurs les sénateurs, d'adopter la motion?

Des voix : D'accord.

Mme Reynolds : Je déclare la motion adoptée. J'invite l'honorable sénateur Segal à prendre place au fauteuil.

Le sénateur Hugh Segal (président) occupe le fauteuil.

Le président : Merci. Je suis ravi et honoré de rendre service au comité et de contribuer au travail que nous accomplirons ensemble pour le pays et dans l'intérêt national. Si vous me le permettez, je vais aborder le deuxième point à l'ordre du jour et procéder à l'élection du vice-président. Je propose que l'honorable sénateur Joyal soit élu vice-président du comité. Je propose de clore les propositions. Tous ceux qui sont pour?

Des voix : D'accord.

Le président : Tous ceux qui sont contre? Monsieur le vice-président, félicitations.

Le sénateur Joyal : Merci, monsieur le président.

Le président : J'espère que ce fardeau ne sera pas trop lourd à porter.

Le sénateur Joyal : Avec vous comme président, il sera léger.

Le sénateur Wallin : Qui vous disciplinera?

Le président : La troisième motion propose que le Sous-comité du programme et de la procédure soit composé du président, du vice-président et d'un autre membre du comité désigné après les consultations d'usage; que le sous-comité soit autorisé à prendre des décisions au nom du comité relativement au programme, à inviter les témoins et à établir l'horaire des audiences. Qui veut en proposer l'adoption?

Le sénateur Wallin : Je propose qu'elle soit adoptée.

Le président : Le sénateur Wallin en propose l'adoption. Tous ceux qui sont pour?

Des voix : D'accord.

The Chair: Contrary minded? Hearing none, I indicate as a courtesy to members that, after discussion on both sides, the designated member on the subcommittee, except for those times when he is unable to appear for whatever reason, will be Senator David Tkachuk. In the event that he is unable to be present for a meeting, we will discuss collectively who might take his place, if that is acceptable.

Motion 4 is a motion that the committee publish its proceedings; and that the chair be authorized to set the number of printed copies to meet demand.

Senator Marshall: I so move.

The Chair: It is moved by Senator Marshall. Thank you.

Motion 5 is that pursuant to rule 89, the chair be authorized to hold meetings to receive and authorize the publication of the evidence when a quorum is not present, provided that a member of the committee from both the government and the opposition be present. Do I have a mover?

Senator Tkachuk: I so move.

The Chair: It is moved by Senator Tkachuk. Thank you.

The next motion is that the committee ask the Library of Parliament to assign analysts to the committee; that the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to retain the services of such experts as may be required by the work of the committee; and that the chair, on behalf of the committee, direct the research staff in the preparation of studies, analyses, summaries and draft reports.

Senator Wallin: I so move.

The Chair: It is moved by Senator Wallin. Thank you.

Motion 7 is that, pursuant to section 7, chapter 3:06 of the *Senate Administrative Rules*, authority to commit funds be conferred individually on the chair, the deputy chair and the clerk of the committee; and that, pursuant to section 8, chapter 3:06 of the *Senate Administrative Rules*, authority for certifying accounts payable by the committee be conferred individually on the chair, the deputy chair and the clerk of the committee; and that, notwithstanding the foregoing, in cases related to consultants and personnel services, the authority to commit funds and certify accounts be conferred jointly on the chair and deputy chair.

Senator Joyal: I so move.

The Chair: It is moved by Senator Joyal. Thank you.

While I do not anticipate travel to be on the agenda, motion 8 is pro forma in that the committee empower the Subcommittee on Agenda and Procedure to designate, as required, one or more members of the committee and/or such staff as may be necessary to travel on assignment on behalf of the committee.

A prophylactic motion will be helpful.

Senator Wallin: I so move.

Le président : Quelqu'un est-il contre? Puisque personne n'est contre, j'indique, par courtoisie envers les membres et après avoir consulté les deux partis, que le membre désigné du sous-comité sera le sénateur David Tkachuk, sauf quand il ne sera pas en mesure de comparaître pour une raison ou une autre. S'il ne peut pas assister à une séance, nous déciderons ensemble de la personne qui prendra sa place, si cela vous convient.

La quatrième motion propose que le comité fasse imprimer ses délibérations; et que la présidence soit autorisée à fixer le nombre d'exemplaires en fonction des besoins.

Le sénateur Marshall : Je propose qu'elle soit adoptée.

Le président : Le sénateur Marshall en propose l'adoption. Merci.

La cinquième motion propose que, conformément à l'article 89, la présidence soit autorisée à tenir des réunions pour entendre des témoignages et à en permettre la publication en l'absence de quorum, pourvu qu'un représentant du gouvernement et un représentant de l'opposition soient présents. Qui veut en proposer l'adoption?

Le sénateur Tkachuk : Je propose qu'elle soit adoptée.

Le président : Le sénateur Tkachuk en propose l'adoption. Merci.

La prochaine motion propose que le comité demande à la Bibliothèque du Parlement d'affecter des analystes au comité; que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à faire appel aux services d'experts-conseils dont le comité peut avoir besoin dans le cadre de ses travaux; que la présidence, au nom du comité, dirige le personnel de recherche dans la préparation d'études, d'analyses, de résumés et de projets de rapports

Le sénateur Wallin : Je propose qu'elle soit adoptée.

Le président : Le sénateur Wallin en propose l'adoption. Merci.

La septième motion propose que, conformément à l'article 7, chapitre 3:06 du *Règlement administratif du Sénat*, l'autorisation d'engager des fonds du comité soit conférée individuellement au président, au vice-président et à la greffière du comité; que, conformément à l'article 8, chapitre 3:06 du *Règlement administratif du Sénat*, l'autorisation d'approuver les comptes à payer au nom du comité soit conférée individuellement au président, au vice-président et à la greffière du comité; et que, nonobstant ce qui précède, lorsqu'il s'agit de services de consultants et de personnel, l'autorisation d'engager des fonds et d'approuver les comptes à payer soit conférée conjointement au président et au vice-président.

Le sénateur Joyal : Je propose qu'elle soit adoptée.

Le président : Le sénateur Joyal en propose l'adoption. Merci.

Bien que je ne prévoie aucun voyage, la huitième motion propose, pour la forme, que le comité autorise le Sous-comité du programme et de la procédure à désigner, au besoin, un ou plusieurs membres du comité, de même que le personnel nécessaire, qui se déplaceront au nom du comité.

Qui veut proposer l'adoption de cette motion prophylactique?

Le sénateur Wallin : Je propose qu'elle soit adoptée.

The Chair: It is moved by Senator Wallin. Thank you.

[Translation]

Motion 9: That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to: 1) determine whether any member of the committee is on “official business” for the purpose of paragraph 8(3)(a) of the Senators Attendance Policy, published in the *Journals of the Senate* on Wednesday, June 3, 1998; and 2) consider any member of the committee to be on “official business” if that member is: (a) attending an event or meeting related to the work of the committee; or (b) making a presentation related to the work of the committee; and that the subcommittee report at the earliest opportunity any decisions taken with respect to the designation of members of the committee travelling on committee business.

[English]

Do I have a mover?

Senator Furey: I so move.

The Chair: It is moved by Senator Furey. Thank you.

Motion 10 is that, pursuant to the Senate guidelines for witness expenses, the committee may reimburse reasonable travelling and living expenses for one witness from any one organization and payment will take place upon application, but that the chair be authorized to approve expenses for a second witness should there be exceptional circumstances.

Senator Marshall: I so move.

The Chair: It is moved by Senator Marshall. Thank you.

Motion 11 is that the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to direct communications officers assigned to the committee in the development of a communications plans where appropriate and to request the services of the Senate Communications Directorate for the purposes of their development and implementation; and

[Translation]

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to allow coverage by electronic media of the committee’s public proceedings with the least possible disruption of its proceedings, at its discretion.

[English]

Senator Wallin: I so move.

The Chair: Thank you. We may in fact on occasion have to go in camera, but I think it would be good that we designate individual staff members who we may wish to be present for those in camera and other meetings. I would like to put before colleagues a motion that I understand to be quite traditional, that

Le président : Le sénateur Wallin en propose l’adoption. Merci.

[Français]

La motion numéro neuf : Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à : 1) déterminer si un membre du comité remplit un « engagement officiel » au sens de l’alinéa 8(3)a) de la politique relative à la présidence des sénateurs, publiée dans les *Journaux du Sénat* du mercredi 3 juin 1998; et 2) considérer qu’un membre du comité remplit un « engagement officiel » si ce membre : a) assiste à une activité ou à une réunion se rapportant aux travaux du comité; ou b) fait un exposé ayant trait aux travaux du comité; et que le sous-comité fasse rapport à la première occasion de ses décisions relatives aux membres du comité qui voyagent pour les affaires du comité.

[Traduction]

Qui veut en proposer l’adoption?

Le sénateur Furey : Je propose qu’elle soit adoptée.

Le président : Le sénateur Furey en propose l’adoption. Merci.

La dixième motion propose que, conformément aux lignes directrices du Sénat concernant les frais de déplacement des témoins, le comité puisse rembourser les dépenses raisonnables de voyage et d’hébergement à un témoin par organisme, après qu’une demande de remboursement aura été présentée, mais que la présidence soit autorisée à permettre le remboursement de dépenses à un deuxième témoin de ce même organisme en cas de circonstances exceptionnelles.

Le sénateur Marshall : Je propose qu’elle soit adoptée.

Le président : Le sénateur Marshall en propose l’adoption. Merci.

La onzième motion propose que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à diriger au besoin les agents de communications affectés au comité dans l’élaboration des plans de communications et à demander l’appui de la Direction des communications du Sénat aux fins de l’élaboration et de la mise en œuvre de ces plans; et

[Français]

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé de permettre, à sa discrétion, la diffusion des délibérations publiques du comité par les médias d’information électroniques, de manière à déranger le moins possible ses travaux.

[Traduction]

Le sénateur Wallin : Je propose qu’elle soit adoptée.

Le président : Merci. En fait, il se peut que nous devons à l’occasion poursuivre nos travaux à huis clos, mais je pense qu’il serait bon que nous désignions certains membres du personnel qui pourraient souhaiter assister aux séances à huis clos ou à d’autres séances. J’aimerais vous présenter, chers collègues, une motion

each committee member be allowed to have one staff person present at in camera meetings, unless there is a decision for a particular meeting to exclude all staff.

Senator Joyal: So moved.

The Chair: Thank you, Senator Joyal.

I would like to have a brief discussion, colleagues, on motion 12, which is the time slot for regular meetings. There was some discussion back and forth between both sides about trying to do something on Tuesday mornings, and I think the conflicts that members around the table have with other committees on Tuesday mornings may make that problematic. The suggestion that appears to emerge in a consensual way is that we go to the schedule that was so well shepherded by our distinguished former chair, Senator Smith, which had us meeting on Mondays at 1 o'clock. That would allow those who serve on the Standing Senate Committee on National Security and Defence to have a day that began at one o'clock and continued until four o'clock, on some matters not necessarily unrelated one from the other. That would give us an opportunity for a solid, three-hour hearing for testimony and whatever else might be necessary.

Senator Wallin: It is quite complicated because our meetings in the Defence Committee do start at four o'clock. However, there is preparation work with my own team, the Library of Parliament and the clerk.

The Chair: Would colleagues be happier with a twelve o'clock meeting? Senator Tkachuk would not.

Senator Tkachuk: My plane arrives around twelve o'clock, so I could just get here for one o'clock. If we go from one o'clock to three o'clock, that is a two-hour slot.

The Chair: Are we comfortable with Monday from one o'clock to three o'clock?

Senator Smith: Were any other options explored?

The Chair: We tried Thursday mornings. Because of caucus, Wednesday mornings was off the list. We could not find any circumstance where less than 40 per cent of the committee on both sides had a direct conflict because of committee overlaps.

Senator Wallin: Are both 8:30 and 10:30 on Thursday conflicted?

The Chair: Yes, because people here are on the National Finance Committee, which start at ten o'clock.

Senator Joyal: The Legal Committee is at 10:30 on Thursday.

Senator Wallin: Who has 8:30 on Thursdays?

Senator Furey: The Internal Committee.

Senator Wallin: Therefore, midnight Tuesday, is it, then?

The Chair: That would either improve, or not, our hearings.

qui est très habituelle, d'après ce que j'ai cru comprendre, et qui propose que chaque membre du comité soit autorisé à avoir un membre du personnel présent aux séances à huis clos, à moins qu'il n'ait été décidé, pour une séance en particulier, d'exclure l'ensemble du personnel.

Le sénateur Joyal : Je propose qu'elle soit adoptée.

Le président : Merci, sénateur Joyal.

Chers collègues, j'aimerais que nous discussions brièvement de la douzième motion qui porte sur l'horaire des séances régulières. Les libéraux et les conservateurs ont discuté de la possibilité de se rencontrer les mardis matin, mais je pense que cela entre en conflit avec d'autres séances de comité auxquelles les membres assis à la table doivent assister. La suggestion à laquelle les deux côtés semblent être arrivés par consensus est que nous reprenions le créneau que notre ancien président, le distingué sénateur Smith, avait si bien géré, c'est-à-dire les lundis, à 13 heures. Cela permettrait à ceux d'entre nous qui siègent au Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense de commencer ce jour-là à 13 heures et de travailler jusqu'à 16 heures sur des questions qui ne sont pas nécessairement indépendantes les unes des autres. Ainsi, nous disposerions de trois heures complètes pour entendre des témoignages ou pour toute autre activité qui pourrait être nécessaire.

Le sénateur Wallin : Cela serait plutôt compliqué, car, bien que les séances du Comité de la défense commencent effectivement à 16 heures, je dois me préparer à la rencontre avec mon équipe, la Bibliothèque du Parlement et le greffier.

Le président : Préférez-vous que la séance commence à midi? Cette idée ne plaît pas au sénateur Tkachuk.

Le sénateur Tkachuk : Mon vol arrive vers midi. Je ne pourrais donc pas être là avant 13 heures. Si nous siégeons de 13 heures à 15 heures, cela nous donnera deux heures.

Le président : Est-ce que le lundi de 13 heures à 15 heures convient aux membres?

Le sénateur Smith : Avez-vous envisagé d'autres possibilités?

Le président : Nous avons essayé les jeudis matin, et les mercredis matin sont exclus en raison du caucus. Nous n'avons pas réussi à trouver aucun autre moment dans la semaine où moins de 40 p. 100 des membres des deux côtés avaient des conflits d'horaire avec d'autres comités.

Le sénateur Wallin : Est-ce que les créneaux de 8 h 30 et de 10 h 30, le jeudi, sont tous deux problématiques?

Le président : Oui, parce que certains de nos membres siègent au Comité des finances nationales qui commence à 10 heures.

Le sénateur Joyal : Le Comité des affaires juridiques siège à 10 h 30 le jeudi.

Le sénateur Wallin : Qui siège à 8 h 30, le jeudi?

Le sénateur Furey : Le Comité de la régie interne.

Le sénateur Wallin : Le mardi à minuit, alors?

Le président : Cela pourrait améliorer nos audiences, ou les envenimer.

Senator Joyal: It would shorten them.

The Chair: It would shorten them, and you might get more frankness.

Senator Smith: What time do you wrap up in the Defence Committee?

Senator Wallin: We always do steering committee afterwards. It is probably seven o'clock on a good day, 7:30 if there are issues.

The Chair: Do you mean Monday evenings?

Senator Furey: I think one o'clock to three o'clock is fine.

Senator Tkachuk: I am good with that. If we have to meet longer by 15 minutes or 20 minutes for a special occasion, we can sort it out. If we have a one o'clock to three o'clock time slot, I think everyone here can organize their time for that.

The Chair: If we are comfortable with that, then let us record that, clerk, in that respect.

Let me raise just some general comments. I assume we will try to arrange a meeting of the steering committee, perhaps by telephone, between now and when the Senate returns, to talk about proposals for agenda and witnesses, which we would then bring to the whole committee for discussion. We do not have, as we speak, legislation to consider. There is a bill in the Senate, and it has been adjourned by the other side until whatever time they decide to let it advance.

Ms. Reynolds: Do you want this in camera?

The Chair: No, that is all right. There are two bills in the House of Commons that have yet to clear the House of Commons, and therefore they have yet to clear second reading in the Senate, so we do not have those to consider.

I defer here to Senator Smith, Senator Joyal and Senator Nolin, who served previously on this committee, as well as Senator Jaffer. My own instinct is that there is a context around anti-terrorism requirements in Canada that, by definition, is changing. We have seen interesting analysis of the phenomenon now in the United States and how their approach is changing, and the same with our friends in the United Kingdom and France. I assume that our authorities are having the same consideration of issues here in Canada.

Would the committee be adverse to your steering committee reflecting on one or two hearings that we might have about the context for anti-terrorism? I would have to take a motion to this effect to the Senate to get authority to do that, so I do not assume the outcome of that. However, I would not do that unless the committee thought it was worthwhile. I have had some discussions with our leadership, and they are quite supportive on our side of the proposition. We do not know when we will get the legislation, but we could have at least one or two hearings in June to set a context, from which all could benefit. I hope they

Le sénateur Joyal : Cela les écourterait.

Le président : Elles seraient plus courtes, et les gens feraient peut-être preuve d'une plus grande franchise.

Le sénateur Smith : À quelle heure le Comité de la défense finit-il?

Le sénateur Wallin : Le comité de direction siège toujours après. La séance se termine probablement à 19 heures, quand tout se passe bien, et à 19 h 30, quand il y a des problèmes à régler.

Le président : Parlez-vous des lundis soir?

Le sénateur Furey : Je pense que le créneau de 13 heures à 15 heures fonctionne.

Le sénateur Tkachuk : Cela me convient. Je suis certain que si, à l'occasion, nous avons besoin de prolonger la séance de 15 ou 20 minutes, nous pourrions régler la question. Si nous adoptons le créneau de 13 heures à 15 heures, je crois que tous les membres ici présents pourront organiser leur temps en conséquence.

Le président : Si cette décision nous convient, enregistrons-la, madame la greffière.

Permettez-moi de formuler quelques observations générales. Je présume que, d'ici le retour du Sénat, nous allons tenter d'organiser une réunion du comité de direction, par téléphone peut-être, afin de proposer un programme et des témoins, que nous présenterons ensuite au comité en vue d'en discuter. Au moment même où nous nous parlons, nous n'avons pas de mesure législative à étudier. Le Sénat a été saisi d'un projet de loi mais, en raison d'une motion d'ajournement présentée par les gens de l'autre côté, on ne peut l'étudier tant qu'ils ne décideront pas d'aller de l'avant.

Mme Reynolds : Voulez-vous que cela ait lieu à huis clos?

Le président : Non, ça va. La Chambre des communes a été saisie de deux projets de loi qui n'ont pas encore été adoptés et qui, par conséquent, n'ont pas encore franchi l'étape de la deuxième lecture au Sénat. Donc, nous n'avons pas besoin de les prendre en considération.

Je m'en remets maintenant aux sénateurs Smith, Joyal et Nolin qui ont déjà siégé au comité, ainsi qu'au sénateur Jaffer. Mon instinct me dit que, par définition, le contexte entourant les exigences canadiennes en matière de lutte contre le terrorisme évolue à l'heure actuelle. Nous avons constaté que le phénomène avait fait l'objet d'une analyse intéressante aux États-Unis et que leur approche changeait, et c'est aussi le cas de nos amis du Royaume-Uni et de la France. Je suppose que nos instances ici, au Canada, envisagent les problèmes de la même manière.

Le comité s'opposerait-il à ce que le comité de direction songe à organiser une ou deux audiences qui porteraient sur le contexte entourant la lutte contre le terrorisme? Pour pouvoir tenir ces audiences, il faudra que je présente une motion à cet effet au Sénat, et je ne peux pas prévoir quel en sera le résultat. Toutefois, je ne le ferai que si le comité pense que cela en vaut la peine. J'en ai discuté avec nos dirigeants, et ils appuient fortement notre proposition. J'ignore quand on nous renverra la mesure législative, mais nous pourrions tenir au moins une ou deux audiences en juin pour établir le contexte, ce dont tous les membres pourraient bénéficier.

will not have to be in camera, but they may have to be. That would allow us to then go forward and consider legislation, whenever it comes, on a well-informed basis. I would not want to do that unless the committee as a whole thought it was a worthwhile use of time, quite frankly.

Senator Smith: Backgrounders are always useful, so I would certainly be supportive of that. We have the context of what happened last time and where it ended. In a Supreme Court of Canada decision, a deadline was given. We met that deadline. I might say that everything that we decided and recommended was by consensus. We had to do some massaging here and there, but it was not partisan. We avoided that. I hope we will be able to do that again.

I know Senator Tkachuk is not thinking about trips much these days.

Senator Tkachuk: I was just about to say that I am on the wrong committee, I think.

Senator Nolin: You will get used to it. We will educate you.

Senator Smith: We did have a trip to Washington, and it was very useful. We spoke to the previous administration. I think speaking to the current administration might be even more enlightening, but time will tell.

Senator Joyal: As Senator Nolin will also remember, as well as Senator Jaffer, we were the first members on the committee who studied the anti-terrorist legislation in its first incarnation. Since then, the context has changed, and there is no question about that. To start our meeting with a background on where anti-terrorism expresses itself these days, or terrorism, because we are looking after terrorism more than anti-terrorism, would be helpful for the members of the committee. In the past, we have had that type of background from Canadian Security Intelligence Service, CSIS, and from other agencies, and it was helpful. I remember one meeting we had in camera that was most helpful and very frank. It would help us understand better the legislation and the context in which the legislation takes place and is expressed. I think it is a worthwhile exercise.

The Chair: Are there other comments? If not, then we can leave it at that, and I and Senator Joyal and Senator Tkachuk will take that as direction from the committee when we consider the agenda items going forward.

Is there any other business that anyone would like to raise at this time? Seeing none, I would entertain a motion for adjournment.

J'espère que nous ne serons pas obligés de les mener à huis clos, mais il se peut que ce soit nécessaire. Cela nous permettrait d'être bien informés quand le temps viendra d'examiner la mesure législative. Pour être honnête, je ne tiens pas à entreprendre ce projet à moins que le comité dans son ensemble croie que c'est un bon usage de notre temps.

Le sénateur Smith : Les séances d'information sont toujours utiles, alors je soutiens assurément cette idée. Nous savons ce qui est advenu la dernière fois et comment cela s'est terminé. Dans l'une de ces décisions, la Cour suprême du Canada nous a imposé une échéance, et nous l'avons respectée. Je pourrais dire que toutes les décisions que nous avons prises et toutes les recommandations que nous avons formulées ont fait l'objet d'un consensus. Il a fallu que nous rajustions les choses ici et là, mais il n'y a pas eu de partisanerie. Nous avons réussi à éviter cela, et j'espère que nous serons en mesure de le faire encore une fois.

Je sais que le sénateur Tkachuk ne songe pas trop à voyager ces temps-ci.

Le sénateur Tkachuk : J'allais justement dire qu'à mon avis, je n'étais pas membre du bon comité.

Le sénateur Nolin : Vous vous habituerez. Nous allons vous instruire.

Le sénateur Smith : Nous sommes déjà allés à Washington, et cela nous a été très utile. Nous avons discuté avec l'ancienne administration, mais je crois que parler à la présente administration pourrait être encore plus instructif. Je présume que l'avenir nous le dira.

Le sénateur Joyal : Comme les sénateurs Nolin et Jaffer s'en souviendront, nous avons été les premiers membres du comité à étudier la première version de la Loi antiterroriste. Depuis, le contexte a changé, et cela ne fait aucun doute. En commençant notre étude par une séance d'information sur la façon dont la lutte contre le terrorisme est menée ces temps-ci, ou sur la façon dont le terrorisme se manifeste puisque cette question nous occupe davantage que celle de la lutte contre le terrorisme, nous rendrions service aux membres du comité. Dans le passé, le Service canadien du renseignement de sécurité, le SCRS, et d'autres organismes nous ont fourni ce genre de renseignements, et ils nous ont été utiles. Je me souviens d'une séance, menée à huis clos, qui a été très franche et très instructive. Cela nous aiderait à mieux comprendre la mesure législative et le contexte dans lequel elle a été rédigée. Je pense que cet exercice en vaut la peine.

Le président : Quelqu'un a-t-il d'autres observations à formuler? Si ce n'est pas le cas, nous pouvons en rester là, et les sénateurs Joyal et Tkachuk ainsi que moi-même considérerons que ce sont les directives du comité quand nous envisagerons le programme à venir.

Est-ce qu'il y a d'autres questions que vous aimeriez soulevées en ce moment? Étant donné qu'il n'y en a pas, je suis prêt à recevoir une motion d'ajournement.

Senator Joyal: So moved.

The Chair: Thank you all, colleagues. I am looking forward to working with you.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Monday, May 31, 2010

The Special Senate Committee on Anti-terrorism met this day at 1 p.m. to consider matters relating to anti-terrorism.

Senator Hugh Segal (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Colleagues, it is one o'clock, and I would like to start on time today for everyone's benefit.

Welcome to the second meeting of the Special Senate Committee on Anti-terrorism. This committee was established by order of reference from the Senate of Canada both on May 4 and on May 27. We are waiting for two bills to study: Bill S-7, to deter terrorism and to amend the State Immunity Act, allowing victims of terrorism to sue perpetrators and designated state sponsors, and Bill C-17, to amend the Criminal Code with respect to investigative hearing and recognizance with conditions.

Today, we are beginning our hearings with an update from senior security police and anti-terrorism officials in Canada on the context of the terrorist threat as it exists. We will be hearing from Charles Bisson, Deputy Director, Operations, Canadian Security Intelligence Service, CSIS; Monik Beauregard, Director, Integrated Threat Assessment Centre, ITAC; Assistant Commissioner Gilles Michaud, National Security Criminal Investigations, Royal Canadian Mounted Police, RCMP; and Linda Goldthorp, Director General, Director General Intelligence Production, National Defence.

Our guests were asked to deal with a series of specific questions: how the terrorist threat in Canada and internationally has changed over the last five years, and what those changes mean to anti-terrorism contingencies, plans and initiatives; how integrated the analytical capacity is as employed by CSIS, Citizenship and Immigration Canada, Criminal Intelligence Service Canada, Communications Security Establishment Canada, RCMP, and the Integrated Threat Assessment Centre with respect to analyzing these differences; whether barriers exist, either bureaucratic or turf that are impediments that, in some way, dilute our anti-terrorism agility; and how real the link is between terrorism and organized crime.

Le sénateur Joyal : J'en propose l'adoption.

Le président : Je remercie tous les membres du comité. Je me réjouis à la perspective de collaborer avec vous.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le lundi 31 mai 2010

Le Comité sénatorial spécial sur l'antiterrorisme se réunit aujourd'hui, à 13 heures, pour examiner des questions relatives à l'antiterrorisme.

Le sénateur Hugh Segal (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Chers collègues, il est 13 heures et j'aimerais que nous commençons nos travaux sans tarder, dans l'intérêt de tous.

Je vous souhaite la bienvenue à cette seconde séance du Comité sénatorial spécial sur l'antiterrorisme. Ce comité a été établi conformément aux ordres de renvoi du Sénat du Canada du 4 mai puis du 27 mai. Nous nous préparons à étudier deux mesures législatives : le projet de loi S-7, Loi visant à décourager le terrorisme et modifiant la Loi sur l'immunité des États, et permettant aussi aux victimes d'actes terroristes d'intenter des poursuites contre les auteurs de ces actes et les États qui les appuient. Nous allons également examiner le projet de loi C-17, Loi modifiant le Code criminel (investigation et engagement assorti de conditions).

Aujourd'hui, nous allons commencer par faire le point sur les menaces terroristes actuelles, avec de hauts responsables de la police, des services de sécurité et de la lutte contre le terrorisme au Canada. Nous entendrons Charles Bisson, qui est sous-directeur des Opérations au Service canadien du renseignement de sécurité, ou SCRS; Monik Beauregard, directrice au Centre intégré d'évaluation des menaces, ou CIEM; le commissaire adjoint Gilles Michaud, chargé des enquêtes criminelles relatives à la sécurité nationale à la Gendarmerie royale du Canada, ou GRC; et Linda Goldthorp, directrice générale, Direction générale de production de renseignements, à la Défense nationale.

On a demandé à nos invités de se concentrer sur une série de questions bien précises, à savoir : de quelle façon la menace terroriste qui pèse sur le Canada et le reste du monde a changé au cours des cinq dernières années? En quoi cela a-t-il une incidence sur les plans d'urgence antiterroristes et d'autres initiatives du genre? Dans quelle mesure peut-on parler d'intégration de la capacité d'analyse du SCRS, de Citoyenneté et Immigration Canada, du Service canadien de renseignements criminels, du Centre de la sécurité des télécommunications Canada, de la GRC et du Centre intégré d'évaluation des menaces pour ce qui est d'analyser ces changements? Existe-t-il des obstacles, bureaucratiques ou attribuables à des problèmes de rivalités, qui entravent, d'une certaine manière, notre capacité d'adaptation et de réaction au terrorisme? Et enfin, jusqu'à quel point le lien entre le terrorisme et le crime organisé est-il réel?

We are fortunate to have senior officials with us this afternoon who I am sure have very crowded agendas in their day-to-day work. We will begin with their testimony and ask them to proceed in the following order: Mr. Bisson from CSIS, Ms. Beauregard from the Integrated Threat Assessment Centre, Mr. Michaud from the RCMP, and Ms. Goldthorp from National Defence. After they are finished, we will have an opportunity for questions.

Charles Bisson, Deputy Director, Operations, Canadian Security Intelligence Service: Thank you and good afternoon. It is a pleasure for me to be here with you. I would like to state up front, on behalf of CSIS, that the director and I appreciate the interest this committee has so far shown in anti-terrorism policy and practice in this country. I know that many members of this committee were involved in the review of the Anti-terrorism Act, which reported to Parliament in 2007. It is commendable that this committee has been reconstituted to continue studying these important matters.

[Translation]

The threats that Canada faces are real, fluid and constantly evolving. And yet too often, these important matters are discussed only during times of crisis or as a response to a controversial newspaper headline.

The director of CSIS, Mr. Fadden, has often expressed concern with what he sees as somewhat of an imbalance in the discussions on terrorism and national security in Canada, and has called for a more nuanced debate worthy of a G8 country.

[English]

We believe that the reconstitution of this committee represents a positive development in this regard, and we look forward to working with you in the interest of advancing this important discussion in a manner that is balanced and that studies both the nature of the threats we face and the measures used by the Government of Canada to counter and defeat these threats.

CSIS is Canada's security intelligence service. Our role, duties and functions are defined in section 12 of the Canadian Security Intelligence Service Act, which provides us the mandate to collect, analyze and retain information and intelligence with respect to activities that can reasonably be suspected of being security threats to Canada. We report to and advise the Government of Canada on that intelligence.

Based on the authority provided by section 12 of that act, CSIS collects intelligence on a variety of specific threats to Canada, as defined in section 2 of the act, particularly terrorism, espionage and foreign-influenced activities.

Of these threats, it will be a surprise to no one to hear that terrorism remains the service's number one priority. In particular, CSIS remains most concerned with al Qaeda, its affiliates and its

Nous avons la chance de recevoir aujourd'hui de hauts responsables qui, j'en suis sûr, ont un emploi du temps quotidien très chargé. Nous allons commencer par entendre leurs témoignages. Nous allons procéder dans l'ordre suivant : M. Bisson, du SCRS, suivi de Mme Beauregard, du Centre intégré d'évaluation des menaces; puis ce sera au tour de M. Michaud, de la GRC; et nous terminerons par Mme Goldthorp, de la Défense nationale. Lorsqu'ils auront tous terminé, nous leur poserons des questions.

Charles Bisson, sous-directeur, Opérations, Service canadien du renseignement de sécurité : Merci et bonjour. Je suis heureux d'être ici avec vous. Je tiens à dire, pour commencer, au nom du SCRS, que le directeur et moi vous sommes reconnaissants de l'intérêt qu'a porté jusqu'ici le comité aux politiques et aux pratiques antiterroristes dans notre pays. Je sais que beaucoup de membres du comité ont participé à l'examen de la Loi antiterrorisme, présentée au Parlement en 2007, et je crois qu'il est louable que le comité ait été reconstitué pour continuer d'étudier ces questions importantes.

[Français]

Les menaces qui pèsent sur le Canada sont réelles et elles évoluent constamment. Pourtant, bien trop souvent, ces questions importantes sont seulement abordées en période de crise ou en réaction à un article controversé qui fait la manchette des journaux.

Le directeur du SCRS, M. Fadden, a dit maintes fois être préoccupé par ce qu'il qualifie de léger déséquilibre dans les discussions entre le terrorisme et la sécurité nationale au Canada. Il a recommandé que nous engagions à ce sujet un débat plus nuancé digne d'un pays du G8.

[Traduction]

À notre avis, la reconstitution de ce comité représente un pas dans la bonne direction. Nous nous réjouissons donc à la perspective de collaborer avec vous pour faire progresser ce débat important de façon équilibrée, afin de permettre d'étudier tant la nature des menaces qui nous guettent que les mesures prises par le gouvernement du Canada pour les contrer et les éliminer.

Le SCRS est le service de renseignement de sécurité du Canada. En vertu de l'article 12 de la Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité, qui définit nos fonctions fondamentales, nous avons le mandat de recueillir, d'analyser et de conserver des informations et des renseignements sur les activités pour lesquelles il existe des motifs raisonnables de soupçonner qu'elles sont une menace pour la sécurité de notre pays. Nous en faisons alors rapport au gouvernement du Canada et le conseillons à cet égard.

En vertu des pouvoirs qui nous sont conférés à l'article 12, nous recueillons des renseignements sur diverses menaces précises qui pèsent sur le Canada. Définies à l'article 2 de la loi, celles-ci comprennent notamment le terrorisme, l'espionnage et les activités clandestines influencées par l'étranger.

Nul ne sera surpris d'apprendre que, parmi ces menaces, notre grande priorité demeure le terrorisme. Nous nous intéressons tout particulièrement à Al-Qaïda, à ses partisans et groupes affiliés.

adherents. Naturally, we are most concerned with those within Canada who ascribe to such movements and who advocate violence as a means to achieve their ends.

In recent years, the phenomenon that is known broadly as radicalization and home-grown extremism have emerged as particularly worrisome and challenging threats confronting our national security. Although there are similarities in the steps that individuals take along the path of radicalization, the trigger that leads a person to move from fundamentalism to violent extremism is not fully understood. However, we know with certainty that the threat is real. The recent convictions of members of the Toronto 18 and Momin Khawaja, as well as a flurry of arrests of American citizens planning attacks in the United States, demonstrate the ends to which some individuals will go to do harm to their fellow citizens.

I would encourage anyone with an interest in this area to read the publicly available documentation from court proceedings in these cases.

The determination with which these individuals conducted their activities, the zeal with which they communicated their hatred of the targets and the level of sophistication that they demonstrated in their planning should give us all reasons to pay special attention.

The threat of violence from home-grown extremists is itself worrisome. The various challenges that distinguish it from the threat posed by international terrorism makes it all the more so.

First, home-grown extremists are, by definition, already in Canada and tend to be citizens or permanent residents. They are usually well integrated and comfortable navigating the trappings of popular culture, technology, language, customs and laws. The activities of these individuals cannot always be disrupted through traditional means of countering terrorism, such as at the border or using visa controls.

Additionally, the emergence of the Internet has served as a force multiplier in facilitating planning, recruiting, organizing and fundraising to the point where travel to a terrorist training camp abroad is no longer an essential step in terrorist training processes. Whereas there might once have been many opportunities along the path toward planning terrorist attacks that security agencies could detect, interdict and disrupt the planning, in many cases, today's home-grown threats have significantly reduced the time frame within which security agencies must act. In other words, the threat moves more quickly today than it did in the past. Therefore, our efforts to confront it must also move more quickly.

[Translation]

It is for this reason, among others, that CSIS and its partners must work together concertedly to confront the threats to our national security.

In this regard, the government has made great strides in recent years to ensure that the right information is shared with the right people at the right time.

Les personnes, au Canada, qui sont membres de tels mouvements et prônent la violence comme moyen d'atteindre leurs objectifs sont bien sûr celles qui nous préoccupent le plus.

Au cours des dernières années, les phénomènes qu'on appelle communément la radicalisation et l'extrémisme d'origine intérieure sont devenus des menaces particulièrement inquiétantes et graves pour la sécurité nationale du Canada. Bien qu'il existe certaines ressemblances entre les différentes voies vers la radicalisation, nous ne comprenons pas pleinement ce qui amène une personne à passer du fondamentalisme à l'extrémisme violent. Nous savons cependant que la menace est réelle. Récemment, la condamnation de membres du groupe des 18 de Toronto et de Momin Khawaja, ainsi que la vague d'arrestations de citoyens américains qui planifiaient des attentats aux États-Unis démontrent jusqu'où certaines personnes sont prêtes à aller pour faire du mal à leurs concitoyens.

J'encourage quiconque s'intéresse à cette question à lire les documents publics sur les procès de ces individus.

La détermination dont ils ont fait preuve, l'ardeur avec laquelle ils ont transmis leur haine pour leurs cibles et le degré de complexité de leurs plans montrent clairement que nous devons être très vigilants.

La menace de violence que constituent les extrémistes d'origine intérieure est, en soi, inquiétante, et elle l'est d'autant plus qu'elle présente différents défis qui la distinguent de la menace que fait planer le terrorisme international.

Premièrement, par définition, les extrémistes d'origine intérieure se trouvent déjà au Canada. Ils sont le plus souvent citoyens canadiens ou résidents permanents. Ils sont normalement bien intégrés, et la culture du pays — c'est-à-dire la technologie, la langue, les coutumes et les lois — ne leur est pas étrangère. Les méthodes classiques de lutte contre le terrorisme, comme les contrôles aux frontières et le filtrage des demandes de visas, ne peuvent pas toujours être utilisées pour contrer leurs activités.

Deuxièmement, l'avènement d'Internet a eu pour effet de découpler les moyens dont disposent les terroristes, car il facilite la planification, le recrutement, l'organisation et le financement, à tel point que les terroristes n'ont plus besoin d'aller s'entraîner à l'étranger. Il fut une époque où les services de sécurité avaient souvent la chance, au cours de l'étape de planification, de détecter, de déjouer ou d'entraver des attentats terroristes, mais aujourd'hui, parce que la menace est aussi d'origine intérieure, ces services ne disposent plus d'autant de temps pour agir. Autrement dit, la menace se déplace plus rapidement qu'autrefois et nous devons nous adapter pour l'éliminer.

[Français]

C'est l'une des raisons pour lesquelles le SCRS et ses partenaires travaillent de manière concertée afin d'écarter les menaces pour notre sécurité.

À cet égard, le gouvernement a fait d'énormes progrès au cours des dernières années pour s'assurer de communiquer les bonnes informations aux bonnes personnes et au bon moment.

For its specific part, CSIS has the legislative mandate to share information on threat-related activities directly with specific departments and agencies of the Government of Canada when it relates to their respective mandates, including law enforcement, immigration and transportation security.

And I would say that through hard work brought on by both necessity and common cause, the relationship between CSIS and its national security partners has never been better than it is today.

[English]

I mentioned the Toronto 18 and Momin Khawaja cases earlier as real life examples of the types of modern threats that Canada faces. They are also good examples to show how working together with our security partners provided recent successes.

These successful prosecutions have presented new challenges to which we must be alert. Those wishing to do harm to Canadians have been schooled on the methods and crafts used by law enforcement and security agencies through necessary disclosure provisions in the criminal justice system. Therefore, security organizations must continually adapt their operational methodology and explore creative and innovative investigative approaches and solutions to gain an edge over those we target. It is critical that CSIS and law enforcement agencies are able to exploit an ever-growing range of investigative options and techniques, always subject to the necessary safeguards and review mechanisms.

[Translation]

While there is, and always will be, room for improvement, the government has put in place a variety of structural and policy mechanisms among the agencies. A prime example is the Integrated Threat Assessment Centre, which my colleague, Ms. Bearegard, will speak to in more detail later.

Briefly, I would also like to address the committee's interest in exploring links between terrorism and organized crime. From the service's perspective, organized criminal activity is exactly that — criminal — meaning that it has already crossed a threshold where it has entered the realm and responsibility of law enforcement authorities.

This is not to say that CSIS is unaware of the public safety threat posed by organized criminal activity. Indeed, if there is a link to the threats outlined in section 2 of our act — espionage, terrorism, foreign-influenced activity — CSIS can investigate it and, under the act, disclose information to law enforcement agencies, which can initiate prosecution related to an alleged contravention of any law of Canada or a province.

Quant au SCRS, la loi nous permet de communiquer des informations que nous recueillons sur les activités liées à la menace aux ministères et organismes fédéraux concernés par leur mandat, notamment l'application de la loi, l'immigration, la sécurité dans les transports et ainsi de suite.

Je dois dire qu'en raison du travail acharné que nous avons accompli par nécessité et solidarité, les relations entre le SCRC et les partenaires dans le domaine de la sécurité n'ont jamais été meilleures.

[Traduction]

J'ai déjà dit que l'affaire du groupe des 18 de Toronto et celle de Momin Khawaja étaient des exemples concrets du type de menace auquel le Canada doit dorénavant faire face. Elles sont également un bon exemple des avantages que nous avons retirés récemment de notre collaboration avec nos partenaires dans le domaine de la sécurité.

Les poursuites que nous avons réussi à engager contre ces individus ont mis au jour de nouveaux problèmes auxquels nous devons être attentifs. En effet, en raison des dispositions du système de justice pénale qui prévoient la communication de la preuve, ceux qui veulent du mal aux Canadiens savent maintenant quelles méthodes et techniques les corps policiers et les services de renseignements ont utilisées contre eux. Les organismes de sécurité doivent donc constamment adapter leurs méthodes opérationnelles et chercher des angles d'enquête et des solutions innovatrices afin de conserver une longueur d'avance sur leurs cibles. Il est donc essentiel que le SCRS et les corps policiers soient en mesure de maximiser une série grandissante de moyens et de techniques d'enquête, conformément aux mesures de protection et aux mécanismes d'examen nécessaires.

[Français]

Bien qu'ils soient imparfaits et qu'ils pourraient toujours être améliorés, divers mécanismes structurels et politiques ont été mis en place entre les services par le gouvernement. L'un des meilleurs exemples est la création du Centre intégré d'évaluation des menaces, dont ma collègue Mme Bearegard vous parlera en détail plus tard.

Comme le souhaite le comité, j'aimerais parler brièvement des liens existants entre le terrorisme et le crime organisé. Il va de soi que le crime organisé n'est rien de plus qu'une forme d'activités criminelles; ceux qui s'y livrent sont dans la mire des organismes d'application de la loi.

Cela ne veut pas dire que le SCRS n'est pas au courant de la menace pour la sécurité publique que représente le crime organisé. Lorsqu'il existe des liens entre le crime organisé et les menaces dont il est question à l'article 2 de notre loi — l'espionnage, le terrorisme et les activités influencées par l'étranger —, le service peut faire enquête et, selon la loi, nous pouvons communiquer des informations aux organismes d'applications de la loi qui pourraient tenter des poursuites, fédérales ou provinciales.

The current reality, however, is that although CSIS has investigated organized crime at the strategic level in the past, the current threat environment has compelled us to shift significant resources toward the fight against terrorism.

In closing, I would simply like to reiterate the service's belief that this is an important forum for engaging in the type of discussions that we believe need to take place in this country. It is important in any democracy, no less so for Canada, that security services maintain the confidence and trust of the citizenry and that they serve the elected representatives.

I thank you for the opportunity to appear before you in support of that effort. I look forward to taking any questions you may have.

Monik Beauregard, Director, Integrated Threat Assessment Centre: Mr. Chair, I would like to thank you for the opportunity to appear before this committee and speak to the role of the Integrated Threat Assessment Centre, or ITAC.

In the next few minutes, I will discuss the mandate and organization of ITAC, and the evolution of the terrorist threat internationally over the last five years and its implications for Canada; finally, I will briefly provide a response to the question on the organized crime/terrorism nexus.

[English]

To begin, the Integrated Threat Assessment Centre, ITAC, was born out of the 2004 national security policy entitled *Securing an Open Society: Canada's National Security Policy*. The policy recognized that the key element to provide greater security for Canadians and to get the most from our expenditures was to coordinate and better integrate our efforts. The policy called for the creation of an integrated assessment centre to ensure that all threat-related information would be effectively compiled and analyzed, and that resultant assessments would reach all those who need them in a timely and effective manner. Therefore, the centre's primary purpose is to produce integrated, comprehensive and timely assessments of the terrorist threat to Canadian interests, both at home and abroad.

The mandate of ITAC has been revised and broadened three times since its creation in 2004. ITAC now produces threat warnings that include coverage of potential use of serious violence against persons or property to achieve a political objective. In 2007, ITAC's threat coverage was expanded by the National Security Advisor to include terrorist threats to Canadian critical infrastructure, again, both in Canada and abroad. ITAC also plays a role as a primary assessor of threats from terrorism and threats involving serious violence to people and infrastructure during special events. An example of this is the recent Olympic Winter Games and the G8 and G20 meetings next month.

ITAC was set up as a community-wide resource. Its staff is composed of analysts seconded from across government. Though ITAC serves as a prime example of a whole-of-government

Cependant, la situation actuelle est différente et bien que par le passé, le SCRS ait mené des enquêtes sur le crime organisé sur le plan stratégique, le contexte actuel de la menace a obligé le service à transférer une part importante des ressources à la lutte contre le terrorisme.

En terminant, j'aimerais simplement réitérer le fait que le service est convaincu que le comité est un important forum pour ce genre de discussions, dont notre pays ne pourrait se passer. Dans toutes les démocraties, y compris le Canada, il faut que les services de sécurité soient dignes de la confiance que leur accordent les citoyens et qu'ils servent les représentants parlementaires.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de témoigner de cet esprit à votre comité et je répondrai à vos questions avec plaisir.

Monik Beauregard, directrice, Centre intégré d'évaluation des menaces : Monsieur le président, je vous remercie de m'avoir invitée à comparaître devant le comité pour vous parler du rôle du Centre intégré d'évaluation des menaces, le CIEM.

Dans les prochaines minutes, j'aborderai les sujets suivants. D'abord, le mandat et la structure du CIEM, l'évolution de la menace terroriste à l'échelle internationale au cours des cinq dernières années et les conséquences que cette évolution a eues pour le Canada et, finalement, j'aborderai brièvement le lien entre le crime organisé et le terrorisme.

[Traduction]

Le Centre intégré d'évaluation des menaces, ou CIEM, a vu le jour après l'adoption, en 2004, de la politique de sécurité nationale appelée *Protéger une société ouverte : La politique de sécurité nationale du Canada*, qui reconnaissait qu'il fallait unir et coordonner nos efforts pour mieux assurer la sécurité des Canadiens et tirer le meilleur parti des fonds consacrés à cette initiative. La politique prévoyait la création d'un centre intégré d'évaluation pour veiller à ce que les analyses soient communiquées en temps opportun et de manière efficace à tous ceux qui en ont besoin. Le CIEM a donc pour objectif principal de produire des évaluations exhaustives, intégrées et à jour de la menace terroriste qui pèse sur les intérêts canadiens, tant au pays qu'à l'étranger.

Il convient de souligner que le mandat du CIEM a été revu et élargi à trois reprises depuis la création de l'organisme en 2004. Le CIEM rédige maintenant des avertissements qui traitent notamment des risques de recours à la violence grave contre des personnes ou des biens pour atteindre un objectif politique. En 2007, le conseiller à la sécurité nationale a ajouté aux sphères de compétences du CIEM les menaces terroristes qui pèsent sur les infrastructures essentielles canadiennes, tant au pays qu'à l'étranger. Enfin, le CIEM joue le rôle d'expert principal en évaluation des menaces terroristes et des menaces de violence grave contre les personnes ou les infrastructures pendant des événements spéciaux comme, récemment, les Jeux olympiques ou les sommets du G8 et du G20, qui se tiendront le mois prochain.

Le CIEM s'appuie sur les ressources de l'ensemble des services de sécurité et de renseignement. Son effectif se compose donc d'analystes en détachement venant de divers ministères et organismes fédéraux.

approach, the centre requires a secure facility. Therefore, a decision was made in the early stages that ITAC would be housed in CSIS and operate as a functional branch of the service.

ITAC involves, on the one hand, the wider intelligence community committing to second analysts to ITAC and, on the other hand, CSIS providing the necessary support to enable ITAC to function properly. This dual relationship needed to be translated into an inclusive governance process and to ensure that all those with a stake in ITAC have a voice in its strategic direction.

The ITAC director reports directly to the CSIS director who, in turn, provides advice to the National Security Advisor, NSA. The CSIS director and National Security Advisor co-chair a committee of deputy ministers called the ITAC Management Board. Its mandate is to review ITAC's performance and provide advice on the centre's strategic orientation, including short- or long-term changes in focus or mandate.

[Translation]

I have already alluded to the fact that ITAC is based on an integrated model for sharing and analyzing information and intelligence relating to the threat of terrorism.

What this means in practice is that the centre analyzes intelligence and information it receives from collection agencies and various other partners. It is crucial to understand the difference here that ITAC is an assessment shop and can analyze only the information that is collected by others and shared with the centre.

Information sharing is critical to ITAC's ability to carry out its mandate. For this reason, each analyst seconded to ITAC from a partner institution maintains direct connectivity to the databases of his or her home organization.

[English]

ITAC was also established to improve Canada's capacity to contribute more significantly to international counterterrorism efforts. In this regard, ITAC works closely with foreign fusion centres of Canada's key intelligence partners, including the U.S., the U.K., Australia and New Zealand. We also have relationships with a number of European fusion centres.

[Translation]

Now that I have provided what I hope is a clearer understanding of ITAC's purpose, I will turn to the question foremost on your mind: what are the threats facing Canada?

The terrorist threats Canada faces emanate from what we could loosely call four different types of actors.

Le CIEM est un excellent exemple d'organisme pangouvernemental, mais il avait besoin de locaux sécurisés. On a donc décidé, dès le début, qu'il s'installerait dans l'immeuble du SCRS et qu'il en deviendrait une direction à part entière.

Le CIEM travaille, d'une part, avec l'appareil du renseignement, qui s'est engagé à lui prêter des analystes et, d'autre part, avec le SCRS, qui lui fournit tout le soutien dont il a besoin pour bien fonctionner. À cette double relation devait également être associé un processus de gouvernance participatif afin que tous les intervenants aient voix au chapitre lorsque viendrait le moment de définir l'orientation stratégique du centre.

Le directeur du CIEM relève directement du directeur du SCRS qui, pour sa part, donne des conseils au conseiller à la sécurité nationale, ou CSN. Le directeur du SCRS et le CSN coprésident un comité de sous-ministres appelé Conseil de gestion du CIEM, qui a pour mandat d'examiner le rendement du centre et de donner des conseils sur son orientation stratégique, notamment sur les changements à court ou long terme dans ses activités ou son mandat.

[Français]

J'ai déjà fait allusion au fait que la structure du CIEM est basée sur un modèle intégré de partage et d'analyse des informations et des renseignements sur la menace terroriste.

En pratique, le CIEM analyse les informations et les renseignements que les organismes qui en font la collecte et d'autres partenaires lui fournissent. Il est important ici de souligner que le CIEM est un centre d'évaluation et qu'il n'analyse que les informations qui sont recueillies et qui lui sont communiquées par d'autres.

Comme il doit absolument y avoir un échange d'informations pour que le CIEM puisse s'acquitter de son mandat, tous les analystes qui y sont détachés ont directement accès aux bases de données de leur organisme d'attache.

[Traduction]

Le CIEM a également été créé pour que le Canada puisse contribuer davantage aux efforts déployés à l'échelle internationale pour lutter contre le terrorisme. Il travaille donc en étroite collaboration avec les centres d'intégration étrangers des principaux partenaires du Canada au chapitre du renseignement, à savoir : les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Il entretient aussi des relations avec plusieurs centres d'intégration européens.

[Français]

Maintenant que je vous ai donné ce que j'espère être un meilleur aperçu du rôle du CIEM, j'aborderai la question qui vous préoccupe d'abord et avant tout, c'est-à-dire les menaces qui pèsent sur le Canada.

Les menaces terroristes auxquelles le Canada doit faire face émanent de ce qu'on pourrait plus ou moins qualifier de quatre sources différentes.

First, there is Islamist extremism, so al Qaeda and its affiliates. Second, there is home-grown Islamist extremism influenced by al Qaeda ideology. Third, there are international terrorist groups other than al Qaeda. And fourth, there is domestic extremism.

For the sake of time, however, and since Mr. Bisson has already addressed the threat of home-grown extremism, I will limit my remarks to Islamist extremism as practiced by al Qaeda and its affiliates, which remains the pre-eminent terrorist threat to western countries, including Canada.

As you know, al Qaeda has, on more than one occasion, specifically identified Canada as a viable target, and while sustained international counterterrorism efforts have indeed eroded al Qaeda leadership and hampered funding and recruitment efforts, al Qaeda does remain a threat to Canada and Canadian interests abroad.

[*English*]

Al Qaeda messaging repeatedly reiterates the group's anti-Western and anti-Israeli ideology. Given the intense pressure al Qaeda is under in its safe haven in Pakistan's tribal areas, operational activities are increasingly shifting to its affiliates in the Afghanistan-Pakistan region, the Maghreb and Sahel regions, Iraq and the Arabian Peninsula. Although the affiliates have been primarily focused on regional objectives and operations, the recent events of Christmas Day and, last month, the attempted bombing in Times Square indicate a worrisome new willingness and a certain degree of capability on the part of affiliates to mount attacks outside of their regions.

The failed Christmas Day attempt also denotes a new evolution in the strategy of al Qaeda and its affiliates, from well-planned and coordinated attacks to smaller opportunistic ones. The specific incident is an example of how planning was completed fairly rapidly and was focused on the skills of the recruit and his ability to travel.

Recent web postings and al Qaeda propaganda applaud and encourage opportunistic and relatively uncomplicated attacks, such as the one carried out by Major Hasan at Fort Hood, and officially sanctioned acts of individual jihad, raising the spectre of jihadi lone wolves. These recent trends, in concert with the added concerns generated by a number of recent cases of home-grown extremism, illustrate that the threat from terrorism clearly is becoming more diverse.

Finally, I will turn to your question on the nexus between organized crime and terrorism. There is a prevailing mistrust on the part of organized crime groups toward terrorist groups, whose operational activities are religiously and ideologically motivated and can often have a significant negative impact on economic interests. In contrast, organized crime groups are generally focused on maximizing profit and ensuring the continuation of illicit business activities.

Premièrement, l'extrémisme islamiste, donc Al-Qaïda et les groupes qui y sont affiliés; deuxièmement, l'extrémisme islamiste d'origine intérieure inspiré de l'idéologie d'Al-Qaïda; troisièmement, les autres groupes terroristes internationaux; et, quatrièmement, l'extrémisme national.

Toutefois, par souci de concision — et parce que M. Bisson vient juste de vous parler de l'extrémisme d'origine intérieure —, je limiterai mes propos à l'extrémisme islamiste que représente Al-Qaïda et les groupes qui y sont affiliés et qui demeurent la menace terroriste la plus importante à laquelle sont confrontés les pays occidentaux, dont le Canada.

Comme vous le savez, Al-Qaïda a précisé à plusieurs reprises que le Canada est une cible. Même si les efforts soutenus de la communauté internationale dans la lutte contre le terrorisme ont affaibli les instances dirigeantes d'Al-Qaïda et miné leurs activités de financement et de recrutement, Al-Qaïda demeure une menace pour le Canada et ses intérêts à l'étranger.

[*Traduction*]

L'idéologie anti-occidentale et anti-israélienne d'Al-Qaïda est très présente dans les messages de l'organisation. Comme Al-Qaïda subit d'intenses pressions dans les zones tribales du Pakistan où ses membres se sont réfugiés, ce sont de plus en plus ses groupes affiliés en Afghanistan et au Pakistan, au Maghreb, au Sahel, en Irak et dans la péninsule d'Arabie qui mènent les activités opérationnelles. Les groupes affiliés à Al-Qaïda se concentrent sur des objectifs et des opérations à l'échelle régionale, mais l'incident survenu à Noël et l'attentat à la bombe raté du mois dernier à Times Square montrent que ces groupes ont une volonté nouvelle et inquiétante et, dans une certaine mesure, les moyens de monter des attaques loin de leur territoire.

L'attentat manqué de Noël représente également un changement de stratégie de la part d'Al-Qaïda et de ses groupes affiliés, qui sont passés d'attaques bien planifiées et coordonnées à des attentats opportunistes de moindre envergure. L'attaque en question a été planifiée assez rapidement, en fonction des connaissances d'une recrue et de sa capacité à voyager.

Les messages affichés récemment sur Internet et la propagande d'Al-Qaïda font l'éloge des attaques opportunistes et plutôt simples comme celle perpétrée par le major Hasan à Fort Hood; ils encouragent ce type d'attaque qu'ils qualifient officiellement de jihad personnel, agitant le spectre du jihadiste qui agit seul. Ces nouvelles tendances, ainsi que les préoccupations soulevées par plusieurs cas récents d'extrémisme d'origine intérieure montrent clairement que la menace terroriste se diversifie.

Enfin, je vais répondre à votre question sur les liens entre le crime organisé et le terrorisme. Les groupes criminels organisés se méfient des organisations terroristes dont les opérations à caractère religieux ou idéologique ont souvent un effet négatif important sur les intérêts économiques. Par contre, les groupes criminels organisés tiennent généralement à maximiser leurs profits et à poursuivre leurs activités illégales.

Terrorists, as well, have generally sought to limit their exposure to criminal organizations. However, necessity has sometimes compelled them to engage in illicit transactions with criminal groups to obtain illicit commodities and for services in which criminal organizations possess specialized knowledge, such as human smuggling.

Numerous terrorist groups have undertaken criminal activities to directly support operations and as a means to generate funds. Terrorist groups have routinely engaged in activities such as human smuggling, illegal weapons procurement and the use and possession of fraudulent identity documents to support operations. To obtain funds, terrorists have resorted to crimes such as fraud, kidnapping, commodity smuggling and drug trafficking. The complexity of these criminal operations ranges from short-term, low-level offences to more highly structured and organized activities.

[Translation]

That said, however, the factors I just mentioned limit the potential of organized crime groups and terrorist organizations to form strong, long-term alliances. Serious organized crime groups are motivated by maximizing profit and will typically not jeopardize those interests and call unwanted attention to themselves by cooperating with terrorist organizations.

To summarize, global counterterrorism efforts have eroded al Qaeda's leadership, funding and operational capability, and that has prompted an increase in the operational tempo of al Qaeda affiliates. Al Qaeda, nonetheless, remains a resilient organization whose determination to mount attacks against the west cannot be underestimated. Terrorists and extremists are making greater and more sophisticated use of the Internet for the distribution of propaganda, radicalization, recruitment, fundraising and operational planning; and their operations and tactics are becoming more technologically advanced, as shown by the failed Christmas Day plot, which was successful in penetrating aviation security.

I hope I have been able to convey that there is closer cooperation between intelligence partners than ever before, both domestically and internationally, and that ITAC is a prime example of that cooperation. Fusion centres have been established in Canada and many western countries, specifically to facilitate the coordination of counterterrorism efforts.

The Chair: I would now ask Assistant Commissioner Michaud, of the Royal Canadian Mounted Police, to kindly make his presentation.

[English]

Assistant Commissioner Gilles Michaud, National Security Criminal Investigations, Royal Canadian Mounted Police: Good afternoon and thank you Mr. Chair and members of the committee. I welcome your establishment of this important

Les terroristes tentent habituellement, eux aussi, d'éviter les contacts avec les groupes criminels organisés, mais ils ont parfois été obligés de participer aux activités illicites de ces groupes pour obtenir des marchandises illégales ou des services, comme le passage de clandestins, dans lesquels ces groupes ont un savoir-faire.

De nombreuses organisations terroristes se sont livrées à des activités criminelles pour appuyer leurs opérations et se procurer des fonds. Elles ont donc régulièrement fait le trafic de migrants, acquis illégalement des armes et utilisé ou gardé en leur possession de faux documents d'identité. Pour financer leurs activités, elles ont commis des crimes tels que fraude, enlèvements, contrebande de marchandises et trafic de stupéfiants. Ces activités criminelles varient en complexité, allant de délits mineurs ponctuels à des activités beaucoup plus structurées et organisées.

[Français]

Par conséquent, les facteurs que je viens de mentionner réduisent les risques que des groupes criminels organisés et des organisations terroristes forment des alliances solides et durables. Comme les groupes criminels organisés sérieux tiennent à maximiser leurs profits, ils n'ont pas l'habitude de compromettre leurs intérêts ou d'attirer inutilement l'attention sur eux en coopérant avec des organisations terroristes.

En conclusion, les efforts déployés à l'échelle internationale pour lutter contre le terrorisme ont porté atteinte aux instances dirigeantes d'Al-Qaïda, à leurs sources de financement et à leurs capacités opérationnelles, ce qui a entraîné une intensification des opérations menées par leurs groupes affiliés. Al-Qaïda demeure néanmoins une organisation solide dont il ne faut pas sous-estimer la détermination à commettre des attentats contre l'Occident. Les terroristes et les extrémistes utilisent Internet plus souvent et de façon plus astucieuse pour faire de la propagande, radicaliser, recruter, amasser des fonds et planifier des opérations. Leurs activités et leurs tactiques sont de plus en plus sophistiquées sur le plan technologique, comme en témoigne le complot de Noël dont l'auteur a réussi à contourner les mesures de sécurité des transporteurs aériens.

J'espère que j'ai réussi à vous démontrer qu'il existe une collaboration plus étroite que jamais entre les partenaires du milieu du renseignement aux national et international et que le CIÉM en est un excellent exemple. Des centres d'intégration ont été créés au Canada et dans de nombreux pays occidentaux précisément pour faciliter la coordination des efforts dans la lutte contre le terrorisme.

Le président : Je vais maintenant demander au commissaire adjoint, M. Michaud, de la Gendarmerie royale du Canada de bien vouloir nous faire sa présentation.

[Traduction]

Commissaire adjoint Gilles Michaud, Enquêtes criminelles relatives à la sécurité nationale, Gendarmerie royale du Canada : Bonjour et merci, monsieur le président et chers membres du comité. Je salue le rétablissement de ce comité important comme

committee as a means to help us inform decision makers and the Canadian public on the efforts made by law enforcement and security agencies in keeping Canada and Canadians safe from harm by terrorists, either here in Canada or abroad.

[Translation]

This public engagement is not something we have always done well, but it is something we are making efforts to improve upon. I provided to the clerk of the committee examples of two such recent efforts: our commissioner's speech in October 2009 before the Canadian Association for Security and Intelligence Studies, and a June 2009 discussion paper we drafted entitled *Radicalization — A Guide for the Perplexed*. Both documents are available on the RCMP's website.

[English]

As you have heard from my counterparts from ITAC and the CSIS, the threat is real. It exists within and outside our borders. It is also worth noting that we are seeing Canadians travel abroad to receive training in terrorist warfare, who subsequently engage in violent criminal activities in support of their extremist views. For example, we have heard of young people from the Somalian community in Toronto who allegedly travelled to Somalia to fight with al Shabaab, which is a listed terrorist entity here in Canada.

In fact, terrorists are criminals; and in Canada, it is the responsibility of law enforcement to investigate criminal activities and gather the evidence to prosecute them for their actions. As such, I will take the next few minutes to talk about the role of the RCMP in countering terrorism, the integrated approach to policing terrorist activity, some of the enhancements to the National Security Criminal Investigations over the last few years, our challenges and, finally, the nexus between organized crime and terrorist groups.

The passage of the CSIS Act in 1984 shifted responsibility for security intelligence from the RCMP to CSIS. At the same time, the Security Offences Act legislated primary responsibility to the RCMP for investigating criminal offences that may constitute a threat to the security of Canada.

In 2001, the Anti-terrorism Act further defined the role of law enforcement in neutralizing terrorist threats by creating Criminal Code offences specific to terrorism. In recent years, we have seen a number of successful prosecutions under the Anti-terrorism Act. I would point out that it is through the collection of evidence and the criminal justice process that we maximize transparency, oversight and public accountability for actions taken, while respecting the rights and freedoms of individuals.

moyen d'informer les décideurs et le public canadien des efforts que les organismes d'application de la loi et de sécurité déploient pour maintenir le Canada et les Canadiens à l'abri du danger que représente le terrorisme au pays et à l'étranger.

[Français]

Cette mobilisation publique n'est pas quelque chose que nous avons toujours bien réussi, mais nous tentons d'améliorer cet aspect. J'ai soumis au greffier de votre comité deux exemples récents d'efforts à ce titre : le discours de notre commissaire prononcé en octobre 2009 devant l'Association canadienne des études de renseignement et de sécurité, et un document de travail que nous avons rédigé en juin 2009 intitulé *Démystifier la radicalisation*. Ces deux documents sont disponibles sur le site web de la GRC.

[Traduction]

Comme l'ont indiqué mes homologues du CIEM et du SCRS, la menace est réelle. Elle plane à l'intérieur et à l'extérieur de nos frontières. Il importe également de noter que certains Canadiens se rendent à l'étranger pour obtenir de la formation en conduite d'actes terroristes pour ensuite se livrer aux activités criminelles violentes que leur inspirent leurs opinions extrémistes. Par exemple, nous avons entendu parler de jeunes de la communauté somalienne de Toronto qui se seraient rendus en Somalie pour combattre aux côtés d'al-Shabaab, qui figure sur la liste des organisations terroristes, ici au Canada.

En fait, les terroristes sont des criminels et il incombe aux organismes d'application de la loi canadiens de faire enquête sur les activités criminelles et de recueillir des éléments de preuve pour poursuivre les terroristes. Ainsi, je vais prendre les prochaines minutes pour vous parler du rôle de la GRC dans la lutte contre le terrorisme, de l'approche intégrée de maintien de l'ordre à l'égard des activités terroristes, de certaines des améliorations apportées aux Enquêtes criminelles relatives à la sécurité nationale au cours des dernières années, de nos défis et, enfin, du lien entre le crime organisé et les groupes terroristes.

L'adoption de la Loi sur le Service canadien de sécurité, en 1984, a entraîné le transfert de la responsabilité relative au renseignement de sécurité de la GRC au SCRS. En même temps, la Loi sur les infractions en matière de sécurité établissait que la responsabilité première de la GRC était de faire enquête sur les infractions criminelles pouvant représenter une menace pour la sécurité du Canada.

En 2001, la Loi antiterroriste a plus clairement défini le rôle des organismes d'application de la loi quant à la neutralisation des menaces terroristes en créant des infractions directement liées au terrorisme en vertu du Code criminel. Ces dernières années, on a dénombré plusieurs poursuites fructueuses aux termes de la Loi antiterroriste. Je tiens à souligner que c'est grâce à la collecte d'éléments de preuve et du processus de justice pénale que nous optimisons la transparence, la surveillance et l'obligation de rendre compte au public à l'égard des mesures prises, tout en respectant les droits et les libertés des personnes.

That being said, national security criminal enforcement is a difficult and complicated undertaking. Why is that? One of the biggest reasons is the scope of the threat environment itself, as so ably outlined earlier by my colleagues.

Spurred on by rapidly advancing technology, globalization and increasingly borderless societies, threats are multi-faceted, originating from more locations and with more diverse motives than ever before.

Thus, it is important to capitalize on assets, experience, expertise and legislated mandates from various agencies in Canada to protect the Canadian public. As you have heard, ITAC is an example of this integration; while from a law enforcement perspective, we have four Integrated National Security Enforcement Teams in Montreal, Toronto, Ottawa and Vancouver. These, under the guidance of the RCMP, include personnel from various Canadian law enforcement agencies, CSIS and the Public Prosecution Service of Canada. The effectiveness of these units is best demonstrated by recent successful prosecutions of individuals, such as Momin Khawaja in Ottawa, Saïd Namouh in Quebec, Prapaharan Thambithurai in Vancouver and individuals in the Toronto 18 case. The prosecution of these cases has also helped the interpretation of the Anti-terrorism Act and, through court decisions, has provided guidance to criminal investigators across the country.

[*Translation*]

Recommendations from Justice O'Connor, as well as from this committee through your February 2007 report, have further guided positive changes to how the RCMP exercises its mandate in national security. As examples, we have enhanced the training for investigators involved in national security criminal investigations by adding a cultural awareness session for all our employees.

In addition, our operations are now centrally controlled from my office in Ottawa, an arrangement which affords better oversight and consistency over high-risk activities such as information sharing with foreign partners and investigative activities around sensitive sectors such as academia and religion.

As alluded to earlier, the mandates of the various government departments and agencies charged with national security responsibilities in Canada are distinct from, and complementary to, one another. Cooperation between the Canadian security, intelligence and law enforcement communities is crucial. I echo the comments of my counterpart from CSIS that the relationship between agencies is better than ever. I know you probably hear that and wonder if we would really tell you if it was not. I can assure you it truly is.

Cela étant dit, l'application de dispositions pénales relatives à la sécurité nationale est une entreprise difficile et complexe. Pourquoi? Une des principales raisons tient à la portée des menaces, comme l'ont si habilement souligné mes collègues un peu plus tôt.

Stimulées par les percées technologiques, la mondialisation et les sociétés de plus en plus sans frontières, les menaces comportent de multiples facettes; elles proviennent de plus d'endroits qu'auparavant et répondent à des motifs plus diversifiés que jamais.

Il est donc important de miser sur les actifs, l'expérience, l'expertise et les mandats prescrits par la loi de divers organismes au Canada pour protéger la population canadienne. Comme on vous l'a signalé, le CIEM est un exemple de cette intégration, alors que du point de vue de l'application de la loi, nous avons quatre équipes intégrées de la sécurité nationale, basées respectivement à Montréal, Toronto, Ottawa et Vancouver. Ces équipes, qui œuvrent sous la direction de la GRC, sont formées de membres de divers organismes canadiens d'application de la loi, du SCRS et du Service des poursuites pénales du Canada. L'efficacité de ces unités est très bien illustrée par les récentes poursuites fructueuses d'individus comme Momin Khawaja à Ottawa, Saïd Namouh à Québec, Prapaharan Thambithurai à Vancouver et les membres du groupe des 18 à Toronto. La poursuite de ces affaires a également contribué à l'interprétation de la Loi antiterroriste et, par l'entremise de décisions judiciaires, a donné une orientation aux enquêteurs de partout au pays.

[*Français*]

Les recommandations du juge O'Connor et celles que votre comité a présentées dans son rapport de février 2007 ont aussi permis d'apporter des changements positifs dans la façon dont la GRC s'acquitte de son mandat en matière de sécurité nationale. Nous avons notamment amélioré la formation des enquêteurs, qui participent à des enquêtes criminelles relatives à la sécurité nationale, en ajoutant une séance de sensibilisation culturelle pour tous nos employés.

De plus, nos activités sont maintenant contrôlées de façon centralisée à partir de mon bureau à Ottawa; ce qui permet une meilleure surveillance et une plus grande cohérence sur le plan des activités à risque élevé comme le partage de renseignements avec des partenaires étrangers et les activités d'enquête sur des secteurs de nature délicate tels que le monde universitaire et de la religion.

Les mandats des divers ministères et organismes gouvernementaux qui s'acquittent des responsabilités relatives à la sécurité nationale au Canada sont distincts l'un de l'autre et se complètent. La collaboration entre les communautés canadiennes de la sécurité, du renseignement et de l'application de la loi est essentielle. Je réitère les commentaires de mes homologues du SCRS voulant que la relation entre les divers organismes soit meilleure que jamais; je sais que vous l'entendez probablement et que vous vous demandez si nous le dirions si ce n'était pas le cas, mais je peux vous assurer qu'elle l'est véritablement.

The RCMP and CSIS, for example, have renewed the memorandum of understanding that outlines our working relationship. We also now hold joint training sessions for our investigators, who have increased awareness and understanding of our respective mandates.

I further note that the RCMP's priorities in national security criminal investigations are informed by CSIS's priorities and the manner in which CSIS sees the threat. More detailed information on what the RCMP has specifically done to respond to Justice O'Connor's recommendations can be found in the 20-page annex that was publicly released to the House of Commons Standing Committee on Public Safety and National Security in June 2009.

But challenges still exist — and if we are honest with ourselves — they always will. That said, we have to and need to continue to look for solutions. As a prime example, the challenge of using intelligence as evidence is front and centre for the RCMP and CSIS, and there is still work to be done on this unresolved issue. The upcoming release of Justice Major's report into the investigation of the bombing of Air India flight 182 may provide us with some helpful guidance on this complicated problem.

[English]

Fulfilling our role in national security is becoming more difficult as the nature of the threat evolves and our mandated responsibilities in criminal enforcement are increasing — all the while bearing the responsibility that only law enforcement has — that is, the disruption of terrorist criminal activities. Hence, we are not allowed to fail because of the dire consequences to public safety.

This means we must process an extraordinary amount of threat information on a daily basis and run to ground all pieces of information that we receive, whether from the public, through our national security information line, from our private sector critical infrastructure partners, through our suspicious incident reporting system, from our domestic partners such as CSIS and ITAC, or from individual partners such as the FBI. Any credible threat that is brought to our attention from whatever the source gets full attention and resources of the RCMP.

As you can imagine, this places a huge strain on our resources, and as more RCMP internal capacity goes to the national security program it consequentially puts pressure on other programs within the force.

I cannot stress enough, however, that the RCMP is doing everything it can to protect the public, disrupt terrorist threats and prosecute criminals whenever possible.

La GRC et le SCRS, par exemple, ont renouvelé le protocole d'entente qui dresse les grandes lignes de notre relation de travail. Nous tenons également des séances de formation conjointes pour nos enquêteurs qui sont mieux sensibilisés à l'égard de nos mandats respectifs et les comprennent davantage.

Je tiens également à souligner que les priorités de la GRC en matière d'enquêtes criminelles relatives à la sécurité nationale sont fondées par les priorités du SCRS et de la conception de la menace par le service. Vous trouverez de plus amples renseignements sur ce que la GRC a spécifiquement fait pour répondre aux recommandations du juge O'Connor dans l'annexe de 20 pages d'un rapport du Comité permanent de la Sécurité publique et nationale de la Chambre des communes. Cette annexe a été rendue publique en juin 2009.

Toutefois, des défis demeurent. Et soyons honnêtes avec nous-mêmes, ils perdureront toujours. Cela dit, nous devons continuer de chercher des solutions. En guise d'exemple notable, le défi que représente l'utilisation du renseignement comme élément de preuve est prioritaire pour la GRC et le SCRS, et ce, même s'il reste du travail à faire sur cette question toujours non résolue. La publication prochaine du rapport du juge Major sur l'enquête relative à l'attentat à la bombe perpétré sur le vol 182 d'Air India pourrait nous fournir des lignes directrices utiles quant à ce problème complexe.

[Traduction]

Il devient plus difficile de nous acquitter de notre mission en matière de sécurité nationale, alors que la nature de la menace évolue et que nos responsabilités relatives à l'application de la loi s'élargissent — même si ce sont nos responsabilités intrinsèques — pour englober la lutte contre les activités terroristes. Nous n'avons donc pas le droit d'échouer compte tenu des éventuelles conséquences terribles d'un tel échec sur la sécurité publique.

Cela signifie que nous devons traiter quotidiennement une quantité extraordinaire de renseignements sur les menaces et évaluer tous les éléments d'information que nous recevons — qu'ils nous viennent du public, par l'entremise de notre Réseau-info sécurité nationale; de nos partenaires d'infrastructures essentielles du secteur privé, par l'intermédiaire de notre système de signalement d'incidents suspects; de nos partenaires nationaux, comme le SCRS ou le CIEM; ou de nos partenaires internationaux, comme le FBI. Lorsqu'elle est informée d'une menace crédible, peu importe la source, la GRC se mobilise et y consacre toutes les ressources nécessaires.

Comme vous pouvez l'imaginer, cela met une forte pression sur les moyens dont nous disposons, car alors que davantage de ressources internes de la GRC sont affectées au programme de sécurité nationale, la pression exercée sur d'autres programmes s'accroît.

Toutefois, je ne saurais trop insister sur le fait que la GRC fait tout ce qui est en son pouvoir pour protéger le public, contrer les menaces terroristes et traduire les criminels devant la justice toutes les fois que c'est possible.

Last, the nexus between transnational organized crime and terrorism is also problematic. Although we do know that in places such as Afghanistan close linkages exist between extremist elements and the drug trade, this is an area we are working to understand more fully and which speaks to the increasing complexity of the threat environment. We are aware of criminal organizations that conduct criminal activities in support of terrorist groups or individuals. However, the line is blurred as to whether this is done with their full knowledge.

In conclusion, I believe that the only way to protect our rights and freedoms without sacrificing security is through the criminalization of the terrorist threat to Canadians. The law enforcement approach works, and it works well, as long as we work together with our partners and make the most of our capacity to keep Canadians safe and secure.

Our commissioner stated the following before the Canadian Association for Security and Intelligence Studies, CASIS, in the speech of October 2009 to which I referred earlier:

As an effective and democratic deterrent to criminality, as a bridge-builder, and as a focal point to all our efforts in protecting Canadians in a complex threat environment, I believe the time has come to step up law enforcement in closing the loop on national security.

Linda Goldthorp, Director General, Director General Intelligence Production, National Defence: Mr. Chair, ladies and gentlemen, thank you for the opportunity to provide an opening statement to your committee this afternoon. As Director General of Intelligence Production, I report to the Chief of Defence Intelligence within Canadian Forces and National Defence, currently Major-General Matthew Macdonald. The Chief of Defence Intelligence, CDI, is responsible for providing full spectrum intelligence support to National Defence and the Canadian Forces, with a focus on supporting Canadian Forces operations and fulfilling the strategic defence intelligence requirements of the department and the Canadian Forces. This can and does include providing defence intelligence to other government departments.

CDI's role in providing intelligence concerning terrorist threats in Canada and internationally is quite limited. We retain a very small capability to monitor and assess international terrorism trends, but this effort is directed primarily at terrorism threats in areas of deployed Canadian Forces operations.

We do augment this capability when required to support an authorized Canadian special forces mission, for example, in relation to the kidnapping of Canadians abroad.

Domestically, our mandate is also quite limited, and it is specific to supporting Canadian Forces or National Defence requirements. A few examples include providing threat assessments to support the safe shipment of Canadian Forces' weapons and equipment within Canada, and drawing on the work

Enfin, le lien entre la criminalité transnationale organisée et le terrorisme est également complexe. Bien que nous sachions qu'il existe des liens étroits entre les éléments extrémistes et le commerce de la drogue dans des régions comme l'Afghanistan, c'est un domaine que nous tentons de mieux comprendre et qui révèle la complexité grandissante des menaces. Nous savons que des organisations criminelles mènent des activités illégales à l'appui de groupes ou d'individus terroristes. Nous ne pouvons toutefois clairement établir qu'elles agissent en toute connaissance de cause.

En conclusion, je crois que la seule façon de protéger nos droits et libertés, sans sacrifier la sécurité, c'est de criminaliser la menace terroriste qui plane sur les Canadiens. L'approche d'application de la loi fonctionne, et elle fonctionne bien, à condition que nous travaillions de concert avec nos partenaires et exploitions au mieux notre capacité à assurer la protection des Canadiens.

Voici ce qu'a dit notre commissaire devant l'Association canadienne pour les études de renseignement et de sécurité, ou ACERS, dans son discours d'octobre que j'ai mentionné plus tôt :

Pour son pouvoir efficace et démocratique de dissuasion en matière de criminalité, pour sa capacité de jeter des ponts et pour son rôle centralisateur de tous les efforts destinés à protéger la population canadienne dans un contexte où les menaces se font complexes, j'estime que le temps est venu de donner aux organismes d'application de la loi les moyens de boucler la boucle sur la sécurité nationale.

Linda Goldthorp, directrice générale, Direction générale de production de renseignements, Défense nationale : Monsieur le président, mesdames et messieurs, merci de me donner l'occasion de faire une déclaration liminaire devant votre comité aujourd'hui. En tant que directrice générale à la Production de renseignements, je relève du Chef du renseignement de la Défense, qui est actuellement le major-général Matthew Macdonald, au sein des Forces canadiennes et de la Défense nationale. Le Chef du renseignement de la Défense, ou CRD, a pour responsabilité de fournir tout un éventail de services de renseignement à la Défense nationale et aux Forces canadiennes, en se concentrant sur le soutien aux opérations des Forces canadiennes et le respect des exigences en matière de renseignement de défense stratégique du ministère et des Forces canadiennes. Cela inclut la communication de renseignements de défense à d'autres ministères fédéraux.

Le rôle du CRD consistant à fournir des renseignements sur les menaces terroristes qui pèsent sur le Canada et le reste du monde est assez limité. Nous n'avons que très peu de moyens pour suivre l'évolution du terrorisme international et l'analyser, et nos efforts à ce chapitre se concentrent essentiellement sur les menaces terroristes dans les zones où les Forces canadiennes sont déployées.

Nous augmentons ces moyens lorsque nous devons appuyer une mission autorisée des forces spéciales canadiennes, comme dans le cas d'enlèvements de ressortissants canadiens à l'étranger.

Au pays, notre mandat est également plutôt limité et vise surtout à répondre aux exigences des Forces canadiennes ou de la Défense nationale. À titre d'exemple, nous évaluons les menaces relatives au transport sécuritaire des armes et de l'équipement des Forces canadiennes sur le territoire national, et nous utilisons les

of our colleagues here, CSIS, ITAC and others, to provide situational awareness, assisting with ministerially authorized Canadian Forces missions. Some examples of this include helping the Canadian Forces in relation to a major event in Canada or in aiding an authorized law enforcement operation.

I should add a word about the specific role of the Canadian Forces National Counter-Intelligence Unit, CFNCIU, a unit that reports directly to the Chief of Defence Intelligence. The CFNCIU is responsible for conducting security intelligence and counter-intelligence services in support of the department and the Canadian Forces, to identify and counter threats to the security of National Defence and the Canadian Forces posed by foreign intelligence services or by individuals or groups engaged in espionage, sabotage, subversion, terrorism, extremism or criminal activities. In supporting its mandate, the CFNCIU is responsible for operating both domestically and in support of operations deployed by the Canadian Forces.

Within the context of the mandate roles and responsibilities of Chief of Defence Intelligence, I would be pleased to answer any questions that the committee may wish to pose.

The Chair: Thank you very much. We have a list of senators who do wish to ask questions. Let me defer if I may to Senator Joyal, who is the deputy chair of the committee, and who has sat with Senator Smith on this committee in its previous iterations, to see if he wishes to pose questions to the panel.

Senator Joyal: My first question will be addressed to Mr. Bisson or Mr. Michaud. What initiatives have you taken to try to link your objective of making Canadians more aware or to involve citizens? I feel we are secure if we can maintain a relationship with citizens or groups in Canada that might be helpful to ease your work.

In your presentation, none of you touched on that aspect, which I think is essential, in the overall approach that we must have in maintaining security in the country.

In other words, I do not accept the perception that security is the affair of the police, CSIS and the RCMP, and the rest of Canada can go on with its usual preoccupation because it is well kept by you. I have no doubt of that, but I think it is not sufficient to maintain a secure country. Could you expand more on this?

Mr. Michaud: That is a good question. Basically, we do engage communities in assisting us in keeping Canadians safe. We have an outreach program in various communities that is based on the community policing strategy that the RCMP has had in place for over 130 years now. Through these initiatives, we try to engage the communities by explaining to them what our role is, build some credibility with them, and make them accountable for the

travaux de nos collègues ici présents, du SCRS, du CIEM et d'autres partenaires, pour bien comprendre la situation et soutenir les missions des Forces canadiennes autorisées par un ministère. Par exemple, nous aidons les Forces canadiennes lors de la tenue d'événements au Canada ou pour appuyer des opérations autorisées d'application de la loi.

J'aimerais ajouter un mot au sujet du rôle particulier de l'Unité nationale de contre-ingérence des Forces canadiennes, ou UNCIFC, unité qui relève directement du Chef du renseignement de la Défense. L'UNCIFC a pour responsabilité d'offrir des services de renseignement de sécurité et de contre-ingérence au ministère et aux Forces canadiennes, dans le but de détecter et de contrer les menaces sur la sécurité de la Défense nationale et des Forces canadiennes que font peser des services de renseignement étrangers ou encore des individus ou des groupes impliqués dans des activités d'espionnage, de sabotage, de subversion ou bien des activités terroristes, extrémistes ou criminelles. Dans le cadre de son mandat, l'UNCIFC doit travailler aussi bien à l'intérieur du territoire canadien qu'à l'appui d'opérations effectuées par les Forces canadiennes déployées à l'étranger.

Je suis maintenant prête à répondre à toutes les questions du comité ayant trait au mandat et aux attributions du Chef du renseignement de la Défense.

Le président : Merci beaucoup. J'ai ici une liste de sénateurs désireux de vous interroger. Permettez-moi de me tourner vers le sénateur Joyal, qui est aussi vice-président du comité et qui a siégé aux côtés du sénateur Smith à ce comité par le passé, pour voir s'il souhaite poser des questions à notre groupe d'experts.

Le sénateur Joyal : Ma première question s'adresse à M. Bisson ou à M. Michaud. Quelles initiatives avez-vous prises pour tenter d'atteindre votre objectif de sensibilisation accrue des Canadiens ou de participation citoyenne? Il me semble que nous sommes en sécurité tant que nous pouvons entretenir, avec les citoyens ou des groupes au Canada, une relation susceptible de nous faciliter la tâche.

Aucun de vous, dans son allocution, n'a abordé cette question qui est selon moi cruciale dans l'approche globale de maintien de la sécurité au pays.

Autrement dit, je réfute l'idée selon laquelle la sécurité est l'affaire de la police, du SCRS et de la GRC, et que le reste de la population canadienne peut s'en tenir à ses préoccupations habituelles parce que vous veillez bien sur elle. Même si je n'en doute pas, je crois que c'est insuffisant pour garantir la sécurité dans notre pays. Pourriez-vous nous en dire un peu plus là-dessus?

M. Michaud : C'est une bonne question. Au fond, les communautés nous aident à assurer la sécurité de la population. Nous avons un programme de sensibilisation en place dans différentes collectivités, qui se fonde sur la stratégie de police communautaire qu'applique la GRC depuis maintenant plus de 130 ans. Grâce à ces initiatives, nous essayons de faire participer les communautés en leur expliquant notre rôle, d'asseoir notre

threat that they may see next door. In other words, by informing them of our role and how we do our business, we are asking them to engage in assisting us to keep Canadians safe.

The other aspect, which is directed more broadly to the Canadian public, is that we have a tip line that I referred to in my speech. It is accessible on the RCMP website. They can call in if they want to provide any information either to us or to CSIS. That tip line has coverage 24 hours a day, 7 days a week. Any information passed on through that line can be kept anonymous and will be shared with the RCMP national security program and with CSIS. Those are the two ways with which we engage the community.

On the last piece, I would like to make a link to the incident in New York City. A vigilant individual from the public saw something that did not seem right to him. He is the person who called in with that piece of information that led to the incident as we know it now. That is the type of vigilance that we are asking of the Canadian public. Rest assured that any piece of information, credible or not, will be looked at and taken seriously.

Senator Joyal: Is it institutionalized through a consultative committee or through directive relationships that you develop and enhance, for instance, with different cultural groups in Canada? We know from all of your presentations — and, you list the four most important groups — that you keep under surveillance Islam extremism. Is there a way to help the Islamic community to better understand the systems that you share? How do you do that?

Mr. Bisson: We do participate in outreach programs with the Muslim community as well. Each opportunity that we have to sit down in different fora, we do so to alert them of the threat.

A good example would be the Toronto 18 case, where we briefed the community, before the press coverage, as to what would transpire at the press coverage. Since then, we received advice from the community when they were concerned about individuals who were part of the radicalization or were about to leave Canada. It has worked. We try to maintain dialogue at different levels, including academia and other levels, with the public.

Mr. Michaud: If I can add, the outreach with these communities is done through the leaders of the communities and through young people in the communities as well. We have different programs in place that explain to young people what policing is all about, what we do and how we do it. Hopefully, through that, we educate them on the role of the police here in Canada, which might be different from the way that police exercise their duties in their own countries. It is to build trust and credibility throughout that spectrum of communities.

crédibilité et de les sensibiliser aux menaces qu'elles pourraient déceler dans leur environnement immédiat. Autrement dit, tout en les informant de notre mission et de la façon dont nous travaillons, nous leur demandons de s'engager à nous aider à assurer la sécurité des Canadiens.

Par ailleurs, nous avons une ligne de signalement des crimes, comme je l'ai dit dans mon allocution, qui s'adresse à la population canadienne dans son ensemble. Elle est accessible sur le site web de la GRC. Les gens peuvent appeler pour communiquer des informations à la GRC ou au SCRS. Cette ligne est ouverte 24 heures sur 24, tous les jours de la semaine. Tous ceux qui appellent peuvent conserver leur anonymat, et les renseignements qu'ils nous donnent seront transmis à la GRC, dans le cadre du programme de sécurité nationale, ou au SCRS. C'est de ces deux manières que nous faisons appel à la collaboration du public.

Enfin, j'aimerais faire un lien avec l'incident de New York. Un citoyen vigilant a vu quelque chose qui lui a semblé louche. Il en a fait part aux autorités compétentes, et c'est ce qui a permis de faire avorter la tentative d'attentat que nous connaissons maintenant. C'est cette forme de vigilance que nous demandons à la population canadienne d'avoir. Les gens peuvent être sûrs que toute information, crédible ou pas, sera prise au sérieux et examinée adéquatement.

Le sénateur Joyal : Cela est-il officialisé, dans le cadre d'un comité consultatif ou de relations que vous développez et entretenez, par exemple, avec différents groupes culturels au Canada? Selon toutes vos déclarations — et vous avez cité les quatre principaux groupes —, vous surveillez les extrémistes islamistes. Existe-t-il une façon d'aider la communauté islamique à mieux comprendre les systèmes que vous partagez? Comment vous y prenez-vous?

M. Bisson : Nous participons également à des programmes de sensibilisation destinés à la communauté musulmane. Toutes les fois que nous en avons l'occasion, quelle que soit la tribune, nous les prévenons de la menace.

L'affaire du groupe des 18 de Toronto en est un bon exemple : avant la couverture médiatique, nous avons informé la communauté de ce que diraient les médias. Depuis, des membres de la communauté nous ont fait part de leurs préoccupations à l'égard d'individus radicaux qui étaient sur le point de quitter le Canada. Cela a fonctionné. Nous essayons de maintenir le dialogue à différents niveaux avec le public, comme avec les milieux universitaires et d'autres groupes.

M. Michaud : Si je puis me permettre, j'ajouterais que le contact avec ces communautés se fait par l'intermédiaire de leurs représentants et avec les jeunes aussi. Nous avons mis en œuvre divers programmes pour expliquer à ces jeunes à quoi sert la police, ce qu'elle fait et comment. Il est à espérer que par ce biais nous leur enseignerons le rôle de la police canadienne, lequel peut différer de la façon dont la police s'acquitte de ses devoirs dans leur pays d'origine. Il s'agit de gagner la confiance de toutes ces communautés et d'être crédibles à leurs yeux.

Senator Joyal: My colleagues might want to pursue that question, but my question would be more centred to Ms. Goldthorp.

In your presentations, none of you have referred to the international context. In the last five years or so, I feel that the situation has changed. That might have an impact on the way that the security issues in Canada present themselves now.

Would you comment on that? From your background, Ms. Goldthorp, you seem to be more at ease with that issue, but any of you could add something. I feel that we cannot just figure out security with an Osama bin Laden figure and that is it. In my opinion, it has changed. I would like to hear from you who are the experts and who keep an eye on that daily.

Ms. Goldthorp: Certainly, few borders exist when it comes to assessing issues related to international terrorism. We know that very well in relation to our work as members of the intelligence community. Whether or not you can attribute a direct link between — and this is, perhaps, where your question was leading us — Canadian Forces engagements overseas and our domestic security environment is not something on which I would care to comment.

Clearly, when you deploy Canadian Forces, you put them in harm's way. You need to be cognizant of risks, for example, terrorism risks, insurgent-specific risks, piracy-specific risks, espionage-related risks and health-related risks. There is a gamut of risks out there. Where the decision of the Government of Canada is to deploy Canadian Forces, we need to take account of all of those risks.

As I indicated in my opening statement, we do not specifically focus on terrorism; we look at the broad spectrum of risks associated with deploying Canadian Forces abroad.

Mr. Michaud: If I can add to that, maybe you are not aware, but since 2005, over 20 incidents have taken place overseas where either Canadians or Canadian assets were victims of terrorist incidents. We can just refer to the Mumbai attacks and the number of kidnappings of Canadian citizens overseas that speak to the reality that exists today; before 2005, we did not see as much.

That has a direct impact on the security of Canadians not only abroad but also here because it diverts our posture and our resources toward these threats on Canadians abroad. We have limited resources to do that. When we are trying to balance where we should put our resources, either domestically or abroad, at the end, a Canadian is a Canadian, and we owe it to them to keep them safe. It has an impact on our operations.

Le sénateur Joyal : Mes collègues voudront peut-être approfondir le sujet, mais avant, j'aimerais poser une question à Mme Goldthorp.

Aucun d'entre vous n'a fait référence au contexte international. Pourtant, je trouve que depuis environ cinq ans, la situation a changé. Cela peut avoir une incidence sur la façon dont se présentent les problèmes de sécurité au Canada actuellement.

Pourriez-vous nous donner votre avis là-dessus? Si je me fie à votre expérience, madame Goldthorp, c'est un domaine que vous maîtrisez plutôt bien; mais les autres pourront ajouter leurs commentaires. Je crois que nous ne pouvons pas réfléchir à la question de la sécurité uniquement en fonction d'Oussama ben Laden. Selon moi, la donne a changé. J'aimerais avoir votre opinion experte, car vous surveillez l'évolution de la situation au quotidien.

Mme Goldthorp : Bien sûr, l'évaluation des problèmes reliés au terrorisme international dépasse le cadre des frontières. Nous qui travaillons dans les services de renseignement sommes bien placés pour le savoir. J'ignore si c'était l'objet de votre question, mais je crains de ne pouvoir vous parler du lien direct pouvant exister entre les Forces canadiennes engagées à l'étranger et notre sécurité intérieure.

Il est clair que lorsqu'on déploie des membres des Forces canadiennes à l'étranger, on met leur vie en danger. Il faut bien connaître les risques, comme les risques d'attaque terroriste, d'insurrection, de piraterie, d'espionnage et même les risques pour la santé. Les menaces sont multiples. Quand le gouvernement du Canada prend la décision de déployer des militaires, il doit tenir compte de tous ces dangers.

Comme je l'ai indiqué dans ma déclaration liminaire, nous ne nous concentrons pas précisément sur le terrorisme; nous examinons l'ensemble des risques associés au déploiement à l'étranger.

M. Michaud : J'ajouterais, si vous me le permettez, car vous ne le savez peut-être pas, que depuis 2005, on a dénombré plus de 20 incidents à l'étranger, dans lesquels des citoyens ou des biens canadiens ont fait l'objet d'attaques terroristes. Il suffit de se rappeler l'attentat de Mumbai et du nombre d'enlèvements de ressortissants canadiens à l'étranger pour avoir une bonne idée de la réalité actuelle. Avant 2005, il n'y avait pas autant d'incidents de ce genre.

Cela a des conséquences directes sur la sécurité des Canadiens, non seulement à l'extérieur, mais aussi à l'intérieur de nos frontières, parce que cela nous oblige à changer notre attitude et à réorienter nos ressources en fonction des menaces qui pèsent sur les Canadiens à l'étranger. Il reste que nos ressources sont limitées. Nous essayons de les répartir au mieux, entre ici et l'étranger, mais au bout du compte, un Canadien est un Canadien, et nous nous devons de le protéger où qu'il se trouve. Cela a des répercussions sur notre mode de fonctionnement.

[Translation]

Mr. Bisson: What is happening internationally does indeed influence how we respond domestically. We have al Qaeda in Afghanistan and al Qaeda in Iraq, which have become catalysts, driving forces behind the radicalization I mentioned earlier. We need to keep a close eye on the situations in Iraq, Iran and Pakistan because they act as catalysts for events that occur within Canada.

Furthermore, my colleague discussed the threat posed by al Qaeda and its affiliates in the Arabian Peninsula, the threat posed by al Shabaab, which has certain ties to al Qaeda in Somalia, and what is happening with al Qaeda in the Maghreb region. So the international threat does dictate how we respond domestically.

In that same vein, I want to point out that is one of the reasons why CSIS has sent more agents abroad, in order to push back frontiers and be on the lookout for the catalysts driving those individuals we need to focus on.

In short, it is the international context that dictates CSIS's response and priorities on the domestic front.

Ms. Beauregard: As a result of the pressure that has been put on al Qaeda in the territories of Pakistan, the group has taken a new approach. Their affiliates are now stepping in. Two years ago, we would not have expected some of these affiliates to mount attacks outside their region. Al Qaeda is directly linked to last year's failed Christmas Day attacks in the Arabian Peninsula.

There is growing concern over the increased capability and will of affiliates to mount attacks against the west, outside their region. Last year's Christmas Day plot in the Arabian Peninsula clearly showed their capability for striking outside their region.

We need to identify the Canadian interests abroad that are at risk. I would point out al Qaeda's presence in the Maghreb region, which poses a specific risk to Canadian interests there.

We also need to examine how the threat has evolved against not only the West, but also other regions, and determine what kind of threat they represent to Canadian interests abroad. That is an area we are focusing on more and more.

[English]

Senator Wallin: I have two questions, but I will combine them because I think they are related. The first one popped into relief with Assistant Commissioner Michaud's comments.

Is intelligence evidence, and is the standard different in a criminal act versus a terrorist act? Related to that, do we have the right tools to fight or pre-empt or quell terrorism? I would like to hear some specifics on that, maybe the top two or three measures

[Français]

M. Bisson : En fait, c'est ce qui se passe au plan international qui dicte la façon dont on va réagir à l'intérieur du pays. On parle d'Al-Qaïda en Afghanistan et d'Al-Qaïda en Irak, qui sont devenus des catalyseurs, des agents moteurs qui ont motivé le concept de radicalisation dont j'ai parlé. Il faut suivre de près les situations qui se produisent en Irak, en Iran et au Pakistan, car elles servent de catalyseurs à ce qui se passe à l'intérieur du pays.

Dans un deuxième temps, ma collègue a parlé de la menace d'Al-Qaïda et ses organisations affiliées dans la péninsule arabe, de la menace d'Al-Shabab qui a un certain niveau d'affiliation avec Al-Qaïda en Somalie, et de ce qui se passe avec Al-Qaïda dans les pays du Maghreb. C'est donc la menace internationale qui dirige ce qui se produira en termes de réaction interne.

Dans cette même veine, j'aimerais mentionner que c'est l'une des raisons pour lesquelles le SCRS a déployé plus d'agents à l'extérieur du pays afin de pousser les frontières et être à l'affût de savoir quels sont les catalyseurs qui motiveront les personnes sur lesquelles on devra porter attention.

Bref, ce sont les événements internationaux qui dictent la réaction et les priorités du SCRS pour ce qui va se passer de façon domestique.

Mme Beauregard : Les pressions faites sur Al-Qaïda dans les territoires du Pakistan ont amené un changement d'approche de leur part. Ce sont maintenant leurs groupes affiliés qui prennent la relève. Il y a deux ans, on n'aurait pas pensé que certains de ces affiliés tenteraient de commettre des attentats à l'extérieur de leur région. Le groupe Al-Qaïda est directement lié aux attentats ratés du 25 décembre dernier dans la Péninsule arabique.

L'inquiétude s'intensifie face à l'augmentation des capacités des groupes affiliés et leur intention de commettre des attentats contre l'occident à l'extérieur de leur région. L'incident du 25 décembre dernier dans la Péninsule arabique a bien démontré cette capacité à frapper à l'extérieur de leur région.

Il faudrait voir quels sont les intérêts canadiens en jeu à l'extérieur du Canada. Je mentionnerais la présence d'Al-Qaïda au Maghreb, qui représente une menace en particulier pour les intérêts canadiens dans cette région.

Il faut aussi étudier l'évolution de la menace non seulement contre l'Occident, mais d'autres régions également et voir dans quelle mesure elle menace les intérêts canadiens à l'étranger. C'est ce qui nous concerne de plus en plus.

[Traduction]

Le sénateur Wallin : J'ai deux questions, mais je vais les combiner, car je crois qu'elles sont liées. La première m'a été inspirée par les observations du commissaire adjoint Michaud.

Est-ce que les renseignements admis en preuve et les normes applicables varient selon qu'on a affaire à un acte criminel de droit commun ou à un acte terroriste? Dans le même ordre d'idées, dispose-t-on des outils adéquats pour combattre, prévenir

you would like to see, whether it is the C-17s or changes in immigration or transportation or the State Immunity Act, et cetera. Could each of you provide your selected highlights?

Mr. Michaud: I will address the first part of your question as to whether intelligence is evidence. At the end of day, intelligence can be evidence, but a certain threshold needs to be met for us to bring the intelligence before the criminal courts. Just because we have the information does not mean we can necessarily present it. There are always considerations with respect to protecting national security assets, as well as third-party rules that apply to some of this information. We have challenges because sometimes we have knowledge, but we cannot bring it before the courts, for whatever reasons that are bigger than the court process itself. That is where we see the challenge.

What is the solution to this? Right now, basically it is the enhanced relationship among CSIS, the RCMP and other law enforcement in trying to work around some of the gaps. However, that alone will not suffice. On solutions, as I said in my speech, we are awaiting recommendations that may come from Justice Major's report in June.

Mr. Bisson: I agree with my colleague. Intelligence could become evidence, but intelligence is not always evidence. We are facing what we call the intelligence-to-evidence dilemma. A committee in the Department of Justice Canada is looking at this, together with all the partners, to try to find solutions to overcome that particular problem.

We receive information or intelligence from different sources, including foreign sources, and that forms the basis of our investigation. At some point in our threshold, we find that it is no longer an intelligence investigation but has become a criminal investigation, at which point we need to transfer the file, or the lead, to the RCMP.

The lead that we transfer must be enough for the RCMP for enforcement purposes. Therefore, we negotiate with the RCMP which intelligence we can use as evidence. That is what we have done in most cases, including those of Khawaja and the Toronto 18. We have been able to manoeuvre with the RCMP to satisfy the need to transfer intelligence into evidence. However, we still have a long way to go to resolve the issue.

Senator Wallin: Are there legislative answers to this? I know you are awaiting the outcome, but there are other matters before Parliament and perhaps other measures you could propose to

ou contrer les attaques terroristes? J'aimerais en savoir un peu plus sur cette question, sur les deux ou trois principales mesures que vous préconiseriez, que ce soit dans le cadre du projet de loi C-17 ou au moyen de changements apportés aux lois sur l'immigration, les transports ou l'immunité des États, par exemple. Pourriez-vous, à tour de rôle, nous exposer vos priorités?

M. Michaud : Je vais répondre à la première partie de votre question de savoir si les renseignements obtenus peuvent être présentés en preuve. En fin de compte, les informations recueillies peuvent constituer des preuves, mais nous devons respecter certains critères pour que les tribunaux criminels les admettent. Ce n'est pas parce que nous disposons de renseignements que nous devons nécessairement les divulguer. Il y a toujours des considérations à prendre en compte pour protéger nos arrières en matière de sécurité nationale, ainsi que des règles concernant la participation de tiers qui s'appliquent à certaines informations. Nous sommes confrontés à des dilemmes, parce que parfois, nous savons des choses que nous ne pouvons communiquer aux tribunaux pour des raisons qui dépassent le processus judiciaire. C'est là que la situation se complique.

Quelle est la solution? Actuellement, c'est le resserrement de la collaboration entre le SCRS, la GRC et d'autres organismes d'application de la loi qui s'efforcent de combler certaines lacunes. Mais cela ne suffira pas. Comme je l'ai dit dans mon discours, pour les solutions, nous attendons de voir les recommandations contenues dans le rapport du juge Major qui paraîtra en juin.

M. Bisson : Je suis d'accord avec mon collègue. Les renseignements peuvent devenir des preuves, mais ils n'en sont pas toujours. Nous sommes parfois confrontés à des dilemmes. Un comité du ministère de la Justice du Canada se penche là-dessus, avec tous les partenaires concernés, afin de résoudre ce problème.

Nous recevons des informations ou des renseignements de différentes sources, y compris étrangères, et c'est sur quoi reposent nos enquêtes. À un moment donné, dans le processus, nous pouvons déterminer qu'il ne s'agit plus d'une enquête relevant du renseignement, mais d'une enquête criminelle; c'est alors que nous transmettons le dossier, ou la direction de l'enquête, à la GRC.

Il faut que ce que nous transmettons à la GRC soit suffisant pour lui permettre de faire son travail. Par conséquent, nous négocions avec elle pour déterminer quels renseignements peuvent être utilisés comme preuves. C'est ainsi que nous avons procédé dans la plupart des affaires, notamment celle impliquant Khawaja et le groupe des 18 de Toronto. Nous avons réussi à trouver des façons, avec la GRC, de répondre à la nécessité de transformer des renseignements en preuves. Mais il nous reste encore beaucoup de chemin à parcourir avant de régler ce problème.

Le sénateur Wallin : Peut-on le résoudre par la voie législative? Je sais que vous attendez d'en voir l'issue, mais le Parlement a été saisi d'autres dossiers en ce sens, et vous pourriez aussi proposer

make that easier. We know about specific restrictions in the Toronto 18 case with respect to the Young Offenders Act, for example. I am looking for a couple of real examples.

Mr. Bisson: At the moment we are working with the Department of Justice Canada to make recommendations to our minister in relation to intelligence to evidence. A great deal of time and effort has been put into this, but no easy solution exists to resolve this issue.

Senator Smith: This is sort of a philosophical question. It may not be your favourite question of the day, but it is certainly not a partisan question.

By way of background, the formation of this committee was triggered by 9/11. It is still a special committee that has had several lives, but it is not a standing committee. The existence of this committee is related to the fact that legislation was passed post-9/11 that imposed some intrusions into people's civil and human rights. We all accepted that this had to be done, but we want to have a balance.

We have the security community here. I am not asking you about the G20 summit, but the billion-dollar figure totally blew me away because it is not just a 25 per cent or 50 per cent increase.

We go back to the rationale for the existence of this committee of trying to balance human civil rights. There are all sorts of things that could be done, for reasons I will not go into, going back to the 1960s. I had a number of occasions to be in Iron Curtain countries and crossing the border at Checkpoint Charlie many times. That is long since gone, but who needs the sort of environment of states such as that?

I want to get a feel for your thinking because of the possibility of the G20 dollar figure as a benchmark of the thinking of the security committee and the government. I am not picking on the government because they say that they asked them what they need, and they outlined what they need.

How do you balance this with what Canadians think about how public dollars should be spent? There are all sorts of things you can do, but I think you get the gist of my question. I would be interested in any response you may have.

The Chair: For purposes of context, as I recall, Kananaskis, Alberta, hosted a G8 meeting. We are about to host a G8 and a G20 in two different locations. The numbers are roughly double what they were in Kananaskis, which may or may not be appropriate; I leave that to others to sort out. I just wanted to put that in context for our witnesses, in the same non-partisan way. I will invite our guests on the panel to respond to that thoughtful question.

d'autres mesures susceptibles de rendre les choses plus faciles. Nous sommes notamment au courant des restrictions particulières qui s'appliquent dans l'affaire du groupe des 18 de Toronto, en vertu de la Loi sur les jeunes contrevenants. Je cherche quelques exemples concrets.

M. Bisson : En ce moment, nous travaillons avec le ministère fédéral de la Justice à l'élaboration de recommandations, destinées à notre ministre, concernant le rapport entre renseignement et preuve. Nous y avons consacré beaucoup de temps et d'efforts, mais il n'y a pas de solution facile à ce problème.

Le sénateur Smith : C'est en quelque sorte une question philosophique. Ce n'est peut-être pas votre question préférée, dans les circonstances, mais c'est au moins une question non partisane.

Il convient de se rappeler que ce comité a été créé à la suite des événements du 11 septembre 2001. C'est un comité spécial qui est rené de ses cendres à plusieurs reprises, mais qui n'est pas encore un comité permanent. L'existence de ce comité est liée au fait qu'on a adopté des mesures législatives, dans le sillage du 11 septembre, permettant certaines intrusions dans les droits civils et humains. Nous étions tous d'accord sur le principe, mais nous voulons un certain équilibre.

Nous avons ici des représentants des services de sécurité. Je ne vais pas vous interroger à propos du G20, mais j'ai été complètement renversé de voir que cela allait nous coûter un milliard de dollars, parce qu'on ne parle pas d'une augmentation de 25 ou même de 50 p. 100, mais de bien plus encore.

Revenons-en à l'existence de ce comité, justifiée par la volonté de trouver un équilibre en matière de droits civils et humains. On aurait pu faire toutes sortes de choses, pour des raisons que je n'invoquerai pas ici, depuis les années 1960. J'ai eu plusieurs occasions de me rendre dans des pays situés de l'autre côté du Rideau de fer, et j'ai traversé Checkpoint Charlie à de nombreuses reprises. C'est une époque depuis longtemps révolue, mais qui voudrait revenir à une telle situation entre États?

J'aimerais bien savoir ce que vous en pensez, en raison de la possibilité que le coût du G20 devienne une sorte de point de référence pour le comité sur la sécurité et le gouvernement. Je ne vais pas m'en prendre au gouvernement parce qu'il dit avoir demandé aux intervenants concernés ce dont ils avaient besoin; et ces derniers lui ont répondu.

Comment justifiez-vous ces montants, en sachant ce que pensent les Canadiens de la façon dont doivent être dépensés les deniers publics? On peut faire bien des choses, mais je crois que vous comprenez l'essence de ma question. J'aimerais avoir votre avis.

Le président : Pour placer les choses dans leur contexte, je vous rappelle que la dernière rencontre du G8 s'était tenue à Kananaskis, en Alberta. Maintenant, nous nous apprêtons à accueillir le G8 et le G20 dans deux villes différentes. Les chiffres ont à peu près doublé par rapport à ce qu'ils étaient pour Kananaskis, ce qui n'est pas nécessairement justifié. Je laisse à d'autres le soin d'en juger. Je tenais donc à rappeler certains faits, dans l'intérêt de nos témoins, et toujours sans esprit partisan. Je vous invite à répondre à cette intéressante question.

Mr. Michaud: I am not fully aware of all the details around the G8 and G20 summits. However, from what I know, the G8 and G20 involve two major events happening at the same time. Kananaskis was one event. We have the G8 north of Toronto; and the same weekend, or the day after, we have the G20. This in itself poses significant challenges for security. When looking at costs, in addition to threats, one must consider location and timing. Those factors may increase the costs.

I do not want to put words into the minister's mouth, but I believe that the costs related to the G8 and G20 summits will be discussed in the house tomorrow. Further details can be obtained then.

Senator Jaffer: Thank you for your very informative presentations.

I have been a member of this committee since 9/11. At that time, we had some challenges with who the members of CSIS and the RCMP are. I feel that it is sometimes forgotten that people who look like me are Canadians as well. I believe that you succeeded with the group of 18 because you had good intelligence gathering within the community.

Will you each tell me what percentage of visible minorities your groups include?

Mr. Bisson: For CSIS, 13 per cent of our population are visible minorities. We work hard to recruit visible minorities. We need their language skills and culture to help achieve our mandate.

Ms. Beauregard: For ITAC, the percentage is a little less than that, but we are currently trying to increase that number. Our work is analysis, which is essentially sifting through a large amount of information. It is not the operational activities that CSIS and the RCMP do. However, having the right representation allows us to have a much better cultural understanding of the countries where some of these groups operate. We are looking for more language skills as well as situational awareness.

Of 30 analysts, I have three who are visible minorities.

Mr. Michaud: Unfortunately, I do not have that data with me, but I will provide you with those statistics.

The issue that you have highlighted is a challenge for us. I spoke earlier about our outreach to various communities by talking to young people to build trust and understanding about police work. Our objective is to recruit individuals from various communities to join our organization. It is a challenge to have the language skills required to follow the information that we receive.

We have a gap there. I will provide you with the statistics you requested about the RCMP and the national security program.

M. Michaud : Je ne suis pas parfaitement au courant de tous les détails entourant les sommets du G8 et du G20. Toutefois, je sais que ce sont deux événements majeurs qui se tiennent pratiquement en même temps. À Kananaskis, il n'y avait qu'un événement. Le G8 se tiendra dans le nord de Toronto; et durant la même fin de semaine, ou un jour plus tard, il y aura le G20. En soi, cela pose de sérieux défis pour la sécurité. Quand on examine les coûts, en plus des menaces, on doit tenir compte de l'endroit et du moment, autant d'éléments qui peuvent faire grimper la facture.

Loin de moi l'intention de parler à la place du ministre, mais je crois que les coûts associés aux sommets du G8 et du G20 feront l'objet d'un débat en Chambre demain. On en saura plus à ce moment-là.

Le sénateur Jaffer : Merci pour vos exposés très instructifs.

Je siège à ce comité depuis septembre 2001. À l'époque, nous avions quelques difficultés à reconnaître les membres du SCRS et de la GRC. Je trouve qu'on a parfois tendance à oublier qu'il y a des Canadiens comme moi. Je crois que vous avez réussi à appréhender le groupe des 18 de Toronto parce que vous avez pu recueillir de précieux renseignements auprès de la communauté.

Est-ce que vous pourriez me dire, à tour de rôle, le pourcentage de minorités visibles qu'on retrouve dans vos groupes respectifs?

M. Bisson : Au SCRS, 13 p. 100 de nos effectifs sont issus de minorités visibles. Nous travaillons fort pour recruter des membres de ces communautés. Nous avons besoin de leurs connaissances linguistiques et culturelles pour nous acquitter de notre mandat.

Mme Beauregard : Au CIEM, le pourcentage est légèrement inférieur, mais nous essayons de l'augmenter. Notre travail consiste à faire des analyses, c'est-à-dire à passer au crible une grande quantité d'informations. Nous ne menons pas d'activités opérationnelles comme le SCRS ou la GRC. Toutefois, si les minorités étaient mieux représentées, cela nous aiderait à mieux comprendre la culture des pays où certains de ces groupes exercent leurs activités. Nous cherchons à recruter des gens possédant les compétences linguistiques qui nous intéressent et étant au courant de la situation.

Sur les 30 analystes, trois sont issus de minorités visibles.

M. Michaud : Malheureusement, je n'ai pas ces données ici, mais je vais les trouver et vous les communiquer.

Le problème que vous avez soulevé nous complique la tâche. J'ai parlé un peu plus tôt de la façon dont nous entrons en contact avec les différentes communautés, en parlant avec les jeunes dans le but de bâtir la confiance et d'expliquer le travail des policiers. Nous avons pour objectif de recruter des membres de différentes communautés au sein de notre organisation. C'est difficile de trouver les personnes ayant les compétences linguistiques qui nous permettent de comprendre l'information que nous recevons.

Nous avons des lacunes à combler à ce chapitre. Je vous fournirai les statistiques que vous avez demandées pour la GRC et le programme national de sécurité.

Ms. Goldthorp: I do not have the statistics with me also, but I can provide them later.

Senator Jaffer: Currently almost 17 per cent of the population of Canada is visible minorities. I must congratulate CSIS because when we started this committee in 2001, there was much work to be done. From the numbers you have given, I must say that you have done a great job. Thank you for that. Communities feel safer when they are included, and you get better intelligence.

I no longer hear much about the round tables that you implemented with the communities. When Jim Judd was in charge, I heard about the many round tables that he held with Muslim communities. Being a Muslim myself, I know that because of the actions of a certain percentage, we are all painted with the same brush. I commend you for informing the community before the press conference. That is very respectful, and I thank you for that.

What other steps are you all taking to make the community feel Canadian?

Mr. Bisson: We try to participate in all the outreach events to which we are invited, although we do not necessarily organize them. We also attend round tables when invited. My regional managers participate in those as much as they can. I am not sure whether we do enough. In the future, our communications branch will be as open as possible to communicate our message.

Senator Jaffer: Under Jim Judd, CSIS organized round tables. I understand from what you are saying that you are no longer doing that, although you may be doing different types of outreach. I am not faulting you; I am simply asking.

Mr. Bisson: I do not recall that we used to organize public outreach. That was usually a community effort among ourselves, the RCMP and Public Safety Canada. It was driven more by Public Safety Canada than by CSIS.

The Chair: It is my recollection that the 2004 National Security Policy, to the credit of the previous administration, established a multi-ethnic advisory group from across the spectrum that could be part of a consultative process. Does that group no longer meet, or does it meet but separate from the outreach activities that Mr. Bisson referenced?

Mr. Michaud: It still meets, and is meeting on June 12 and 13 in Halifax, and I will be participating in that. That is in addition to other outreach initiatives in CSIS and in the RCMP.

I talked about outreach activities that exist at the national and the local level. We also use the strategies of community police forces to reach out to various communities.

Mme Goldthorp : Moi non plus, je n'ai pas ces données ici, mais je pourrai vous les envoyer plus tard.

Le sénateur Jaffer : Actuellement, près de 17 p. 100 de la population canadienne est issue des minorités visibles. Je dois donc féliciter le SCRS, car lorsque nous avons créé ce comité, en 2001, il y avait beaucoup à faire. À en juger par les chiffres que vous nous avez donnés, vous avez fait un excellent travail. Merci. Les communautés se sentent plus en sécurité quand on les inclut, et cela permet d'obtenir de meilleurs renseignements.

Je n'entends plus beaucoup parler des tables rondes que vous organisiez avec les communautés. Lorsque Jim Judd dirigeait l'organisation, j'entendais parler des nombreuses tables rondes tenues avec la communauté musulmane. Étant musulmane moi-même, je sais qu'à cause des actions d'un petit groupe, on met tout le monde dans le même sac. Je vous félicite d'avoir informé la communauté avant la conférence de presse. C'était très respectueux de votre part et je vous en remercie.

Quelles autres mesures avez-vous l'intention de prendre, tous autant que vous êtes, pour que les membres des communautés se sentent Canadiens à part entière?

M. Bisson : Nous nous efforçons de participer à toutes les activités de sensibilisation auxquelles nous sommes conviés, même lorsque nous n'en sommes pas les organisateurs. Nous assistons également aux tables rondes auxquelles nous sommes invités. Mes directeurs régionaux y prennent part toutes les fois qu'ils le peuvent. Je ne suis pas sûr que nous en fassions assez. À l'avenir, notre direction des communications sera aussi ouverte que possible pour transmettre notre message.

Le sénateur Jaffer : Du temps de Jim Judd, le SCRS organisait des tables rondes. Si je me fie à ce que vous dites, vous ne le faites plus, même si vous sensibilisez les gens autrement. Je ne vous accuse de rien; je ne fais que poser une question.

M. Bisson : Je ne me rappelle pas que nous avions coutume d'organiser des rencontres avec le public. Habituellement, il s'agissait d'initiatives concertées entre nous, la GRC et Sécurité publique Canada. En fait, c'est davantage Sécurité publique Canada que le SCRS qui s'en occupait.

Le président : Si je me souviens bien, la politique nationale de sécurité adoptée en 2004 — et c'est tout à l'honneur de l'administration précédente — prévoyait la création d'un groupe consultatif multiethnique très représentatif pouvant prendre part à un processus consultatif. Est-ce que ce groupe se réunit encore, et si oui, le fait-il en marge des activités auxquelles M. Bisson a fait allusion?

M. Michaud : Oui, il se réunit encore. D'ailleurs, la prochaine rencontre aura lieu les 12 et 13 juin à Halifax; et j'y serai. C'est en plus des initiatives de sensibilisation du SCRS et de la GRC.

J'ai parlé de ce qui se faisait à l'échelle nationale et locale. Nous utilisons également les stratégies des forces policières communautaires pour aller au-devant des communautés.

Finally, in my opening remarks, I spoke of the training that we provide to our employees on cultural awareness. That training is given by people from the community who come in to speak to our employees. That is another way in which we engage the various communities.

Senator Jaffer: In a presentation that CSIS made to the Foreign Affairs Committee, we learned that you keep a special eye on certain countries, that there was country profiling. The countries that were mentioned were all Muslim countries. Are you still profiling only Muslim countries, or have you widened your country profile?

Mr. Bisson: We do not profile particular countries. World events dictate what countries are of concern to us. Sri Lanka was and still is a concern to us with the Liberation Tigers of Tamil Eelam, LTTE, and the fighting that happened there last year. The future of the LTTE remains a concern for us.

We have concerns about what is happening in Africa with the kidnapping of Mr. Fowler and Mr. Guay, and other kidnappings that have taken place in Somalia. The Arabian Peninsula is of concern. World events dictate which countries become of interest to us.

Ms. Beauregard: ITAC looks at where Canadian interests are located abroad, beyond embassies. We look at where Canadian business interests are and do a threat assessment in those countries.

Mr. Michaud: From the RCMP perspective, I would like to echo Mr. Bisson's comments. We do not target countries or communities. We target criminals. That is who we investigate. It does not matter which country or community; we target criminals.

Ms. Goldthorp: From a National Defence perspective, our first priority is to monitor events in countries where Canadian Forces are deployed. We will also monitor situations in countries that we call countries with enduring concern or interest — in other words, where significant military capabilities could potentially come to be a concern from a Canadian national perspective. We monitor other nations where security situations could potentially lead to events that would cause a Canadian Forces operation — a peace-stability operation or possible operation to support an evacuation of non-combatants. Finally, we monitor nations that we are aware are pursuing or holding weapons of mass destruction programs that are of concern from a Canadian perspective.

Senator Tkachuk: Welcome, and thank you. What accounts for the home-grown terrorist threat and how do you explain it and the radicalization of people who have lived here most or all of their lives?

Mr. Bisson: As I alluded to in my opening comments, there is no one road but many phenomena to radicalization. Many scholars have looked at that. I mentioned world events and the Internet in terms of fighting in Afghanistan, in Iraq and the

Enfin, dans ma déclaration liminaire, j'ai parlé de la formation que nous donnons à nos employés pour les sensibiliser aux autres cultures. Cette formation est dispensée par des représentants des communautés. C'est une autre façon de travailler avec les différents groupes.

Le sénateur Jaffer : Lors d'un exposé présenté par le SCRS devant le comité des affaires étrangères, nous avons appris que vous aviez plusieurs pays dans le collimateur; que vous établissiez le profil de certains pays. Les pays donnés en exemple étaient tous musulmans. Est-ce que vous continuez à cibler ces pays ou est-ce que vous avez étendu votre profilage à d'autres États?

M. Bisson : Nous n'établissons pas de profil pour des pays en particulier. Les événements qui surviennent dans le monde nous dictent quels pays doivent retenir notre attention. Le Sri Lanka était et continue d'être un sujet de préoccupation pour nous, à cause des Tigres de libération de l'Eelam tamoul, ou TLET, et des combats qui ont fait rage l'an dernier. L'avenir des TLET nous inquiète toujours.

Nous sommes également inquiets de la situation en Afrique, depuis l'enlèvement de MM. Fowler et Guay et les autres raptés perpétrés en Somalie. La péninsule d'Arabie suscite aussi quelques préoccupations. Les événements mondiaux nous disent sur quels pays nous devons nous focaliser.

Mme Beauregard : Le CIEM regarde où se trouvent les intérêts canadiens à l'étranger, au-delà des ambassades, les intérêts commerciaux, et fait une évaluation de la menace dans les pays en question.

M. Michaud : À la GRC, nous faisons ce qu'a expliqué M. Bisson. Nous ne ciblons pas des pays ou des communautés. Nous visons des criminels, sur qui nous enquêtons. Les pays ou les communautés nous importent peu; ce qui nous intéresse, ce sont les criminels.

Mme Goldthorp : À la Défense nationale, notre grande priorité, c'est de suivre l'évolution de la situation dans les pays où les Forces canadiennes sont déployées. Nous le faisons aussi dans des pays qui nous préoccupent ou nous intéressent depuis longtemps — autrement dit, des États qui possèdent une puissance militaire considérable et qui pourraient inquiéter le Canada. Nous surveillons également la situation dans d'autres pays où les problèmes de sécurité pourraient entraîner l'intervention des Forces canadiennes — une opération de stabilisation de la paix ou, éventuellement, une opération destinée à appuyer l'évacuation de civils. Enfin, nous surveillons également les États dont nous savons qu'ils poursuivent des programmes d'armes de destruction massive ou qu'ils possèdent de telles armes et sont susceptibles de représenter une menace pour le Canada.

Le sénateur Tkachuk : Soyez les bienvenus, et merci. Que faites-vous de la menace terroriste intérieure, comment l'expliquez-vous et comprenez-vous la radicalisation de personnes qui ont passé la majeure partie de leur vie, sinon toute, ici?

M. Bisson : Comme je l'ai mentionné dans ma déclaration liminaire, il n'y a pas qu'une voie qui mène à la radicalisation, mais une conjonction de plusieurs phénomènes. Beaucoup d'universitaires se sont penchés sur la question. J'ai fait

perception of the persecution of Muslim environment, and some very agile clerics trying to leverage this, in particular on the Internet and other venues.

The phenomenon that we have seen also in Toronto is that the radicalization starts very young. In the case of a certain Toronto leader, they started in high school having discussions, after-school meetings. Some youth have difficulty adapting to Canada, and some people feel disenfranchised. There are a number of reasons but no one reason or recipe that brings someone to radicalization.

Mr. Michaud: If I had the answer to that question, I would probably be rich. We are trying to understand that not just here in Canada but also in the U.S. and the U.K. We do have indications, as Mr. Bisson explained. However, the most important piece of it is trying to understand what brings a radicalized individual to then want to espouse and use violence. That is the piece that is of interest to us. A person who is radicalized is not an issue. It is the one who is radicalized and then wants to use violence to express his or her views. That is the trigger that we have yet to fully understand.

Senator Tkachuk: With the terrorists such as al Qaeda, we do not often hear it called an act of war, but according to what they believe and their websites, they are at war with us. That is what they say. People who become radicalized are assisting the war effort, as far as I am concerned, and others may see it differently, but it seems to me they are.

No one has used the word “treason.” These acts are against the state, to destabilize the state, so as far-fetched as these nut bars are, their objective is to take over the Western world. That is what they say. That is what they say, prophesize and write on their website. They make no bones about it. To assist them, even though it is not a state, it is an ideology.

We had spies and communist infiltrators that were domestic in the past. Probably the greatest terrorist organization in the world ever was the communists. What is the difference? Why are they not tried for treason? Why are they not considered treasonists? Why give them the idea that they are terrorists, which is sort of more Hollywood-like than the word “treasonist,” which is a traitor to your own country? Why are they not dealt with in that way?

Mr. Michaud: I cannot answer that question, unfortunately. It is more from a legal perspective, and I do not have the knowledge to be able to talk about the difference between treason and any type of terrorist charge that exists under the Criminal Code.

Senator Tkachuk: How would you identify a person who commits treason then if you do not know?

référence aux événements sur la scène internationale et à Internet, aux combats en Afghanistan, en Irak et au sentiment de persécution du monde musulman, ainsi qu’aux chefs religieux très habiles qui essaient d’exploiter la situation, notamment par le biais d’Internet et d’autres tribunes.

Le phénomène que nous avons observé également à Toronto, c’est que le processus de radicalisation est enclenché lorsque les individus sont très jeunes. Dans le cas d’un certain leader du groupe, les discussions ont commencé dès l’école secondaire, après les cours. Certains jeunes ont de la difficulté à s’adapter au Canada et d’autres se sentent brimés dans leurs droits. C’est un ensemble de facteurs, et pas un facteur unique, qui incite quelqu’un à se radicaliser.

M. Michaud : Si j’avais la réponse à cette question, je serais probablement déjà riche. Nous essayons de comprendre ce phénomène, pas seulement ici, au Canada, mais également aux États-Unis et au Royaume-Uni. Comme l’a indiqué M. Bisson, nous avons certaines pistes d’explications. Toutefois, le plus important, c’est d’essayer de comprendre ce qui pousse un radical à faire usage de la violence. C’est ce qui nous intéresse. Les radicaux comme tels ne nous inquiètent pas outre mesure; ceux qui nous préoccupent sont ceux qui veulent exprimer leurs opinions par la violence. C’est ce processus que nous devons chercher à comprendre pleinement.

Le sénateur Tkachuk : Les terroristes comme ceux qui font partie d’Al-Qaïda, ne parlent pas souvent d’actes de guerre; mais à en juger par leurs convictions et leurs sites Web, ils sont en guerre contre nous. C’est ce qu’ils disent. Les individus qui se radicalisent participent à l’effort de guerre, pour autant que je sache; d’autres peuvent voir les choses différemment, mais il me semble que tous se rejoignent.

Personne n’a employé le mot « trahison ». Ces actes sont dirigés contre des États, pour les déstabiliser; alors, aussi saugrenu que cela puisse paraître, l’objectif de ces groupes est de dominer l’Occident. C’est ce qu’ils disent. C’est ce qu’ils clament, professent et écrivent sur leurs sites web. Ils ne s’en cachent pas. Cela fait partie de leur idéologie.

Auparavant, nous avions sur notre territoire des espions et des communistes infiltrés. Probablement que la plus grande organisation terroriste de tous les temps était communiste. Mais où est la différence? Pourquoi ne les juge-t-on pas pour trahison? Pourquoi ne les considère-t-on pas comme des traîtres? Pourquoi leur laisser croire que ce sont des terroristes, un mot qui fait plus hollywoodien que « traître », alors que ce sont des gens qui font preuve d’une extrême déloyauté à l’égard de leur propre pays? Pourquoi ne les traite-t-on pas ainsi?

M. Michaud : Malheureusement, je ne peux répondre à cette question. Il faut l’aborder d’un point de vue légal, et je ne possède pas les compétences suffisantes pour parler de la différence entre trahison et toute autre accusation de terrorisme prévue dans le Code criminel.

Le sénateur Tkachuk : Comment pouvez-vous identifier une personne qui se rend coupable de trahison, alors, si vous ignorez cela?

Mr. Michaud: I cannot explain. I would have to look at the Criminal Code and try to analyze it to make that difference.

Senator Tkachuk: Does anyone else know? Help me out here. You are dealing with treasonous people. That is what these home-grown terrorists are, are they not?

Mr. Bisson: That is the first time I have engaged in a dialogue about that. The CSIS Act does not talk about treason. It talks about espionage, terrorism and foreign influence. This is what I investigate.

In 2001, the Anti-terrorism Act addressed a number of shortcomings in the Criminal Code, which are yet to be fully used, in my opinion. We also advise — and that is our role as a community — our minister on what types of legislation we think would reinforce the activities of CSIS and the activities of law enforcement. I have no comments about how treason would fit in. The issue is to try to push hatred toward the community.

Senator Wallin: I just want to go back to my initial question about the legal tools that exist. You have now suggested that tools exist that are not fully used. Is that what I just heard you say?

Mr. Bisson: When one looks at the Anti-terrorism Act, one needs to ask oneself what it takes to meet the threshold. I think with the court findings, I find the judgments to be enlightening in terms of what the judges are saying. Could we push this legislation to people who are trained abroad? Would that be covered under the legislation? This has not been tested yet.

We are aware of young Canadians — and it has been made public — who found their way to training camps overseas. Unfortunately, we sometimes lose track of those individuals, and we do not know when they are coming back, nor do we know about the training they receive and the intent when they come back. Those are the types of legislation of which we need to assess the merit.

Senator Tkachuk: Let us ask the other question, then, about criminals versus terrorists. Terrorists, to me, would be those who fit into what I would call a treasonous capacity, those people trying to destabilize the state by killing as many civilians as possible to help a foreign entity of some sort.

Then we have the criminal, the person who is robbing the 7-Eleven store or perhaps dealing drugs. You call them criminals, and no doubt they are that, but is there an elevation? Do you consider it a higher priority to deal with a terrorist? How do you sort all that out at the RCMP?

The Chair: If I could add precision, we do have legislation in Canada that criminalizes certain motorcycle gang activities and, by extension, criminalizes linkages that they would normatively have to accountants, lawyers, landlords and the rest. If I understand my colleague's question, is there a linkage on the road to enhanced criminal status for those who, as in organized crime, might also be involved in supporting criminal terrorist networks because terrorism is seen as a serious infraction in terms of our society?

M. Michaud : Je ne saurais l'expliquer. Il faudrait que je consulte le Code criminel et que j'essaie de l'analyser pour faire la différence.

Le sénateur Tkachuk : Quelqu'un d'autre a-t-il une idée? Aidez-moi. Vous avez affaire à des traîtres. C'est ainsi qu'on doit qualifier ces terroristes qui ont grandi ici, n'est-ce pas?

M. Bisson : C'est la première fois que je participe à une discussion de ce genre. Il n'est fait aucune mention de trahison dans la Loi sur le SCRS. On y parle plutôt d'espionnage, de terrorisme et d'influence étrangère; et c'est là-dessus que j'enquête.

En 2001, la Loi antiterroriste a permis de combler certaines lacunes du Code criminel, mais on ne se prévaut pas encore complètement des droits qu'elle nous confère, selon moi. Nous conseillons également — car c'est notre rôle — notre ministre sur le type de mesure législative qui permettrait de renforcer les activités du SCRS et d'application de la loi. Je ne parlerai pas de la pertinence d'ajouter la notion de trahison. Le but, c'est de neutraliser ceux qui dirigent leur haine contre la communauté.

Le sénateur Wallin : J'aimerais revenir à ma première question, au sujet des instruments juridiques à notre disposition. Vous venez de dire qu'on ne les exploite pas suffisamment, n'est-ce pas?

M. Bisson : Quand on examine la Loi antiterroriste, on doit se demander quoi faire pour satisfaire aux conditions. Je trouve que les décisions des tribunaux, des juges, sont très instructives. Pourrait-on appliquer cette mesure législative aux individus formés à l'étranger? Est-ce envisageable? On n'a pas encore essayé.

Nous savons que de jeunes Canadiens — et c'est maintenant du domaine public — ont trouvé le moyen d'aller s'entraîner dans des camps à l'étranger. Malheureusement, nous en perdons parfois la trace et ignorons quand ils rentrent au pays, le type de formation qu'ils reçoivent et leurs intentions, une fois qu'ils sont de retour au Canada. Il nous faut évaluer le bien-fondé de ce genre de mesure législative.

Le sénateur Tkachuk : Posons-nous alors l'autre question, sur la différence entre criminels et terroristes. Selon moi, les terroristes figurent dans la catégorie des traîtres, des gens qui tentent de déstabiliser un pays en faisant le plus de victimes civiles possible pour servir une entité étrangère quelconque.

Quant aux criminels, ce sont ceux qui attaquent les dépanneurs ou font du trafic de drogues, par exemple. On les qualifie de criminels, ce qu'ils sont sans aucun doute, mais y a-t-il une hiérarchie? Considérez-vous qu'il faut s'attaquer d'abord aux terroristes? Comment fixez-vous vos priorités à la GRC?

Le président : Si je puis me permettre d'ajouter une précision, je dirais que nous avons, au Canada, une loi qui criminalise certaines activités menées par des bandes de motards et, par effet ricochet, les liens que ces groupes entretiennent normalement avec des comptables, des avocats, des propriétaires, et cetera. Si je comprends bien la question de mon collègue, on veut savoir s'il est possible d'établir un lien permettant de dire que certaines personnes, comme dans le crime organisé, appuient des réseaux terroristes et pourraient être accusées de crime grave, parce que le terrorisme est sévèrement puni dans notre société.

Mr. Michaud: I will answer that question twofold.

First is how we would prioritize our investigations within the RCMP. We investigate criminals, and the reason I use the term “criminal” to qualify terrorism is because it is now in our Criminal Code. People who are convicted of infractions of the Criminal Code are called criminals. I would like to state that.

Second, how we prioritize our files is based on the threat to life. You made references to different types of criminals and linkages to terrorism. Any type of information about an individual who poses a threat to life is the number one priority of the RCMP. When you compare that to, for example, a fraud, if we have resources that we need to balance off, we will put our resources toward that threat to life, and if its imminent, we will put even more resources toward it. That is where we qualify the difference between what you would refer to as the criminal and the terrorist. The terrorist, as someone who poses a threat to life, we will treat as a priority before other types of criminality.

Senator Furey: Mr. Bisson, in your opening remarks you referred to the fact that it is critical that CSIS and law enforcement agents be able to exploit an ever-growing range of investigative options and techniques. Can you share with the committee some examples of what you mean by that?

Mr. Bisson: For example, as you know, the domain of the Internet and information technology is growing rapidly. New methods are being used by people who we investigate. Therefore, we need to develop technology that will enable us to do the interceptions.

Legislation called lawful access was also tabled at one point, which would be of great importance to an organization such as mine and in law enforcement.

When people employ new techniques of operations, we have the chance to ask the Federal Court for new investigative techniques needed for of our intercepts. We always need to adapt to the environment.

Senator Furey: Are you telling the committee that the way to do this is with support of legislation? Is that what I am hearing you say?

Mr. Bisson: In terms of lawful access, it is important to have supportive legislation.

Senator Furey: Mr. Michaud, you talked about the criminalization of terrorist threats to Canadians. What do you recommend this committee promotes as a way to achieve that as quickly as possible?

Mr. Michaud: What is that with respect to?

M. Michaud : Je vais répondre à cette question à deux volets.

Premièrement, vous voulez savoir comment la GRC établit ses priorités dans les enquêtes qu'elle mène. Nous enquêtons sur des criminels, et si j'utilise le terme « criminel » pour qualifier les auteurs d'actes terroristes, c'est parce que c'est ainsi que cela figure maintenant dans le Code criminel. Les personnes reconnues coupables d'infractions en vertu du Code criminel sont appelées des criminels. Je tenais à ce que ce soit clair.

Ensuite, vous voulez savoir comment nous établissons un ordre de priorité, dans nos dossiers, à la lumière des menaces qui pèsent sur la vie des gens. Vous avez fait référence à différents types de criminels et de liens avec le terrorisme. Toutes les informations que nous recueillons sur un individu qui menace la vie d'autrui sont traitées en priorité par la GRC. Pour faire une comparaison avec un cas de fraude, par exemple, si nous devons répartir les ressources, nous en mettrons davantage sur le traitement du dossier de l'individu susceptible d'attenter à la vie d'autres personnes, et si le danger est imminent, nous y consacrerons encore plus de ressources. C'est à ce niveau que nous faisons la différence entre ceux que vous qualifiez de criminels et les terroristes. Si un terroriste présente une menace pour la vie des autres, nous nous en occuperons avant n'importe quel autre criminel.

Le sénateur Furey : Monsieur Bisson, dans votre déclaration préliminaire, vous avez fait allusion au fait qu'il est indispensable que le Service canadien du renseignement de sécurité, le SCRS, et les agents d'application de la loi puissent utiliser une gamme sans cesse croissante d'options et de techniques d'enquête. Pourriez-vous donner au comité quelques exemples de ce que vous voulez dire par là?

M. Bisson : Par exemple, comme vous le savez, le domaine d'Internet et de la technologie de l'information croît rapidement. Les personnes qui font l'objet de nos enquêtes ont recours à de nouvelles méthodes. Par conséquent, nous devons développer une technologie qui nous permettra de réussir les interceptions.

En outre, à un moment donné, on avait déposé un projet de loi sur l'accès légal, ce qui revêt une grande importance pour une organisation comme la mienne et pour l'application de la loi.

Lorsque les gens ont recours à de nouvelles techniques pour mener leurs activités, nous avons l'occasion de demander à la Cour fédérale de nouvelles techniques d'enquête pour réussir nos interceptions. Il faut toujours nous adapter à l'environnement.

Le sénateur Furey : Êtes-vous en train de nous dire que nous y arriverons au moyen d'une mesure législative? Ai-je bien compris ce que vous dites?

M. Bisson : En ce qui concerne l'accès légal, il est important d'avoir des textes de loi appropriés.

Le sénateur Furey : Monsieur Michaud, vous avez parlé de la criminalisation des menaces terroristes à l'égard des Canadiens. Selon vous, quel moyen le comité devrait-il favoriser pour atteindre ce but le plus rapidement possible?

M. Michaud : De quoi parlez-vous?

Senator Furey: In your opening remarks, you said that the only way to protect our rights and freedoms without sacrificing security is through the criminalization of the terrorist threat to Canadians. How do you want us to do that?

Mr. Michaud: It is a recognition that the criminal process does work and any type of threat that exists, if we can bring it to that level where we can criminalize it, it will allow us at the end of the day in this democratic country to speak for our actions and be accountable to the Canadian public through the court system. That is what I meant by those comments.

The Chair: I want to understand because this is a substantial and important point. Are you saying that, from your perspective, dealing with the terrorist threats through the normal procedures of the criminal law, in terms of investigation, evidentiary levels and the system of due process in our court, is the best way to respect your duties to protect Canadians from the terrorist threat and the general obligation to protect the rights of all citizens, the presumption of innocence and transparency in the system? I want to be clear because it is an important point for further discussions that we will have about certain pieces of legislation.

If that is your advice to us, and I am not misstating it, your indication of that would be of great value. If I have it wrong, please restate it in a way that is more helpful.

Mr. Michaud: That is right. That is exactly what I am saying.

Senator Furey: Ms. Beauregard, how does the flow of information between agencies work now? What, in your opinion, is perhaps the single worst impediment to that flow of information?

Ms. Beauregard: How it works in practice is that every seconded analyst physically located in ITAC has direct access. They bring their IT equipment with them and are connected to their databases. Whether they are with, for example, the Canada Border Services Agency, RCMP, National Defence or Privy Council Office — we have 14 partners — physically collocated in our offices, they have direct access to their home databases. They have access to everything that is populated in those databases by the home organization.

We also have access to situational awareness information. For example, if CSIS or the RCMP is conducting an investigation, they will share the information with us. However, we will not be able to publish it, in order not to prejudice any of the operations that they are conducting. We have that situational awareness, and we are ready whenever we receive a green light to use that information.

In general terms, I am quite satisfied with the flow of information. I am quite satisfied that we are tapping into all different sources of information. We also have access to the raw

Le sénateur Furey : Dans votre exposé, vous avez dit que le seul moyen de protéger nos droits et libertés sans sacrifier la sécurité consistait à criminaliser la menace terroriste à l'égard des Canadiens. Comment voulez-vous que nous procédions?

M. Michaud : Il s'agit de reconnaître que le régime pénal fonctionne. Si nous parvenons à criminaliser tous les types de menaces qui existent, nous pourrions vivre dans ce pays démocratique où, en fin de compte, il faut répondre de nos actes et rendre des comptes au public canadien par l'intermédiaire du système judiciaire. C'est ce que j'entendais par ces observations.

Le président : J'aimerais comprendre vos propos parce qu'il s'agit d'un point fort important. Êtes-vous en train de dire que, de votre point de vue, pour respecter vos obligations de protéger les Canadiens contre la menace terroriste et l'obligation générale de protéger les droits de tous les citoyens, la présomption d'innocence et la transparence dans le système, le meilleur moyen consisterait à traiter les menaces terroristes par les procédures habituelles du droit pénal? On parle ici de l'enquête, de la preuve et de l'application régulière de la loi dans nos tribunaux. Je tiens à ce que ce soit clair, car il s'agit d'un élément important pour d'autres discussions que nous aurons relativement à certains textes de loi.

Si tel est le conseil que vous nous donnez et que je n'ai pas mal interprété vos propos, cette observation pourrait être d'une grande valeur. Si j'ai mal compris, pouvez-vous reformuler vos propos, de sorte que ce soit plus utile?

M. Michaud : C'est exact. C'est exactement ce que je dis.

Le sénateur Furey : Madame Beauregard, actuellement, comment se passe la circulation de l'information entre les organisations? À votre avis, quel est le plus grand obstacle à cette circulation de l'information?

Mme Beauregard : Dans la pratique, chaque analyste détaché qui se trouve physiquement au Centre intégré d'évaluation des menaces, le CIEM, a un accès direct. L'analyste transporte son matériel informatique avec lui et est relié à ses bases de données. Que l'employé soit détaché, par exemple, à l'Agence des services frontaliers du Canada, à la GRC, à la Défense nationale ou au Bureau du Conseil privé — nous avons 14 partenaires co-situés dans nos bureaux —, il a toujours accès directement à ses bases de données principales. Il a accès à tout ce que l'organisation hôte diffuse dans ces bases de données.

Nous avons également accès aux renseignements de connaissance de la situation. Par exemple, si le SCRS ou la GRC est en train de mener une enquête, l'organisation en question échange ses renseignements avec nous. Cependant, nous ne pouvons pas les publier pour ne pas porter atteinte aux opérations qu'elle est en train de mener. Nous avons les renseignements nécessaires pour maintenir une vue d'ensemble de la situation et nous sommes prêts à les utiliser dès que nous en avons le feu vert.

De manière générale, je suis plutôt satisfaite de la circulation de l'information et du fait que nous exploitons toutes les différentes sources d'information. Nous avons également accès aux

information of our allies as well. All that brought together does, at the end of the day, produce a comprehensive assessment.

Senator Furey: Does it work in a similar fashion on the international scene?

Ms. Beauregard: On the international scene, our four closest allies are the four I mentioned. Specifically, in the U.S., it is the National Counterterrorism Center, NCTC. In the U.K. it is the Joint Terrorism Analysis Centre, JTAC. In Australia, it is the National Threat Assessment Centre, NTAC. In New Zealand, it is the Combined Threat Assessment Group, CTAG. We are, again, connected through an IT system where the analysts themselves can email one another.

We share finished assessment products. We are the means also by which to redistribute finished products from our four partners to our other domestic partners, for them to also have access to those finished products.

We have also further IT technology. We have secure video conferencing with our allies, where we can gather analysts into one room, and they can brainstorm a particular issue. The main impediment there is the time differences, but we have been extremely good at getting together on issues of mutual concern.

Senator Furey: As a civilian, I do not know if it is fact or fiction, but sometimes you will hear talk about there being difficulty getting information from one organization to another because they jealously guard what they know. Do you find that with our own Canadian groups, or is there a free and efficient flow of information?

Ms. Beauregard: I am quite satisfied with the flow of information.

Senator Marshall: Could you speak to the issue of people's privacy and our rights as Canadians? Reports on terrorism or any criminal activity always have something about people's rights and whether their rights have been eroded. Do you find this an impediment? How does this affect the job you are trying to do? When you compare what is happening in Canada to what is happening in the United States with the reaction to terrorism, the Americans seem to be more aggressive in taking corrective action. Could you speak to that? It seems as if Canada is more middle-of-the-road. We are more reserved about trampling on people's rights and try to preserve them, but it does not seem to be that way in the United States. Could you speak to that issue?

Ms. Beauregard: The assessments that we produce for a wider distribution will not have any specific names mentioned in them. Going back to information that we have received that is not yet releasable information, we have not received a green light for disclosure on that information, so we will not be writing on those particular issues.

renseignements bruts de nos alliés. En fin de compte, la mise en commun de tous ces éléments permet d'obtenir une évaluation complète.

Le sénateur Furey : Le processus est-il semblable sur la scène internationale?

Mme Beauregard : Sur la scène internationale, nos plus proches alliés sont les quatre que j'ai mentionnés. Il y a le National Counterterrorism Center, le NCTC, aux États-Unis; le Joint Terrorism Analysis Centre, le JTAC, au Royaume-Uni; le National Threat Assessment Centre, le NTAC, en Australie; et le Combined Threat Assessment Group, le CTAG, en Nouvelle-Zélande. Encore une fois, nous sommes reliés par un système informatique qui permet aux analystes de communiquer entre eux par courriel.

Nous échangeons les résultats des évaluations, quand elles sont terminées. De plus, nous sommes l'intermédiaire qui diffuse les résultats de nos quatre partenaires à nos partenaires nationaux, pour qu'ils y aient également accès.

Nous avons également d'autres technologies de l'information. Nous pouvons faire des vidéoconférences sécurisées avec nos alliés; les analystes peuvent ainsi se réunir dans une salle et lancer des idées au sujet d'une question particulière. Notre principal obstacle est le décalage horaire, mais nous avons très bien réussi à nous rencontrer pour discuter d'enjeux communs.

Le sénateur Furey : En tant que civil, je ne sais pas s'il s'agit de la réalité ou de la fiction, mais nous entendons parfois dire qu'il est difficile pour une organisation d'obtenir les renseignements d'une autre organisation, car elle garde jalousement ses connaissances. Est-ce le cas de nos propres groupes canadiens, ou est-ce que la circulation de l'information se fait librement et efficacement?

Mme Beauregard : La circulation de l'information me convient bien.

Le sénateur Marshall : Pourriez-vous nous parler du respect des renseignements personnels des gens et de nos droits en tant que Canadiens? Les rapports sur le terrorisme ou sur toute autre activité criminelle portent toujours sur les droits de la personne et tentent de déterminer s'il y a eu atteinte à ces droits. S'agit-il d'un obstacle, selon vous? Quel effet cela a-t-il sur ce que vous essayez de faire? Lorsqu'on compare la situation du Canada et celle des États-Unis quant à la réaction au terrorisme, on constate que les Américains semblent prendre des mesures correctives plus dynamiques. Pouvez-vous nous en toucher un mot? Le Canada semble plus modéré. Nous sommes moins enclins à faire fi des droits de la personne. Nous tentons plutôt de les défendre, ce qui ne semble pas le cas aux États-Unis. Pouvez-vous nous parler de cette question?

Mme Beauregard : Nos évaluations destinées à une vaste diffusion ne précisent aucun nom. Quand il s'agit de renseignements que nous avons reçus, mais pour lesquels nous n'avons pas eu le feu vert pour les diffuser, nous n'abordons pas ces sujets particuliers dans nos documents.

We will be producing, for example, papers that look at some upcoming events. For example, if I am looking at the G8 and the G20, we will be producing papers that are mostly meant for local law enforcement, municipal, private sector and first responders to provide them with a sense of what could develop in a protest that is scheduled, if there are some radical elements that might be present in that particular protest and whether or not the protest might turn violent in some way. Again, no names are specifically mentioned. We do that for situational awareness to provide the information.

Senator Marshall: I was thinking more in terms of specific cases where someone has been arrested. What evidence can you use? How can you gather your information? How do you prosecute them? It seems as though the concern is more about the person's rights as opposed to the safety of the state. From my own perception, it seems that there is a greater concern for the individual's rights in Canada when compared to the American style, which seems as though the concern is more for the safety of the state and the safety of the citizens.

My question was focused primarily on whether we have gone too far with preserving people's rights. Is this an impediment now to the work that you are trying to do? Parliamentarians would be interested to know whether the laws that we have enacted are a big impediment to preserving the safety of our communities. That was the purpose of my question.

Ms. Beauregard: For ITAC, its mandate is to provide assessments of potential threats.

Senator Marshall: Would anyone else on the panel be able to answer that question? I would be interested to know whether my perception of the American situation and the Canadian situation is correct. Am I off base? Is the Canadian situation closer to that in Australia and New Zealand? Where are we in the group?

Mr. Bisson: There might be a bit of perception because the privacy of citizens in the United States is very important to them. It is sometimes a lengthy time before we receive information on the citizens of the United States because that information must be cleared at a certain level.

If you go back to the incident of December 25 and to the Heatley incident, where he was arrested — and a number of Americans have been put under arrest — it has been getting coverage in the paper. Once someone is charged, it becomes open. It is not a question of privacy; it becomes a matter of public record.

In Canada, in the Toronto case, for instance, there was an order of non-publication. The decision that was made probably prevented us from knowing the full story as it unfolded. However, the judgments have been made public. I do not think there is an issue of more or less privacy in terms of U.S. and Canada in that regard.

Nous rédigeons notamment des documents portant sur des événements à venir. Prenons par exemple les sommets du G8 et du G20. Nous allons préparer des documents qui sont principalement destinés aux agents locaux d'application de la loi, à l'administration municipale, au secteur privé et aux secouristes opérationnels. Ces documents vont leur donner une idée de ce que pourrait engendrer une manifestation prévue, si quelques participants radicaux y assistent et si elle devient violente. Je répète que nous ne précisons aucun nom. Nous le faisons dans le but de fournir les renseignements nécessaires pour maintenir une vue d'ensemble de la situation.

Le sénateur Marshall : Je pensais plus à des cas particuliers où quelqu'un s'est fait arrêter. Quelles preuves pouvez-vous utiliser? Comment pouvez-vous recueillir cette information? Comment poursuivez-vous cette personne en justice? On dirait que l'on se préoccupe davantage des droits de la personne que de la sécurité de l'État. D'après ce que je perçois, nous nous préoccuons plus des droits de la personne au Canada qu'aux États-Unis, qui semblent concentrer davantage ses efforts sur la sécurité de l'État et de ses citoyens.

Je voulais principalement savoir si nous étions allés trop loin avec le respect des droits de la personne. Actuellement, est-ce un obstacle à ce que vous essayez de faire? En tant que parlementaires, nous aimerions savoir si les lois que nous avons adoptées constituent un grand obstacle au maintien de la sécurité de nos collectivités. C'était le but de ma question.

Mme Beauregard : Le mandat du CIEM consiste à évaluer les menaces potentielles.

Le sénateur Marshall : Un autre témoin pourrait-il répondre à cette question? J'aimerais savoir si ma perception des situations américaine et canadienne est bonne. Suis-je à côté de la plaque? La situation canadienne ressemble-t-elle davantage à celles de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande? Où nous situons-nous par rapport à ces pays?

M. Bisson : Il y a peut-être lieu de penser cela, puisque le respect des renseignements personnels des citoyens américains est très important aux États-Unis. Il peut parfois s'écouler beaucoup de temps avant que nous recevions des renseignements concernant les citoyens américains parce qu'on doit d'abord en autoriser la divulgation à un certain niveau.

Si l'on revient à l'épisode du 25 décembre et à l'accident de M. Heatley, où il a été arrêté, ainsi qu'un certain nombre d'Américains, on a parlé de ces événements dans les journaux. Dès qu'une personne est accusée, les renseignements deviennent publics. Ce n'est plus une question de confidentialité, car ils deviennent publics.

Au Canada, notamment dans le cas de Toronto, il y a eu une ordonnance de non-publication. La décision rendue nous empêchait probablement d'apprendre tous les faits au fur et à mesure. Cependant, les jugements ont été rendus publics. Je ne crois pas qu'il y ait plus ou moins de respect des renseignements personnels aux États-Unis et au Canada à cet égard.

Mr. Michaud: I have to agree with Mr. Bisson's comments. To compare ourselves to other countries may lead us down a path that we do not want to go. That is why I spoke in my opening comments about balancing security and the rights and freedoms of individuals.

We are bound by the Privacy Act; the way that we share information is based on that. We do not voluntarily provide any specific data about the identification of the individual unless the individual is charged and it is public. Does that sometimes feed rumours or feed misperception or misconceptions? Probably, but at the end of the day the system is working for us in that respect.

The Chair: I want to take the chair's prerogative and ask a question about the isolation and radicalization phenomena that we have seen throughout the countries in the West; that is, our British allies, our American allies, our Australian allies, and our French allies have been looking at ways to get ahead of the curve, to understand the cycle of radicalization and isolation amongst various groups.

Are you comfortable that we are where we should be in terms of that work in Canada? Should we be doing more in that respect?

Mr. Michaud: We are doing more. We are working with our allies to try to get to the bottom of this phenomenon. Basically, we are learning from our counterparts. We are in touch with the U.S., Australia and the U.K., and we are reaching out to other countries to try to better understand and seek their experiences to assist us. There are different ongoing initiatives when we speak about radicalization led by the Public Safety Canada with their counterparts in the U.S. from a bilateral perspective to try to get a better understanding and find solutions to that issue.

Ms. Beauregard: We have seen quite a number of them now south of the border, most recently with the attack on Fort Hood last November. We have also seen events in other allied and Western countries. We have adopted a proactive approach to it not only in the security clearance processes involving existing upgrades and updates to Canadian Forces members and National Defence employees but also to new recruits. We are doing proactive work in the analytical area on this issue as well because we want to ensure that that never comes back to haunt us in this country.

Senator Jaffer: We have been asking you what you are doing in your work. Is there anything specific that you think we, as parliamentarians, could do to help prevent radicalization?

The Chair: If you want to reflect on that question, that is fine.

Mr. Michaud: I think that is a good question that I am not prepared to answer at this time.

M. Michaud : Il me faut convenir des observations de M. Bisson. Si nous nous comparons à d'autres pays, nous pourrions emprunter une voie sur laquelle nous ne voulons peut-être pas nous engager. C'est pourquoi j'ai parlé, dans ma déclaration préliminaire, de l'équilibre entre la sécurité et les droits et libertés des personnes.

Nous sommes liés par la Loi sur la protection des renseignements personnels. Notre manière d'échanger des renseignements est fonction de cette loi. Nous ne fournissons pas volontairement de données précises quant à l'identification d'une personne tant qu'elle n'est pas accusée et que les renseignements ne sont pas publics. Cela alimente-t-il parfois des rumeurs, des perceptions fautives ou des malentendus? C'est probablement le cas, mais le système travaille pour nous à cet égard, en fin de compte.

Le président : J'aimerais exercer la prérogative de la présidence pour poser une question sur le phénomène de l'isolation et de la radicalisation que nous avons observé dans tous les pays occidentaux. De fait, nos alliés britanniques, américains, australiens et français se sont penchés sur des moyens d'être à l'avant-garde et de comprendre le cycle de la radicalisation et de l'isolation au sein de divers groupes.

Selon vous, en ce qui a trait à ce travail, le Canada est-il rendu là où il le devrait? Devrions-nous faire plus d'efforts à cet égard?

M. Michaud : Nous en faisons davantage. Avec nos alliés, nous nous efforçons d'approfondir ce phénomène. Nous en apprenons beaucoup grâce à nos homologues. Nous sommes en contact avec les États-Unis, l'Australie et le Royaume-Uni et nous faisons appel à d'autres pays pour mieux comprendre la situation et connaître leurs expériences qui pourraient nous être utiles. Quand nous parlons de radicalisation, Sécurité publique Canada mène différentes initiatives continues en collaboration avec ses homologues américains pour mieux comprendre la situation et trouver des solutions à ce problème.

Mme Beauregard : Nous avons constaté un bon nombre de cas au sud de la frontière. Plus récemment, en novembre dernier, il y a eu la fusillade à Fort Hood. Nous avons également constaté le phénomène dans d'autres pays alliés et occidentaux. Nous avons adopté une démarche proactive à cet égard dans le processus d'autorisation sécuritaire pour ce qui est des mises à niveau et des mises à jour des membres des Forces canadiennes et des employés de la Défense nationale. Cette démarche vise également les nouvelles recrues. Par ailleurs, nous analysons cette question de manière proactive, car nous voulons nous assurer qu'un tel événement ne reviendra pas nous hanter au Canada.

Le sénateur Jaffer : Nous vous avons demandé ce que vous faites dans le cadre de votre travail. Y a-t-il quelque chose que nous, en tant que parlementaires, pouvons particulièrement faire pour aider à prévenir la radicalisation?

Le président : Si vous voulez prendre le temps de réfléchir à la question, il n'y a pas de problème.

M. Michaud : Je crois que c'est une excellente question à laquelle je ne suis pas prêt à répondre pour l'instant.

Ms. Goldthorp: It will not surprise you to hear from the defence representative that we think we can do many things very well that we are required to do in a pretty high-tempo operational environment. We have been doing amazing work over the last couple of years. However, I do not think any public servant would tell you that capacity is what it needs to be.

When you look at the range of potential threats we, as Canadians, are facing, there is always a requirement to think ahead and to think about new areas of expertise that we need to be developing. For example, in the area of emerging technology, we are very much au fait with cyber threats; we need to think more about some of the expertise. As an intelligence community, we need to be able to address cyber threats. We also need to have some residual capacity to be able to think strategically about other emerging technologies. We all deal with emerging technologies in our day-to-day life, for example, laptop computers, new-generation cellphones, and so on. All those technologies can be used either for good or for evil. Some residual capacity to be able to think ahead to next-generation threats is something that we need to have some ability to do.

Senator Joyal: I would like to come back to Ms. Beauregard. In your presentation you mentioned that Canada partners with fusion centres in the U.K., the U.S., Australia and New Zealand. I understand that we do not partner with France. European fusion centres focus on issues and not on an institutional basis, as I understand the others do.

Considering that the Maghreb population and some countries of Western Africa are very important elements of the French demography and considering that you have identified Maghreb as a source of potential threat, why does Canada not have a wider base of institutional cooperation with France?

[Translation]

Ms. Beauregard: There are two parts to my answer. First of all, the fusion centre in France takes a much more tactical approach, while ours is more strategic. We also carry out a threat detection function. UCLAT, our French counterpart, has a much more tactical role. So, in terms of a relationship, our roles are not the same.

However, there is more coordination among fusion centres in Europe. France and Spain are leading the way in that regard. In January of this year, they took steps to coordinate their cooperation efforts, using Madrid as a base.

France and Spain have good intelligence on the Maghreb region. Further to our bilateral relationships, we can share certain intelligence through liaison officers working in those countries. There is a certain degree of information sharing. But more work needs to be done to further strengthen those relationships.

Mme Goldthorp : Vous ne serez sans doute pas surpris d'entendre la représentante de la Défense nationale affirmer que nous croyons pouvoir très bien faire beaucoup de choses que nous sommes tenus d'effectuer dans un environnement opérationnel où le rythme est assez rapide. Nous avons fait un travail remarquable au cours des dernières années. Cependant, je doute qu'un fonctionnaire, quel qu'il soit, vous dise que la capacité actuelle est appropriée.

Compte tenu de l'éventail des menaces potentielles qui peuvent se produire au Canada, il y a toujours une obligation de les anticiper et de songer à de nouveaux domaines d'expertise que nous devons développer. Par exemple, dans le domaine des technologies émergentes, nous sommes très au fait des cybermenaces, et il faut donc réfléchir davantage au savoir-faire. En tant que collectivité du renseignement, nous devons être en mesure de réagir aux cybermenaces. En outre, il nous faut une capacité résiduelle pour pouvoir penser stratégiquement à d'autres technologies émergentes. Dans notre vie quotidienne, nous avons tous affaire aux nouvelles technologies comme les ordinateurs portables, les cellulaires nouvelle génération, et cetera. On peut utiliser toutes ces technologies à bon et à mauvais escient. Nous devons avoir une capacité résiduelle pour pouvoir anticiper les menaces « nouvelle génération ».

Le sénateur Joyal : J'aimerais revenir à Mme Beauregard. Dans votre exposé, vous avez mentionné que le Canada a des partenariats avec les centres de fusion du Royaume-Uni, des États-Unis, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Je comprends que nous n'avons pas de partenariat avec la France. Les centres de fusion européens se concentrent sur les questions sans tenir compte des institutions, comme c'est le cas des autres, si j'ai bien compris.

La population maghrébine et certains pays de l'Afrique de l'Ouest sont des éléments très importants de la démographie de la France. Étant donné que vous avez ciblé le Maghreb comme étant une source de menace potentielle, pourquoi le Canada n'a-t-il pas une base de coopération institutionnelle plus vaste avec la France?

[Français]

Mme Beauregard : Ma réponse comporte deux volets. Tout d'abord, en France, le centre de fusion est beaucoup plus tactique. Notre analyse se fait à un niveau plus stratégique. Nous faisons aussi de la détection de menace. L'UCLAT, qui est notre équivalent du côté français, est vraiment très tactique. La relation ne peut donc pas se faire au même niveau.

Par contre, les centres de fusion européens sont plus coordonnés. À ce titre, les Français et les Espagnols ont pris les devants. Dès janvier 2010, ils ont entamé des démarches dans le but de coordonner, à partir de Madrid, leurs efforts de coopération.

Les Français et les Espagnols ont de bonnes informations sur le Maghreb. Les relations bilatérales nous permettent de partager certaines informations par le biais des agents de liaison en poste dans ces pays. Une certaine quantité d'information circule. Toutefois, il reste du travail à faire pour enraciner plus profondément ces relations.

The Chair: In terms of institutional cooperation, ITAC works rather closely with New Zealand, Australia, the United States and Great Britain. But, despite sharing information on a regular basis, we do not have an institutional relationship with our French allies.

Ms. Beauregard: That is somewhat true. I would say, up front, that cooperation with our close allies, in particular, is much easier thanks to technology. We have to use more conventional methods when it comes to our other allies.

Mr. Bisson: We have a very strong and fluid relationship with French agencies. We meet frequently and share a considerable amount of intelligence. They know our area of expertise, and we know theirs, and, as a result, there is a lot of cooperation between the French agencies and our service.

Senator Joyal: My next question has to do with the Official Secrets Act.

[English]

I have read many comments that the act is outdated and should be reviewed and revamped. Can you comment on the priority we should give to that?

Mr. Michaud: No, I cannot.

Ms. Beauregard: Neither can I.

Mr. Bisson: I thought the act had been changed. I believe the Security of Information Act has replaced the Official Secrets Act.

Senator Joyal: To be more specific, a court case took place in Ontario in which the court interpreted the act in a more restrictive way than CSIS thought it should be.

Can you comment on that?

Mr. Bisson: I am not familiar with that case.

Mr. Michaud: I am familiar with the case, but I am not in a position to comment on it.

Senator Joyal: When the Government of Canada takes a step at the international level in its relations with a foreign country that you believe might impact Canadian interests in that or other countries, are you consulted before the decision, or are you faced with the decision? Are you part and parcel of the pre-study of the decision, or do you deal with it once the horse is out of the barn?

Mr. Bisson: Our role is to provide intelligence to the Government of Canada, and we hope that this intelligence will help shape policy, but it is for the government to decide on its policies.

Mr. Michaud: We are consulted on policy matters, but the decisions rest with the government.

Ms. Goldthorp: Typically governments take decisions to which we respond. However, on certain occasions, such as when we are providing support to Canadian Forces from a logistics perspective, we have been consulted on processes related to the

Le président : Le CIÉM a une relation assez étroite au niveau institutionnel avec la Nouvelle-Zélande, l'Australie les États-Unis et la Grande-Bretagne. Toutefois, pour le moment, malgré un partage d'information fidèle, il nous manque cette relation institutionnelle avec nos alliés français.

Mme Beauregard : C'est en quelque sorte la situation. D'emblée, la relation avec nos proches alliés, particulièrement, se fait beaucoup plus facilement, et ce, grâce aux liens technologiques. Avec les autres alliés, on doit utiliser des voies plus conventionnelles.

M. Bisson : Notre relation avec les services français est très forte et fluide. On se rencontre très souvent et les échanges de renseignements sont assez volumineux. Ils connaissent notre expertise et nous connaissons la leur, ce qui donne lieu à beaucoup d'échanges entre les services français et notre service.

Le sénateur Joyal : Ma question suivante concerne la Loi sur les secrets officiels.

[Traduction]

J'ai lu de nombreux commentaires relativement à la loi; on dit qu'elle est désuète et qu'il faudrait la revoir et la remanier. Pouvez-vous nous dire quelle priorité nous devrions lui accorder?

M. Michaud : Non, je ne le peux pas.

Mme Beauregard : Moi non plus.

M. Bisson : Je croyais que la loi avait été modifiée. Je crois que la Loi sur la protection de l'information a remplacé la Loi sur les secrets officiels.

Le sénateur Joyal : Pour être plus précis, dans une affaire de l'Ontario, un tribunal a interprété la loi d'une manière plus restrictive qu'il aurait fallu, selon le SCRS.

Avez-vous des observations à faire à cet égard?

M. Bisson : Cette affaire ne m'est pas familière.

M. Michaud : Je suis au courant de cette affaire, mais je ne suis pas en mesure d'émettre des observations à ce sujet.

Le sénateur Joyal : Sur la scène internationale, quand le gouvernement du Canada prend une mesure, dans ses relations avec un pays étranger, qui pourrait avoir des répercussions sur les intérêts canadiens dans ce pays ou ailleurs, vous consulte-t-on avant de prendre la décision, ou est-ce que vous réagissez après-coup? Faites-vous partie intégrante de l'étude préalable à la décision, ou est-ce que vous en tenez compte une fois que le cheval a quitté l'écurie?

M. Bisson : Notre rôle consiste à offrir des services de renseignement au gouvernement canadien, et nous espérons que le renseignement l'aidera à élaborer des politiques, mais les décisions politiques reviennent au gouvernement.

M. Michaud : On nous consulte relativement aux politiques, mais il revient au gouvernement de prendre les décisions.

Mme Goldthorp : Habituellement, les gouvernements prennent des décisions auxquelles nous réagissons. Cependant, à certaines occasions, comme lorsque nous aidons les Forces canadiennes d'un point de vue logistique, on nous consulte dans le cadre de

threat environment we would face in relation to those decisions. We would typically respond, but there are occasions when we are consulted.

Senator Joyal: There does not seem to be a definite policy. No one would question that the government has the responsibility to make policy decisions. However, it seems fair to expect that when the government is making a decision that will affect the safety and security of Canadians and Canadian interests abroad, it would seek your advice on possible impacts so that it would have a clear understanding of the implications of its decisions. Maybe I am too rational; perhaps that is not how it happens.

You did say, Ms. Goldthorp, if I understood correctly, that if the Government of Canada decided to send Canadian troops to the Congo, it would consult with National Defence to know whether enough people and materiel are ready to send there. I can understand that. However, generally speaking, in terms of relationships with foreign states and the enhanced relationship that the government might want to pursue, I want to understand the extent to which your services are involved before the decision is made.

The Chair: I will add a small caveat. Our colleagues in the United Kingdom have decided to structure a more horizontal national security group involving the heads of all the services. While I do not question that our colleagues in the Privy Council Office or elsewhere analyze the information they receive from different sources and make them available in some fashion to the Prime Minister and the ministers of the day, it is nevertheless a stove-pipe relationship in Canada. Each service responds in a sense through its minister, and, in some cases, they respond to the same minister simply because of the way the government is organized.

Other countries — classically our American friends, and most recently the new administration in the United Kingdom — have taken a more horizontal approach. Any advice you can give the committee on what I think is the purport of my colleague's question would be of great value.

Mr. Bisson: I do not think we work in stove pipes. The Privy Council Office has a number of committees at the assistant deputy minister level that look at issues that are then raised to the deputy ministers, who are all members of the intelligence community and sitting around the same table. It is the role of the National Security Advisor to look at those issues and be well informed in order to inform the decision makers; ongoing dialogue happens. This is not ad hoc. It happens on a regular basis with agenda items on issues that may affect the Government of Canada.

Ms. Beauregard: Further to what Mr. Bisson said, the Privy Council Office has machinery that allows them to coordinate the intelligence community. On an annual basis, they set intelligence priorities. One would assume that the priorities are set according to the policy agenda.

processus liés aux menaces qui peuvent émaner de ces décisions. En général, nous fournissons une réponse, mais il y a des occasions où l'on nous consulte.

Le sénateur Joyal : Il ne semble pas y avoir de politique définie. Personne ne remettrait en question qu'il appartient au gouvernement de prendre des décisions politiques. Cependant, il semble juste de s'attendre à ce que le gouvernement vous demande votre avis quant aux répercussions possibles quand il doit prendre une décision qui va nuire à la sécurité des Canadiens et des intérêts canadiens à l'étranger. Ainsi, le gouvernement comprendrait clairement les conséquences de ses décisions. Peut-être suis-je trop rationnel. Ce n'est peut-être pas ainsi que les choses se passent.

Madame Goldthorp, si j'ai bien compris, vous avez dit que si le gouvernement du Canada décidait d'envoyer des troupes canadiennes au Congo, il consulterait la Défense nationale pour savoir si suffisamment de personnes et de matériel sont prêts à y être envoyés. Je peux le comprendre. Cependant, de manière générale, en ce qui concerne les relations avec les États étrangers et le renforcement des liens que pourrait vouloir faire le gouvernement, j'aimerais savoir dans quelle mesure on a recours à vos services avant de prendre une décision.

Le président : Je vais ajouter une petite mise en garde. Au Royaume-Uni, nos homologues ont décidé de structurer un groupe de sécurité nationale plus horizontal, qui regroupe les chefs de tous les services. Je ne doute pas que nos collègues du Bureau du Conseil privé ou d'ailleurs analysent les renseignements qu'ils reçoivent de différentes sources et qu'ils les rendent disponibles d'une certaine façon au premier ministre et aux ministres. Or, il n'en demeure pas moins que le Canada a une relation de cloisonnement. Dans un sens, tous les services répondent par l'intermédiaire de leur ministre et, dans certains cas, ils répondent au même ministre tout simplement en raison de la manière dont le gouvernement est organisé.

D'autres pays — nos amis américains, comme d'habitude, et récemment la nouvelle administration du Royaume-Uni — ont adopté une démarche plus horizontale. Tous les conseils que vous pouvez donner au comité quant à ce que je crois être le sens de la question de mon collègue nous seraient très utiles.

M. Bisson : Je ne crois pas que nous travaillons en cloisonnement. Le Bureau du Conseil privé a un certain nombre de comités relevant des sous-ministres adjoints. Ces comités se penchent sur des questions que l'on soulève ensuite auprès des sous-ministres, qui sont tous membres de la collectivité du renseignement et qui se rencontrent autour de la même table. C'est le rôle du conseiller national pour la sécurité d'examiner ces questions et d'être bien informé pour renseigner les décideurs. Il y a donc un dialogue permanent, et ce n'est rien d'extraordinaire. Il y a régulièrement des échanges quant aux enjeux qui peuvent avoir des répercussions sur le gouvernement du Canada.

Mme Beauregard : Pour faire suite aux propos de M. Bisson, le Bureau du Conseil privé a un mécanisme qui lui permet de coordonner la collectivité du renseignement, qui définit annuellement les priorités en matière de renseignement. On peut supposer que les priorités sont établies conformément au programme stratégique.

From an assessment perspective, we take these intelligence priorities and write to the priorities. We ensure that what we write will be pertinent to these priorities because they will inform policy-making.

Mr. Michaud: I have no additional comments to add to my counterparts.

Ms. Goldthorp: As I have indicated, understanding the threat environment into which Canadian Forces members are being deployed is our core business. That is what the Chief of Defence Intelligence does first and foremost above anything else we do.

Sometimes that is a deliberate process as, for example, in the area where I indicated to you that we have been engaged early on in establishing what the threat environment would be in relation to potentially establishing logistics bases in support of Canadian Forces overseas. Sometimes that is not a deliberate process, for example, when the Government of Canada made the decision a number of years ago to support a non-combatant evacuation operation in Lebanon. Clearly force of circumstances was uppermost in the minds of the decision makers of the Government of Canada when that operation was launched.

When an operation was launched to support earthquake victims in Haiti, similarly the process was much less deliberate. However, part of the process before any Canadian Forces members deploy is always to conduct a threat assessment, which we do in support of Canadian Forces. Those threat assessments look at the broad range: medical issues, environmental issues, public-health-related issues, terrorism-related threats, espionage threats and so on. It is quite a deliberate process, whether it begins early on or somewhat later, and a decision by the Canadian government is dependent on force of circumstances.

Senator Joyal: Mr. Michaud, if you think you had escaped, I have one more question for you.

On the second page of your brief, you say the following:

But challenges still exist — and if we are honest with ourselves — they always will. That said, we have to and need to continue to look for solutions. As a prime example, the challenge of using intelligence as evidence is front and centre for the RCMP and CSIS, and there is still work to be done on this unresolved issue.

You are talking about this issue specifically and other issues. Could you speak to that one and to the other one, quickly?

Mr. Michaud: I spoke earlier on the issue of intelligence to evidence and what we are doing in relation to trying to work with CSIS to ensure that we can use as much of their information as we can from an evidence perspective.

En ce qui a trait à l'évaluation, nous examinons ces priorités et nous rédigeons un rapport. Nous veillons à ce que notre évaluation soit pertinente par rapport à ces priorités, car elle renseigne les décideurs politiques.

M. Michaud : Je n'ai rien d'autre à ajouter aux observations de mes homologues.

Mme Goldthorp : Comme je l'ai mentionné, comprendre les menaces du milieu dans lequel sont déployés les membres des Forces canadiennes, c'est au cœur de notre métier. C'est d'abord et avant tout le rôle du chef du renseignement de la Défense.

Parfois, il s'agit d'un processus délibéré comme, par exemple, la région dont je vous ai parlé, où nous nous sommes engagés dès le début à déterminer quelles seraient les menaces de l'établissement potentiel de bases logistiques pour appuyer les Forces canadiennes à l'étranger. D'autres fois, ce n'est pas un processus délibéré comme quand le gouvernement du Canada a décidé, il y a quelques années, de soutenir une opération d'évacuation des non-combattants au Liban. De toute évidence, les circonstances ont été au centre des préoccupations des décideurs du gouvernement du Canada lorsque cette opération a été lancée.

De même, quand on a lancé une opération pour soutenir les victimes du tremblement de terre en Haïti, le processus a été beaucoup moins réfléchi. Cependant, dans le cadre du processus précédant le déploiement de tout membre des Forces canadiennes, il y a toujours une évaluation de la menace, ce que nous faisons pour soutenir les Forces canadiennes. Ces évaluations de la menace examinent le vaste éventail des questions relatives à la santé, à l'environnement, à la santé publique, aux menaces liées au terrorisme, aux menaces d'espionnage, et cetera. Il s'agit bel et bien d'un processus délibéré, que ce soit fait dès le début ou un peu plus tard, et la prise de décision par le gouvernement du Canada est fonction de la force des choses.

Le sénateur Joyal : Monsieur Michaud, si vous pensiez l'avoir échappé belle, j'ai une autre question à vous poser.

À la deuxième page de votre mémoire vous dites ce qui suit :

Mais les défis demeurent — et soyons honnêtes avec nous-mêmes — ils perdureront toujours. Cela dit, nous devons continuer de chercher des solutions. En guise d'exemple notable, le défi que représente l'utilisation du renseignement comme élément de preuve est prioritaire pour la GRC et le SCRS, et il reste du travail à faire sur cette question toujours non résolue.

Vous parlez précisément de cet enjeu ainsi que d'autres questions. Pourriez parler brièvement de celui-ci et de l'autre?

M. Michaud : J'ai parlé plus tôt du défi que présentait l'utilisation du renseignement comme élément de preuve et des mesures que nous prenons pour collaborer avec le SCRS afin de veiller à ce que nous puissions, aussi souvent que possible, utiliser les renseignements dont ils disposent pour apporter des preuves.

Other issues that arise are things such as information technology, which we have spoken about, and how that is being used by the different groups to communicate and broadcast their messages. That is one big challenge for us as well.

Another challenge is complacency. That is why I am glad to see that this committee has been revamped. I get the feeling that, as we move further away from 9/11, complacency is setting in, from my perspective, not just with decision makers but also with the Canadian public.

Yes, we have been successful, and finally we have been able to tell our story through the court system. We had files initially from the media that were basically broadcast as not being a real threat. However, as the evidence was presented and became public, one realized the extent of the threat that exists here. Hence, when I talk about complacency, it exists not just with decision makers but with the Canadian public.

However, we must be careful to balance the threat and what you have heard today and not be alarmist. We work hard and all the agencies work well together. I firmly believe that we have control of what we know. The other challenge is the unknown.

We talked about home-grown terrorists, how we are going from cell-based threats to individuals who self-radicalize and decide to do things on their own. It is hard to monitor and be aware of these individuals. They will not broadcast their intent publicly; hence, those are issues or challenges that we face. How do we draw them out and ensure that we know where the threat really lies?

The Chair: Thank you very much. On that last point that Assistant Commissioner Michaud referenced, clearly in the overall operation of criminal intelligence and normal police work, activities are undertaken — sometimes by undercover officers — so as to zero in on the threat and better establish groups and individuals who might be prone to becoming involved in an activity that may end up being criminal activity, for which they are then, based on the evidentiary base, prosecuted before the courts.

As I understand the proceedings with respect to the Toronto 18, that was, in fact, one of the instruments used by our security and police forces together to help prevent what might have been a very serious series of acts against Canadians.

Can this committee and the people who we work for be comfortable that there is no diminution of the type of undercover work that is necessary to maintain that measure of protection, and that, as Senator Jaffer pointed out, those who represent the full face of Canada in all its many colours, hues and ethnicities are, to the extent it is possible and probable, being involved in that work so as to maximize the sources of information you

Les autres problèmes qui surviennent sont des questions comme celles de la technologie de l'information, dont nous avons parlé, et la façon dont les divers groupes l'utilisent pour communiquer et diffuser leurs messages. Cela nous pose également un défi de taille.

Un autre problème est le relâchement de la vigilance. C'est pourquoi je suis heureux de constater que le comité a été recréé. J'ai l'impression qu'au fur et à mesure que les événements du 11 septembre s'éloignent, la vigilance non seulement des décisionnaires, mais aussi du public canadien se relâche.

Oui, nous avons réussi et, finalement, nous avons été en mesure de raconter notre histoire devant les tribunaux. Nous possédions des dossiers qu'initialement, les médias ont refusé de considérer comme de véritables menaces. Toutefois, à mesure que les éléments de preuve étaient présentés et rendus publics, on a pris conscience de l'étendue de la menace qui existait ici. Donc, lorsque je parle du relâchement de la vigilance, je ne pense pas uniquement aux décisionnaires. Je pense aussi au public canadien.

Cependant, nous devons trouver un juste équilibre entre la menace et ce que vous avez entendu aujourd'hui, et ne pas être alarmistes. Nous travaillons d'arrache-pied, et tous les organismes coopèrent bien. Je crois fermement que nous contrôlons ce que nous connaissons. L'autre difficulté à surmonter, c'est l'inconnu.

Nous avons parlé des terroristes locaux, de la façon dont nous sommes en train de passer des menaces découlant de cellules terroristes à des menaces provenant de personnes qui se radicalisent et décident de prendre les choses en main. Il est difficile d'identifier ces gens et de les surveiller. Ils n'annonceront pas leurs intentions publiquement. Voilà donc le genre de menaces et de problèmes auxquels nous faisons face. Comment pouvons-nous les inciter à se manifester et nous assurer que nous savons d'où vient la menace?

Le président : Merci beaucoup. En ce qui concerne le dernier point auquel le commissaire adjoint a fait allusion, il est clair que, dans le cadre de la collecte des renseignements sur la criminalité et du travail policier normal, des activités sont entreprises — parfois par des agents d'infiltration — en vue de repérer la menace et de mieux identifier les groupes ou les personnes qui sont susceptibles de participer à des activités qui pourraient prendre un caractère criminel et pour lesquelles ils sont ensuite poursuivis devant les tribunaux, en fonction de la preuve.

Si j'ai bien compris les poursuites judiciaires dont ont fait l'objet le groupe des 18 de Toronto, c'est en fait l'un des mécanismes auxquels nos services de police et de sécurité ont eu recours pour contribuer à prévenir ce qui aurait pu être une série d'actes criminels très graves commis à l'endroit des Canadiens.

Notre comité et les gens pour lesquels nous travaillons peuvent-ils avoir l'assurance que le genre de travail d'infiltration qui est nécessaire pour assurer ce degré de protection n'est aucunement diminué et que, comme le sénateur Jaffer l'a souligné, ceux qui représentent l'ensemble des Canadiens et sa multitude de couleurs et d'ethnies contribuent, dans la mesure du possible, à ce travail de manière à accroître au maximum les sources

have — legitimately and legally — to do the work necessary on a preventive basis with respect to the terrorist threat as it now exists in Canada?

Mr. Michaud: First, gathering intelligence on terrorism is the responsibility of CSIS. The RCMP has not been in that business since 1984.

The Chair: I understand.

Mr. Michaud: However, rest assured that all of our resources and capacity is put to ensuring we can, once the information is brought to our attention, work toward preventing that threat. The worst thing that could happen in Canada is basically that we miss one part or some information and something goes wrong. That is what we are trying to avoid.

Mr. Bisson: It is important to say that the role of CSIS is to get there before the threat materializes. Obviously, we have a number of techniques to investigate, and using agents is certainly one of those. It is certainly what we and our intelligence officers do.

Senator Tkachuk: I agree with you on the complacency. It was complacency that led to 9/11 in the first place. Those terrorist acts were taking place for more than a decade previous to that, including an attempt on the World Trade Center in 1993. We also had the USS *Cole* incident. These acts of violence have been with us for a long time.

I am not sure which one of you talked about the diminishing acts of terrorism in the sense that it is a lone person, an individual, rather than the large-scale acts such as 9/11. Is that the result of policies instituted by Western nations to combat terrorism? In other words, have they lost their ability to mount those large-scale acts and have been forced to do the smaller acts that have been in the papers recently — they have been stymied at those as well — or is it a deliberate change of policy on their part?

Mr. Bisson: I do not think it is a deliberate change of policy on their part. Core al Qaeda has been affected, so the command and control operations such as 9/11 are more difficult to execute right now, given their reduced capacity. However, the incidents of December 25, which were prepared in a very short period of time, and the fact that they had access to people with clean passports who could travel, makes it just as spectacular, to a certain degree, had they been successful, with much less investment to carry out that operation. Yes, they have been forced to move into smaller types of operations, using any opportunities they can.

d'information dont vous disposez légalement pour accomplir le travail qui doit être fait pour prévenir la menace terroriste telle qu'elle existe à l'heure actuelle au Canada?

M. Michaud : D'abord, le SCRS est responsable de la recherche du renseignement sur le terrorisme. La GRC ne s'en occupe plus depuis 1984.

Le président : Je comprends.

M. Michaud : Cependant, soyez assurés que, dès que l'information nous est communiquée, nous faisons appel à toutes nos ressources et notre capacité afin de nous assurer que nous pouvons nous employer à prévenir la menace. La pire chose qui pourrait se produire au Canada serait que quelque chose tourne mal parce que nous avons manqué une partie de l'information ou certains renseignements. C'est ce que nous nous efforçons d'éviter.

M. Bisson : Il est important de signaler que le rôle du SCRS est d'intervenir avant que la menace se matérialise. Il va de soi que, pour enquêter, nous avons recours à un certain nombre de techniques et que l'utilisation d'agents en fait partie. C'est assurément le travail auquel nous et nos agents du renseignement nous livrons.

Le sénateur Tkachuk : Je suis d'accord avec vous au sujet du relâchement de la vigilance. C'est ce manque de vigilance qui a entraîné les événements du 11 septembre. Cela faisait plus de 10 ans que des actes de terrorisme étaient commis, dont un attentat terroriste sur le World Trade Center en 1993. Il y a également eu l'incident du USS *Cole*. Ces actes de violence nous sont connus depuis longtemps.

Je ne sais pas lequel d'entre vous a mentionné que les actes de terrorisme avaient diminué, en ce sens qu'il s'agit maintenant d'actes isolés commis par une seule personne et non d'attentats à grande échelle comme les événements du 11 septembre. Est-ce imputable aux politiques que les pays occidentaux ont mises en œuvre pour combattre le terrorisme? En d'autres termes, ont-ils perdu leur capacité d'organiser des actes à grande échelle, et ont-ils été forcés de commettre les actes plus modestes dont les journaux ont parlé récemment — actes qui ont également été contrecarrés —, ou s'agit-il d'un changement délibéré de politique de leur part?

M. Bisson : Je ne crois pas qu'il s'agisse d'un changement délibéré de politique de leur part. Le noyau d'Al-Qaïda a été touché. Donc, commander et surveiller des opérations comme celles du 11 septembre leur sont difficiles en ce moment, compte tenu de la réduction de leur capacité. Cependant, si les incidents du 25 décembre avaient réussi, le fait qu'ils aient été organisés en très peu de temps et que leurs auteurs aient eu accès à des gens dont les passeports en règle leur permettaient de voyager les aurait rendus, dans une certaine mesure, tout aussi spectaculaires et beaucoup moins coûteux à réaliser. Oui, ils ont été forcés de passer à des opérations plus modestes et de saisir chaque occasion qui s'offre.

Senator Smith: Chair, I do not really have a question, but I wanted to get on the list to speak to where we go from here. Some questions and responses make the background for the committee pretty clear in my mind as to some of the next few witnesses we might have.

The Chair: That is helpful. We will come back to that once we are finished with our distinguished guests.

Senator Wallin: I understand your argument about trying to put the responses, legal and otherwise, to terrorist activities into the Criminal Code so that you respond in that way. Hence, the use of the word “criminal” is almost interchangeable with “terrorist,” which has other problems in keeping the public awareness up and with the complacency you talk about. Is that the best strategy that you come to because that is what will happen? We obviously have legislation aimed at terrorism, but it is mostly about modifying existing laws. Is that the most efficient way, or is that just the way we will have to deal with it? Would it be helpful if we had some specific measures that were outside and specifically designed to capture a terrorist threat as opposed to criminal activity?

Mr. Bisson: A number of the investigations of CSIS do not go to criminal prosecution. Something that might be perceived as a threat at one time might be sort of a disruption to interviews and so on. There is also what we call “pushing their border,” which is trying to prevent people from entering Canada who are found to be inadmissible. We also had the security certificate process, which has challenges and that we are trying to work out, which is a way to try to deport people who otherwise might not be admissible. We need to look at a number of ways and laws.

Mr. Michaud: To add to that, is it the best way? It is the best way if we are looking at ensuring that we are transparent because that always seems to be the case when people challenge. Whenever we hold court processes that are in a classified environment and the people are not allowed to hear the evidence and information, it always seems to have that aura that the government is hiding something, which we are not. The best way I see to ensure that we balance that with being accountable and transparent with what we are doing is through criminalization, where we can prosecute. However, it should not be the only way.

Senator Furey: What is your biggest concern about the Internet? Is it the use of it to proselytize or disseminate and share information, or is it the use of it to create havoc?

Le sénateur Smith : Monsieur le président, je n'ai pas vraiment une question, mais je veux que vous ajoutiez mon nom à la liste des gens qui veulent discuter de l'orientation que nous prendrons. À mon sens, certaines questions et leurs réponses clarifient le contexte à donner au comité et semblent indiquer quelques-uns des prochains témoins que le comité pourrait faire comparaître.

Le président : Vos propos sont utiles. Nous y reviendrons, une fois que nous aurons terminé d'interroger nos invités de marque.

Le sénateur Wallin : Je comprends pourquoi vous vous efforcez de faire ajouter au Code criminel les mesures, légales ou autres, à prendre pour contrer les activités terroristes, de sorte que vous puissiez agir de cette manière. Par conséquent, les mots « criminel » et « terroriste » sont presque interchangeables dans le libellé, ce qui n'aidera pas à garder le public informé des dangers que pose le terrorisme et à combattre le relâchement de la vigilance dont vous avez parlé. Est-ce la meilleure stratégie à adopter, parce que c'est ce qui va se produire? Nous avons évidemment des mesures législatives qui visent le terrorisme, mais elles cherchent surtout à modifier des lois déjà en vigueur. Est-ce le moyen le plus efficace, ou est-ce la façon dont nous devons nous attaquer au problème? Serait-il utile de bénéficier de certaines mesures précises qui dépasseraient la portée des lois actuelles et qui seraient conçues précisément pour cerner une menace terroriste, par opposition à une activité criminelle?

M. Bisson : Un certain nombre d'enquêtes menées par le SCRS n'aboutissent pas à des poursuites criminelles. Une question qui pourrait être perçue comme une menace à un moment donné, pourrait être considérée comme une entrave aux entrevues à un autre, et cetera. Il y a aussi le processus que nous appelons « repousser leurs frontières » et qui tente d'empêcher les gens qui sont jugés interdits de territoire d'entrer au Canada. Nous disposons également du processus des certificats de sécurité, mais il nous pose des difficultés que nous nous efforçons de résoudre en ce moment. Ce processus nous permet d'essayer d'expulser les gens qui, autrement, seraient peut-être interdits de territoire. Nous devons envisager un certain nombre de moyens et de lois.

M. Michaud : J'aimerais ajouter ma réponse à la question : est-ce le meilleur moyen? C'est le meilleur moyen si nous cherchons à nous assurer que nous sommes transparents, car le manque de transparence semble toujours être la raison pour laquelle les gens protestent. Chaque fois que nous menons des procédures judiciaires dans un environnement classifié et que les gens ne sont pas autorisés à prendre connaissance de la preuve et des renseignements, ils ont toujours l'impression que le gouvernement cherche à cacher quelque chose, ce qui n'est pas le cas. À mon avis, la meilleure façon de concilier ces exigences à notre désir de faire preuve de responsabilité et de transparence dans nos actions est de criminaliser ces actes, de sorte que nous puissions tenter des poursuites. Cependant, ce ne devrait pas être la seule façon.

Le sénateur Furey : Quelle est votre principale préoccupation par rapport à Internet? Est-ce la manière dont il est utilisé pour propager des idéologies, et diffuser et échanger des renseignements, ou est-ce la façon dont on s'en sert pour semer le chaos?

Ms. Beauregard: At this time, it is the use to proselytize, and especially the indications that we are seeing of English-speaking radicalizers online. They need the Internet to communicate and recruit. The cyber threat is more state-sponsored right now than it is terrorism-based.

Senator Joyal: Could you give an example?

Ms. Beauregard: We have had some public examples of attacks on the Estonia websites by Russia, for example. Many examples can be found in the media of state-sponsored cyber attacks on other countries, to deface their systems.

The Chair: Could I ask, as a supplementary, whether cyber security and protection are in the context of the work you do to protect Canadians from terrorism? One of the panel members referred to protecting Canadians' fundamental infrastructure as one of the goals that we are now seeking. Is cyber security within the mandate of your organizations per se? It may not be in your particular directorate, but is it within the mandate, or is that pursued somewhere else completely?

Ms. Beauregard: Do you mean the terrorism threats toward our cyber structure?

The Chair: The technology systems fundamental to the operation of governments, banks, the defence department, air traffic control, those types of fundamental systems.

Ms. Beauregard: It is part of ITAC's mandate.

Mr. Bisson: It is for CSIS as well.

The Chair: It is the same for the RCMP and our colleagues in National Defence.

Senator Joyal: Since the publication of the O'Connor report in the Maher Arar case, what has changed in your services considering the recommendation that related to various heads of the agency of which you are a part?

Mr. Bisson: A number of recommendations applied to CSIS, and all the recommendations were put in place.

Mr. Michaud: It is the same from the RCMP perspective. More specifically, what has changed is that basically all our operations are centrally controlled out of Ottawa to ensure consistency and better compliance with policy, especially when it comes to information sharing. Any type of information sharing with foreign partners is now done from Ottawa through my office. Training has been enhanced. We are still awaiting the outcome of the enhanced oversight on national security, so that is something that we are looking forward to. Those are the types of things that have changed over the last three years.

Mme Beauregard : À l'heure actuelle, c'est son utilisation pour propager des idéologies et, en particulier, les signes qui indiquent une radicalisation en ligne orchestrée par des anglophones. Ils ont besoin d'Internet pour communiquer et pour recruter leurs disciples. En ce moment, la cybermenace est plus souvent parrainée par des États que par des terroristes.

Le sénateur Joyal : Pourriez-vous nous donner un exemple?

Mme Beauregard : Nous avons été témoins, par exemple, de quelques attaques publiques contre des sites web estoniens orchestrées par la Russie. Dans les médias, on peut trouver de nombreux exemples de cyberattaques parrainées par des États qui visent à dégrader les systèmes d'autres pays.

Le président : Comme question complémentaire, pourrais-je vous demander si la sécurité et la protection informatiques font partie du travail que vous accomplissez pour protéger les Canadiens contre le terrorisme? L'un des membres du groupe d'experts a mentionné que la protection de l'infrastructure fondamentale des Canadiens était l'un des buts que nous poursuivions maintenant. La sécurité informatique fait-elle partie du mandat proprement dit de votre organisation? Elle ne relève peut-être pas de votre direction, mais fait-elle partie de votre mandat, ou incombe-t-elle entièrement à un autre organisme?

Mme Beauregard : Voulez-vous dire les menaces terroristes visant notre infrastructure informatique?

Le président : Je parle des systèmes technologiques sur lesquels reposent les activités des gouvernements, des banques, du ministère de la Défense et du contrôle de la circulation aérienne, de ce genre de systèmes fondamentaux.

Mme Beauregard : Cela fait partie du mandat du CIEM.

M. Bisson : Cela relève également du SCRS.

Le président : Cela s'applique aussi à la GRC et à nos collègues de la Défense nationale.

Le sénateur Joyal : Depuis la publication du rapport O'Connor dans le cadre de l'affaire Maher Arar, qu'est-ce qui a changé dans vos services, compte tenu de la recommandation qui concernait divers dirigeants de l'organisme auquel vous appartenez?

M. Bisson : Un certain nombre de recommandations s'appliquaient au SCRS, et elles ont toutes été mises en œuvre.

M. Michaud : C'est aussi le cas de la GRC. Plus précisément, nous avons apporté des modifications afin que toutes nos activités soient supervisées centralement à partir d'Ottawa. Cela permet d'assurer une certaine uniformité et un meilleur respect des politiques, en particulier en ce qui a trait aux échanges de renseignements. Tout type d'échange de renseignements avec des partenaires étrangers est maintenant effectué par mon bureau à Ottawa. La formation a été améliorée. Nous attendons toujours les résultats de la surveillance accrue de la sécurité nationale. C'est donc un rapport que nous avons hâte d'examiner. Voilà le genre de choses qui ont changé au cours des trois dernières années.

The Chair: Ms. Goldthorp, does your remit extend to the protection, by the use of constructive intelligence, of Canadian Forces bases in Canada and the communities in which they are located? I would not have mentioned Kingston, but I want to thank Senator Smith for mentioning Kingston.

Ms. Goldthorp: The short answer to your question is yes, but with specific caveats around it. For example, we would not be engaged domestically in collection of intelligence. Certainly anything related to threats to Canadian Forces bases would be within our remit, but we would work closely, obviously, with colleagues from around the intelligence communities.

The Chair: Colleagues, if there are no more questions, let me, on your behalf, thank Mr. Michaud, Ms. Beauregard, Mr. Bisson and Ms. Goldthorp for their time. Before we adjourn, we have to discuss Senator Smith's issue, and we also have a small matter of housekeeping as well.

This is Ms. Beauregard's first appearance ever before a Senate committee, and I want to express our appreciation not only for the clarity and precision but also the professionalism she brought to the task. It is reassuring and comfortable to all of us. We hope to see her before Senate committees in a similar constructive fashion for many years to come.

Colleagues, we can continue on the record, but no longer with the benefit of television, to discuss two things. First, is the question raised by Senator Smith. Before we do that, with his indulgence, we need a motion pursuant to rule 104 indicating that a committee must table a report of its expenses during the previous session. Since the Anti-terrorism Committee was not created in either the first or the second session of this Parliament, the report on expenses during the Second Session of the Thirty-ninth Parliament has not yet been tabled. The amount is \$12,330 in total. I need a motion that the chair be given authority to table that report in the Senate at the next opportunity. Thank you.

Senator Smith has raised the issue of where we go next. I will tell you what I think you already know about some of the plans, but these are at the disposal of the committee. We have begun scheduling a series of expert witnesses to give us not the police and CSIS perception, which, I think, was extremely helpful and thoughtful on their part, but to give a slightly more granular, academic and research-based analysis of how the terrorism circumstance has changed, what some of the new information data sets are on that, and how that should govern the types of legislative and other instruments that are being considered — not just these specifically, but other ones that may come before us. We have two panels, one on June 7 and one on June 14. We have made no plans beyond that because we have no sense of how long the Senate itself will be sitting in the time available to us. I think that we are in a position to circulate the names of the potential witnesses who have agreed to be available to us, some in person

Le président : Madame Goldthorp, votre domaine de compétence englobe-t-il l'utilisation de renseignements constructifs pour protéger les bases militaires des Forces canadiennes au Canada et les collectivités où elles se trouvent? Je n'aurais pas mentionné Kingston, mais je tiens à remercier le sénateur Smith de l'avoir fait.

Mme Goldthorp : En un mot, la réponse à votre question est un oui assujéti à certaines réserves précises. Par exemple, nous ne participerions pas à la recherche du renseignement à l'échelle nationale. Manifestement, toute question ayant trait à des menaces contre des bases militaires des Forces canadiennes relèverait de nous, mais il va de soi que nous travaillerions étroitement avec nos collègues des services du renseignement.

Le président : Chers collègues, s'il n'y a plus d'autres questions, permettez-moi de remercier en votre nom M. Michaud, Mme Beauregard, M. Bisson et Mme Goldthorp du temps qu'ils nous ont consacré. Avant de lever la séance, nous devons discuter du sujet abordé par le sénateur Smith, et nous devons également régler une petite question d'ordre administratif.

C'était la première fois que Mme Beauregard comparaisait devant un comité sénatorial, et je tiens à lui faire part de notre reconnaissance non seulement pour sa clarté et sa précision, mais aussi pour le professionnalisme dont elle a fait preuve. C'est très rassurant et réconfortant pour nous tous. Nous espérons qu'elle comparaitra encore longtemps devant des comités sénatoriaux et que ces interventions seront aussi constructives.

Chers collègues, nous pouvons continuer la séance publique sans télédiffusion pour discuter de deux éléments. D'abord, il y a la question soulevée par le sénateur Smith. Mais avant de l'aborder et avec la permission du sénateur, quelqu'un doit présenter une motion, conformément à l'article 104 du Règlement qui stipule qu'un comité doit déposer un rapport des dépenses effectuées pendant la session précédente. Étant donné que le Comité sénatorial spécial sur l'antiterrorisme n'a pas été créé pendant la première ou la deuxième session de la présente législature, le rapport des dépenses engagées pendant la deuxième session de la 39^e législature n'a pas encore été déposé. Le montant s'élève à 12 330 \$ au total. J'ai besoin que quelqu'un présente une motion qui autorisera la présidence à déposer ce rapport au Sénat à la première occasion. Merci.

Le sénateur Smith a soulevé la question de l'orientation que nous prendrons. Je vous dirai ce que je pense que vous savez déjà par rapport à certains de nos plans, mais ceux-ci sont à la disposition du comité. Nous avons commencé à programmer une série de témoignages d'experts qui nous fourniront, non pas le point de vue de la police ou du SCRS — qu'ils ont été extrêmement obligeants et attentionnés de nous communiquer, à mon avis —, mais une analyse légèrement plus détaillée, intellectuelle et fondée sur la recherche de la façon dont ont évolué les circonstances entourant le terrorisme, de certains des nouveaux ensembles de données disponibles à ce sujet, et de la manière dont ils devraient déterminer les types de textes législatifs et de mécanismes qui sont envisagés — pas seulement ces derniers, mais les autres dont nous pourrions être saisis. Deux groupes d'experts viendront témoigner; un le 7 juin et l'autre le 14. Nous n'avons fait aucun plan pour les dates qui suivent parce que nous ignorons pendant combien de

and some by teleconference, over the two sessions. I am glad to do so, and I invite our clerk, Ms. Reynolds, to offer any technical advice to the committee in its discussions.

Senator Smith: It is up to the committee to decide. However, from the questions and the responses today, given the fact that we have quite a few new members who have not heard much of the material that we have heard before, there may be some sense in having a background briefing about the challenges after 9/11 and the legislation that we brought in to try to address that. At that time, a couple of people took matters to the Supreme Court. The Supreme Court agreed on a couple of points and told us that we have to do something; the briefing would inform members what we did.

Another issue resulted from Senator Tkachuk's questions, which were good. Maybe we could have the appropriate person from the Department of Justice answer questions on, for example, the subject of murder, attempted murder, and conspiracy to commit murder in a situation of a failed marriage or romance, where someone wants someone else dead compared to the situation being terrorism and whether there is a fundamental difference.

I do not want to be too much of a lawyer here. I am one, but one of the reasons I had a pretty good rapport with many clients is that I would get away from the legalese and put it in everyday language. What is it that we are trying to do? How broad or narrow is our mandate? What are the subjects that we want to focus on? Perhaps we could be given background information such as that.

The Chair: To the credit of the two researchers working with us, we have circulated some documentation that touches upon, but does not fully address, some of the issues raised by Senator Smith. There is the piece entitled "Definitions of Terrorism in Canada, the United Kingdom and the United States, Australia and France: A Comparative Analysis," which is from 2006; a piece entitled "Special Advocates in the United Kingdom," done by Jennifer Bird in 2008; an analytical piece entitled "The USA PATRIOT Act and Canada's Anti-terrorism Act: Key Differences in the Legislative Approach," also done by Jennifer Bird; an analysis of Bill C-17, done for our colleagues in the other place; and an analysis of what this committee has done. That includes previous studies of the Special Senate Committee on Anti-terrorism and background information that goes back to 2004; what the bills were that came

temps le Sénat siégera au cours de la période dont nous disposons. Je pense que nous sommes en mesure de faire circuler les noms des témoins potentiels qui ont accepté de comparaître devant nous, certains en personne, d'autres par téléconférence, au cours des deux séances. Je le fais avec plaisir, et j'invite notre greffière, Mme Reynolds, à offrir au comité tous les conseils techniques dont il aura besoin au cours de ses discussions.

Le sénateur Smith : C'est au comité de décider. Toutefois, compte tenu des questions et des réponses qui ont été données aujourd'hui et du fait que notre comité comprend plusieurs nouveaux membres qui n'ont pas entendu une bonne partie des faits qui nous ont été exposés auparavant, il serait peut-être logique d'organiser une séance d'information sur les problèmes qui sont survenus après les événements du 11 septembre et sur la mesure législative qui a été adoptée pour tenter de les régler. À cette époque, quelques personnes ont contesté certaines dispositions devant la Cour suprême. Celle-ci a convenu qu'elles avaient raison sur quelques points et nous a dit que nous devons faire quelque chose; la séance d'information expliquerait aux membres ce que nous avons fait.

Les questions du sénateur Tkachuk, qui étaient excellentes, ont soulevé un autre point. Peut-être pourrions-nous demander à la personne responsable au ministère de la Justice de répondre à des questions portant, par exemple, sur le sujet du meurtre, de la tentative de meurtre et du complot en vue de commettre un meurtre dans le contexte de quelqu'un qui souhaite la mort de quelqu'un d'autre après l'échec d'un mariage ou d'une idylle, comparativement aux mêmes accusations dans le contexte d'un acte terroriste. Elle pourrait aussi nous dire s'il y a une différence fondamentale entre les deux.

Je ne veux pas trop me comporter comme un avocat. J'en suis un, mais l'une des raisons pour lesquelles j'entretenais d'assez bons rapports avec bon nombre de mes clients est que je délaissais le jargon juridique et m'exprimais dans un langage de tous les jours. Que tentons-nous d'accomplir? Quelle est l'ampleur de notre mandat? Quels sont les sujets sur lesquels nous voulons porter notre attention? Peut-être qu'on pourrait nous fournir des renseignements généraux de ce genre.

Le président : Il faut reconnaître que, grâce aux deux analystes qui travaillent avec nous, nous avons fait circuler certains documents qui effleurent certaines des questions soulevées par le sénateur Smith sans les cerner complètement. Il y a un document intitulé « Définition du terrorisme au Canada, au Royaume-Uni, aux États-Unis, en Australie et en France : Analyse comparative » qui date de 2006; un document intitulé « Les avocats spéciaux au Royaume-Uni (R.-U.) », rédigé par Jennifer Bird en 2008; un rapport de synthèse intitulé « La « " Patriot Act " des États-Unis et la loi antiterroriste du Canada : principales différences entre les deux approches législatives », également rédigé par Jennifer Bird; une analyse du projet de loi C-17, préparée à l'intention de nos collègues de l'autre endroit; et une analyse des réalisations de notre comité. Cette analyse comprend d'anciennes études menées par le Comité

before us; how they were addressed; what the Supreme Court decisions were on the matter; how we responded to those; what information we sent back to the house and the amendments.

That may not be as fulsome a list as might be addressed, but it is at least a beginning down the road that Senator Smith offered.

Jennifer Bird, Analyst, Library of Parliament: There is another paper that the library prepared when the original anti-terrorism legislation was being considered that explained the key legislative considerations contained in the bill. We can make that paper available to the committee so that you will have an overview of the act and what it was accomplishing at that time.

Senator Joyal: That was when the subject of the act was sent to this committee, was it?

Ms. Bird: Yes, during the pre-study.

Senator Jaffer: First, I agree that we should have the academics. However, in the past, when we had a full circle, we also had the communities affected come in front of us and give their point of view. I am sure Senator Smith has that list because he included a number of them.

Second, we have unfinished business. When we were a committee, we were asked by the then Minister of Public Safety Stockwell Day to do a report on advocates. We never finished that report because we were not a full committee. I am not saying that we should do it, but we need to revisit whether that request is still valid and whether we should do anything on that.

The Chair: We are still very much awaiting the disposition of Bill S-7, which is in the Senate. Should it receive second reading at any point, we would move quickly to the consideration of that bill because government legislation, as a matter of tradition, takes precedence.

Senator Tkachuk: I think Senator Joyal undertook to ask Senator Tardif that question, namely, when you would speak on it. It has been three weeks now or maybe a month; I cannot remember how long.

Senator Joyal: Three weeks maybe; I will check that tomorrow and come back to you on that.

Senator Tkachuk: It is actually a month. You will let us know, will you?

Senator Joyal: Yes, with pleasure.

The Chair: I would recommend, if it is acceptable to colleagues, that we certainly proceed with the first round of experts this coming Monday, and then see where we are at. We may have Bill S-7 by then, and if we have Bill S-7, then that will be a reason to broaden the mainstream of witnesses who might come in to consider it. That could include various community groups that

sénatorial spécial sur l'antiterrorisme et des renseignements généraux qui remontent à 2004; les projets de loi dont nous avons été saisis; la manière dont ils ont été gérés; les décisions de la Cour suprême à ce sujet; la façon dont nous avons réagi à celles-ci; les renseignements que nous avons renvoyés à la Chambre et les amendements.

Cette liste n'est peut-être pas aussi complète qu'elle pourrait l'être mais, au moins, c'est un pas dans la direction que le sénateur Smith a indiquée.

Jennifer Bird, analyste, Bibliothèque du Parlement : La bibliothèque a préparé un autre document à l'époque où l'on envisageait de présenter la version originale de la mesure législative sur l'antiterrorisme. Il expliquait les principales considérations législatives de ce projet de loi. Nous pouvons fournir ce document au comité. Ainsi, vous aurez une vue d'ensemble de la loi et de ce qu'elle accomplissait à l'époque.

Le sénateur Joyal : C'était à l'époque où l'on avait demandé au comité d'étudier l'objet de la loi, n'est-ce pas?

Mme Bird : Oui, pendant l'étude préalable.

Le sénateur Jaffer : Premièrement, je conviens que nous devrions inviter les universitaires à témoigner. Toutefois, dans le passé, quand nous composions un éventail complet de témoins, nous invitions également les communautés touchées à comparaître devant nous et à exprimer leurs points de vue. Je suis certaine que le sénateur Smith possède cette liste, car il a inclus un certain nombre d'entre elles.

Deuxièmement, nous avons des affaires en suspens. La dernière fois que notre comité a siégé, le ministre de la Sécurité publique de l'époque, Stockwell Day, nous a demandé de rédiger un rapport sur les avocats. Nous n'avons jamais terminé ce rapport, car le comité n'était pas complet. Je ne dis pas que nous devrions le terminer, mais nous devrions vérifier si cette demande est toujours valide et si nous devrions faire quoi que ce soit à son sujet.

Le président : Nous attendons toujours de connaître le sort du projet de loi S-7, dont le Sénat est saisi. S'il fait l'objet d'une deuxième lecture à un moment ou à un autre, nous passerons rapidement à l'étude de ce projet de loi parce que la tradition veut que les projets de loi d'initiative ministérielle passent en premier.

Le sénateur Tkachuk : Je pense que le sénateur Joyal a entrepris de poser la question au sénateur Tardif, à savoir quand vous seriez appelé à en parler. Cela fait trois semaines maintenant ou peut-être un mois; je ne me rappelle pas combien de temps s'est écoulé.

Le sénateur Joyal : Trois semaines peut-être; je vérifierai demain, et je vous le ferai savoir.

Le sénateur Tkachuk : En fait, cela fait un mois. Vous nous le ferez savoir, n'est-ce pas?

Le sénateur Joyal : Oui, avec plaisir.

Le président : Si cela convient aux membres du comité, je recommanderais que nous entendions le premier groupe d'experts lundi prochain, puis que nous vérifiions où nous en sommes. Il se peut que nous ayons reçu le projet de loi S-7 d'ici là, ce qui nous donnera une raison d'élargir la gamme de témoins qui pourrait venir l'examiner. Elle pourrait comprendre divers groupes

have an interest in the matter. I think that is something to which the steering committee would want to give very serious thought and report back. With this type of analysis of the context, we should also very much have an open mind about how those groups might be involved.

I would like to avoid — and you tell me how best to do this — an engaged debate about who are the good guys and who are the bad guys. That is both unconstructive and un-Canadian. However, I think we do want to find a way to ensure that this committee is open to representations from a series of groups, different types and different backgrounds, who will have strong views on the matter, including people on the civil libertarian side of the mix, of course.

Senator Jaffer: Chair, I do not quite agree with you, if I may say that. I think if we will hear from the government, or at least the people we heard from today, and we will hear from academics, then we need to hear from the community affected outside the bill because that has been our tradition.

Senator Joyal and Senator Smith will support me on this. We have found the community very helpful in what they have presented, so let us not mix apples and oranges, let us not have them under Bill S-7 and have these two in general. I think it would help us. If we will do it, do them the same for all three because they are a part of the triangle. I would like us not to forget that piece of the triangle.

Senator Marshall: Who in government brings all this together? These people must report to someone or some bodies; are we able to hear from them? You have all these players, and we will hear from all the players, but someone higher up brings this together.

The Chair: There was reference to the senior National Security Advisor to the government, and we can absolutely pursue whether that individual would be prepared to appear before us and give us some understanding of how the pieces integrate.

Senator Marshall: Yes, how they come together.

The Chair: That is a very good suggestion.

Senator Smith, I think we have had suggestions now on the table to broaden the base so that we do not finish our hearings without having various community groups participate. You are supportive of that.

Is there anything else further to your initial comment that you would like us to pursue in terms of planning?

Senator Smith: It is maybe more helpful to hear from the new members as to what they would like to hear. I said some of those things in response to the questions of Senator Tkachuk. We will not be able to do a huge amount before we rise, I do not think, but hopefully we will get our priorities straight.

communautaires qui s'intéressent à la question. Je pense que c'est une chose à laquelle le comité de direction devrait sérieusement réfléchir et dont il devrait faire rapport. Pour ce genre d'analyse du contexte, nous devrions vraiment avoir l'esprit ouvert par rapport à la façon dont ces groupes pourraient participer.

Je voudrais éviter — et vous me direz la meilleure façon d'y parvenir — que nous ayons un débat animé à propos des bons et des méchants. Ce n'est ni constructif, ni canadien. Toutefois, je crois que nous voulons effectivement trouver un moyen de garantir que notre comité est prêt à entendre une série de groupes, de divers types et de divers horizons, qui auront des opinions bien arrêtées à ce sujet, dont, bien sûr, des gens qui sont du côté de la défense des libertés civiles.

Le sénateur Jaffer : Monsieur le président, je ne suis pas tout à fait d'accord avec vous, si je peux me permettre de le dire. J'estime que, si nous entendons le gouvernement, ou du moins les gens qui ont témoigné aujourd'hui, et les universitaires, nous devons entendre les communautés qui sont touchées indirectement par le projet de loi, parce que c'est ce que nous faisons traditionnellement.

Les sénateurs Joyal et Smith m'appuieront à ce sujet. Nous avons trouvé les interventions des communautés très utiles. Donc, tâchons de ne pas mélanger les pommes et les oranges. Veillons à ce qu'elles ne soient pas exclues dans le cadre du projet de loi S-7, alors que nous entendons les deux autres groupes en général. Si nous le faisons, traitons les trois groupes de la même manière parce qu'ils représentent les trois parties du triangle. Je n'aimerais pas que nous oublions cette partie du triangle.

Le sénateur Marshall : Quel membre du gouvernement réunit toutes les pièces du puzzle? Ces gens doivent relever de quelqu'un ou de certains organismes; sommes-nous en mesure de les entendre? Il y a tous ces acteurs, et nous les entendrons tous, mais sûrement une personne haut placée intègre tous ces éléments.

Le président : Quelqu'un a fait allusion au conseiller national pour la sécurité auprès du gouvernement, et nous pouvons certainement chercher à savoir si cette personne serait prête à comparaître devant nous et à nous expliquer comment les pièces du puzzle s'emboîtent.

Le sénateur Marshall : Oui, comment elles s'assemblent.

Le président : C'est une excellente suggestion.

Sénateur Smith, je pense que nous avons obtenu des suggestions qui nous permettront d'élargir notre liste de témoins. Ainsi, nous ne terminerons pas nos audiences sans avoir entendu divers groupes communautaires. Vous appuyez cette idée.

En plus de votre observation initiale, y a-t-il autre chose que vous aimeriez que nous entreprenions en matière de planification?

Le sénateur Smith : Il serait peut-être plus utile de découvrir qui les nouveaux membres veulent entendre. J'ai prononcé certaines de ces paroles en réponse aux questions que le sénateur Tkachuk avait posées. Je ne pense pas que nous serons en mesure d'accomplir beaucoup de choses avant l'ajournement de l'été mais, avec un peu de chance, nous aurons établi nos priorités.

The Chair: A list of prior witnesses has been distributed. I would like to invite colleagues to share with me and with our deputy chair specific witnesses that they would like to see called, either by title or by name, in our hearings either for the remainder of June or in the fall when we reconvene, and the steering committee, plus our very supportive clerk and research support to engage fully on that agenda to be as constructive and fulfilling as possible.

If there are no other matters, do I have a motion for adjournment?

Senator Joyal: So moved.

The Chair: Thank you. The committee is adjourned.

(The committee adjourned.)

Le président : Nous vous avons remis une liste où figurent les noms des anciens témoins. J'aimerais inviter les membres à nous communiquer, à moi et au vice-président, le nom ou le titre des témoins particuliers qu'ils aimeraient que nous convoquions à nos audiences du mois de juin ou de l'automne, lorsque nous nous réunirons de nouveau. J'aimerais également inciter le comité directeur, ainsi que notre greffière très serviable et nos analystes très attentifs, à faire tout en leur pouvoir pour que notre programme soit aussi constructif et enrichissant que possible.

S'il n'y a pas d'autres questions, quelqu'un propose-t-il de lever la séance?

Le sénateur Joyal : Je le propose.

Le président : Merci. La séance est levée.

(La séance est levée.)



If undelivered, return COVER ONLY to:
Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

WITNESSES

Canadian Security Intelligence Service:

Charles Bisson, Deputy Director, Operations.

Integrated Threat Assessment Centre:

Monik Beauregard, Director.

Royal Canadian Mounted Police:

Assistant Commissioner Gilles Michaud, National Security
Criminal Investigations.

National Defence:

Linda Goldthorp, Director General, Director General Intelligence
Production.

TÉMOINS

Service canadien du renseignement de sécurité :

Charles Bisson, sous-directeur, Opérations.

Centre intégré d'évaluation des menaces :

Monik Beauregard, directrice.

Gendarmerie royale du Canada :

Commissaire adjoint Gilles Michaud, Enquêtes criminelles relatives
à la sécurité nationale.

Défense nationale :

Linda Goldthorp, directrice générale, Direction générale de
production de renseignements.